

La langue de l'autre est-elle une autre langue ?

Le slovaque et le tchèque

Mémoire

présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de
Lausanne/Section des langues slaves

sous la direction du Prof. Patrick Sériot

Dana Bauer (Kavčíaková)

Mars 2006
Table des matières

Préambule	3
Introduction	5
Chapitre 1 : 1948, Československá republika, ČSR	10
1.1. Situation politique et institutionnelle	10
1.2. Définition des termes « národ », « národnost » et « občianstvo ».	14
1.2.1. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels.	18
1.3. Usage des langues slovaque et tchèque.	21
1.3.1. Mises en pratiques institutionnelles	21
1.3.1.1. Gouvernement	21
1.3.1.2. Administration	22
1.3.1.3. Enseignement, écoles	24
1.3.1.4. Médias (radio et journaux), Littérature	25
1.4. Témoignages (Cas de la Moravie inclus)	26
Chapitre 2 : 1968, Československá socialistická republika ČSSR	36
2.1. Situation politique et institutionnelle	36
2.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnost' » et « občianstvo ».	39
2.3. Usage du tchèque et du slovaque en ČSSR	41
2.4. Témoignages	44
Chapitre 3 : 1989, Československá federálna republika, ČSFR	45
3.1. Situation politique et institutionnelle	45
3.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnost » et « občianstvo ».	50
3.3. Usage du tchèque et du slovaque en ČSFR	52
3.4. Témoignages	54
Chapitre 4 : 1993, Slovenská republika, SR + Česká republika, ČR	54
4.1. Situation politique et institutionnelle	54
4.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnost » et « občianstvo ».	59
4.3. Usage : presque tout dans l'Etat slovaque est en slovaque	61
4.4. Témoignages	65
Chapitre 5 : 2004, Slovenská repulika, SR + Česká republika, ČR, dans l'UE	74
5.1. Situation politique et institutionnelle	74
5.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnost » et « občianstvo ».	75
5.3. Usage	76

Tout dans l'Etat slovaque est en slovaque
Relations entre la culture tchèque et la culture slovaque

5.4. Témoignages	84
Analyse et conclusion	
94	
Bibliographie	
100	

PREAMBULE

Quand j'étais petite, mon entourage se composait de mes parents, qui me parlaient slovaque et de ma grand-mère qui me parlait tchèque. Sans m'en rendre compte, je comprenais les deux et, si parfois il m'arrivait de rire de l'une ou l'autre expression, il ne me serait jamais venu à l'idée de considérer l'une des langues comme mienne et l'autre comme étrangère. Inconscience de l'enfance ? Je suis une Slovaque qui a vécu la plus grande partie de sa vie en Tchécoslovaquie. Ma mère est Tchèque d'origine, mais a vécu en Slovaquie depuis ses 13 ans. Une partie de notre famille vit en Tchéquie. Quant à ma grand-mère, elle est Tchèque, mais a habité presque toute sa vie en Slovaquie et continue, cependant, à parler le tchèque même après tant d'années.

Depuis neuf ans, je vis en Suisse et tous mes meilleurs amis ici sont des Tchèques et des Slovaques, parce que nous avons immédiatement trouvé des points communs (grâce au passé et au vécu communs) qui nous rapprochent. Les gens qui nous entendent parler nous posent souvent la question de savoir quelle langue nous parlons et si le tchèque et le slovaque sont une seule langue. Auparavant, je ne savais pas comment répondre à cette question, même si je savais que 50% du vocabulaire était différent (ou identique, selon le point de vue !). Pourquoi donc nous comprenons-nous ?

Ces questions et ces souvenirs d'enfance sont les raisons qui m'ont poussée à faire des recherches et à analyser le cas particulier de l'ancienne Tchécoslovaquie où les gens parlaient chacun sa langue et se comprenaient bien.

Le fait d'étudier en Section des langues slaves de l'Université de Lausanne m'a permis de faire un travail qui me touche personnellement : parler de ma langue, le slovaque, ainsi que de la langue de ma grand-mère, le tchèque. Pour ce faire, il fallait soutenir les faits historiques par des documents de la vie quotidienne des différentes époques (par exemple, des actes de naissances, des bulletins scolaires, des formulaires, un livret de l'armée ; voir annexe III) et des témoignages ; j'ai recueilli ceux-ci dans un questionnaire réalisé en été et en automne 2005.

Le questionnaire, composé de 22 questions (voir annexe I), a été envoyé à environ 180 personnes de différents âges. Les questions cherchent à déceler les opinions des personnes interrogées sur leur propre langue (le slovaque ou le tchèque) et sur « l'autre langue », sur leur pratique ou non de ces langues, sur leurs définitions de notions telles que « nation », « citoyenneté » et « identité ». De plus, chaque personne interrogée pouvait s'exprimer librement sur l'un de ces thèmes ou sur les changements du destin politique de la Tchécoslovaquie (réunification après la Seconde guerre mondiale, scission en 1993, entrée dans l'Union Européenne en 2004).

Les critères du dépouillement des questionnaires sont simplement la nationalité, slovaque ou tchèque et la catégorie d'âge en fonction de l'époque à laquelle les personnes interrogées ont commencé leur scolarité :

- a) nés en 1987 et après : scolarité en République slovaque sans avoir étudié sous le régime socialiste ;
- b) nés entre 1982 et 1986 : scolarité en République fédérale tchéco-slovaque (ČSFR) sans avoir étudié sous le régime socialiste ;
- c) nés entre 1971 et 1981 : scolarité « mixte », c'est-à-dire en République socialiste tchécoslovaque (ČSSR) sous le régime socialiste, puis en République fédérale tchécoslovaque (ČSFR), plus sous le régime socialiste ;
- d) nés entre 1964 et 1970 : scolarité en ČSSR sous le régime socialiste, à l'époque dite de la « normalisation », c'est-à-dire du durcissement de la dépendance envers l'Union soviétique à la suite des manifestations au printemps 1968 réclamant un « socialisme à visage humain » (Printemps de Prague) ;
- e) nés entre 1942 et 1965 : scolarité en ČSSR sous le régime socialiste jusqu'au Printemps de Prague ;
- f) nés avant 1942 : scolarité avant le régime socialiste.

C'est ainsi que les réponses et témoignages suivent chaque fois les différents chapitres historiques. Même si, finalement, il n'est pas possible de généraliser des sentiments ni de répondre de manière tranchée à la question de savoir si « la langue de l'autre est une autre langue » en Tchécoslovaquie, voire dans les actuelles Républiques tchèque et slovaque, la matière vivante que sont ces témoignages apporte un éclairage unique et précieux à la problématique de la compréhension entre les peuples et surtout à la question de savoir comment nous faisons pour déterminer si nous avons affaire à une langue ou deux langues.

INTRODUCTION

Pendant la chute et le démantèlement de l'Empire austro-hongrois, de 1914 à 1918, la Ligue slovaque aux États-Unis et les associations tchèques d'Amérique du Nord se prononcèrent pour une union entre les Slovaque-Tchèques en signant l'accord de Cleveland du 22 octobre 1915; celui-ci parlait d'une relation fédérale entre les Tchèques et les Slovaques. L'accord de Pittsburgh (30 mai 1918), rédigé et signé par T. G. Masaryk, garantissait aux Slovaques une autonomie dans le cadre de la Tchécoslovaquie et la Déclaration de Washington signée le 18 octobre 1918, puis les résultats des négociations de Genève, après la proclamation de l'indépendance du 28 octobre 1918, stipulaient que l'Etat tchéco-slovaque (" tchécoslovaque " sans trait d'union depuis la Constitution de 1920) serait une république démocratique avec pour chef d'Etat le président Masaryk; l'adhésion à ce nouvel Etat fut confirmé par les représentants autoproclamés des Slovaques dans leur Déclaration de Martin (Turiec) du 30 octobre 1918.

La raison de cette union, avancée par les deux parties, était leur parenté linguistique et culturelle slave ; celle-ci leur semblait indéniable, puisque les deux langues étaient des langues slaves avec un passé commun, notamment depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Ce passé était partagé au sein de l'Empire austro-hongrois où Tchèques et Slovaques souffraient à la fois de l'imposition de l'allemand par les Autrichiens et des pressions hongroises ; en mai 1848, ils organisèrent un

congrès slave avec les autres Slaves de la monarchie (1). Par ailleurs, le débat s'était déjà situé de manière formelle, entre 1836 et 1848, lorsque Ludovít Štúr avait entrepris la codification du slovaque, autour de la question non pas de savoir si le slovaque appartenait au monde slave, mais pire encore, si on ose dire, de savoir si le slovaque faisait partie du tchèque qui appartenait au monde slave ou si le slovaque pouvait appartenir directement à celui-ci, indépendamment du

(1) Slovénes, Croates, Serbes ; Marès, 2005, p. 261.

tchèque. Malgré les tchécofiles qui estimaient qu'une seule langue aurait rendu la position des Tchèques et des Slovaques plus solide dans la monarchie, Štúr décida de poursuivre la codification d'une langue littéraire slovaque à partir d'un dialecte de Slovaquie centrale, car pour lui, le combat linguistique faisait partie du combat politique qui devait amener à l'amélioration « du sort des paysans porteurs de la slovacité » (2). Par la suite, en 1896, après une exposition ethnographique à Prague, était née l'Unité tchéco-slave, « destinée à aider la coopération tchécoslovaque » (3), qui fut à la base du mouvement hlasiste (4) en Slovaquie, lancé en 1898 par Šrobár et Blaho.

En 1918, ce passé commun et cette parenté linguistique et culturelle ont été utilisés comme argument que le « tchécoslovaquisme », qui affirmait que les Tchèques et les Slovaques pouvaient vivre en harmonie, devait leur permettre de construire au plus vite un Etat économiquement et politiquement stable et capable de se défendre face à ses voisins et aux autres pays d'Europe. Le « tchécoslovaquisme » (5) était la solution en vue de la liberté : quelques intellectuels tchèques voulaient se détacher de Vienne et, pour ce faire, s'unir avec le peuple slovaque, car ils n'envisageaient pas de vivre sans partenaire. En effet, il fallait que le nouvel Etat s'assure une assise assez large. C'est à cette époque-là que « le modèle tchèque moderne de recherche d'un ou plusieurs partenaires capables d'assurer la survie de la nation se dessina [...] » (6) et la Slovaquie s'avéra alors le partenaire le plus « naturel » (en 1896, « l'Unité tchéco-slave » fut créée dans le but d'aider la coopération tchécoslovaque). De plus, pour un tsarophobe démocrate comme Masaryk, l'allié russe n'entraînait absolument pas en ligne de compte; en 1917, avec la défection de la Russie, occupée par sa révolution, Masaryk n'eut plus à convaincre ses amis que sa position était la seule viable. Déjà en 1908, il avait évoqué l'argument d'une parenté ethnique entre les Slovaques et les Tchèques pour l'idée d'établir un Etat tchèque

-
- (2) Marès, 2005 ; p.300.
 (3) Marès, 2005 ; p. 312.
 (4) Nom de la publication « Hlas » qui veut dire « Voix » en slovaque et dont les éditeurs voulaient développer les relations réciproques entre les Tchèques et les Slovaques et les institutionnaliser.
 (5) Le « tchécoslovaquisme » peut être défini comme une sorte d'idéologie qui consistait à lier les Tchèques et les Slovaques ensemble. Ceci se traduisait surtout au niveau linguistique où le verbe « tchécoslovaquiser » veut dire assimiler des mots tchèques en slovaque et vice versa)
 (6) Wehrlé, 1994 ; p. 36.

s'opposant au pangermanisme de la minorité allemande de Bohême (7). Les Slovaques, quant à eux, optèrent pour cette union pour se débarrasser des Hongrois en espérant que l'Etat tchécoslovaque les amènerait vers l'autonomie et assurerait le maintien de leur identité nationale que Budapest leur refusait: le "mariage millénaire avec la Hongrie était un échec" et "il fallait divorcer" aurait déclaré Andrej Hlinka le 24 mai 1918, lors d'une réunion du parti national slovaque (8).

Quels qu'aient été les motifs déterminants de la création de la Tchécoslovaquie et même s'ils étaient avant tout économiques et politiques, le motif culturel ne manquait donc pas de fondement. En effet, les Tchèques et les Slovaques parlaient et écrivaient effectivement des langues similaires et, pendant toute la 1ère République (1918 à 1938), ils purent ainsi établir un Etat où les problèmes de communication étaient pratiquement inexistantes et où il fut possible d'avoir un système scolaire commun, mais en deux langues.

Après la Deuxième guerre mondiale, au cours de laquelle la Tchéquie et la Slovaquie s'étaient détachées l'une de l'autre selon les décisions prises par l'Allemagne hitlérienne (la Tchéquie était un territoire occupé, tandis que la Slovaquie jouissait du statut de "République indépendante", mais était sous protectorat allemand), elles se retrouvèrent " tout naturellement ", comme le veut la formule. En réalité, les tractations ne se déroulèrent pas sans peine entre les différents groupes en présence; sans entrer dans les détails, nous pouvons dire que, dans leur ensemble, les Slovaques ne voulaient pas entrer dans l'Etat commun sous les mêmes conditions qu'avant 1938 et demandèrent l'acceptation d'une certaine autonomie. À l'opposé, l'ancien président Edvard Beneš (qui avait constitué un gouvernement en exil à Londres en 1940) continuait à ne voir qu'une seule nation tchécoslovaque et à considérer le slovaque comme un dialecte (9) du tchèque.

Beneš déclare en 1943 :

« [...] vous ne me ferez jamais reconnaître une nation slovaque. C'est ma conviction scientifique que je ne changerai pas...je maintiens que les Slovaques sont des Tchèques et que la langue

(7) Wehrlé, 1994 ; pp.28-29.

(8) Marès, 2005 ; pp.327-8.

(9) Définition du Petit Robert : forme régionale d'une langue considérée comme un système linguistique en soi...qui n'a pas le statut de langue officielle ou nationale à l'intérieur d'un groupe de parlants.

slovaque n'est qu'un dialecte du tchèque...Je n'essayerai pas d'interrompre quelqu'un qui déclare lui-même être slovaque, mais je ne permettrai pas qu'il déclare qu'il existe une nation slovaque » (10).

Malgré cette vision des choses, il accepta le Programme de gouvernement de Košice de 1945, c'est-à-dire la création du Conseil national slovaque. En même temps, le Conseil national slovaque déclara être en faveur de l'union avec les " frères " tchèques. Cette union fut formulée comme étant une relation d'égal à égal, même si cela ne fut pas réalisé : l'autonomie de la Slovaquie resta très formelle et la République démocratique populaire tchécoslovaque une république unitaire.

Pour maintenir ensemble deux peuples aux langues à la fois différentes, mais considérées par certains de manière aussi hiérarchique que le faisait E. Beneš, il fallait créer un sentiment d'appartenance et laisser co-exister les deux cultures et langues à égalité, voire créer une identité nationale et culturelle. D'ailleurs la Constitution de la République tchécoslovaque de 1948 insiste bien sur ce fait en faisant un rappel historique qui embellit la fraternité entre les deux peuples tchèque et slovaque : " Les Tchèques et les Slovaques, deux nations sœurs, membres de la grande famille des Slaves, vécurent déjà il y a mille ans ensemble dans un seul Etat [...] (11).

Ce que j'aimerais examiner dans ce travail est donc la façon dont une identité culturelle peut exister avec deux langues qui, même si elles sont très similaires, ne peuvent en former une seule. Si cette possibilité peut être envisagée, cela signifie-t-il que l'identité culturelle ne se définit pas forcément par rapport à une langue ? Cela signifie-t-il alors que la nation en tant que projet

politique, donc l'Etat-nation, peut se superposer à la nation en tant qu'ethnie?

Pour tenter de répondre à cette question, je vais étudier la façon dont ces deux langues ont vécu ensemble au niveau institutionnel (Etat, école, médias) selon les différents régimes (1948, 1968,

(10) Wehrlé, 1995 ; p. 62-63.

(11) Constitution Tchécoslovaque de 1948, article 1.2 : “ Češi a Slováci, dva bratrské národy, členové velké rodiny Slovanstva, žili již před tisícem let společně v jednom státě ”

1989) et comment les gens qui parlent ces deux langues ont vécu ensemble. Les locuteurs se sont-ils contentés de co-habiter ou sont-ils tous devenus bilingues (bilingues actifs parlant la langue de la région où ils se trouvent ou bilingues passifs parlant chacun sa langue, mais comprenant toujours celle de l'autre région) ?

Suite à la séparation définitive de la Tchécoslovaquie le 1^{er} janvier 1993, qu'est devenue cette communauté culturelle ? Des changements ont-ils eu lieu dans la conception de la vie commune aux niveaux culturel et linguistique ? Si oui, qu'est-ce qui a changé ? Les jeunes continuent-ils à parler ou, du moins, à comprendre indifféremment les deux langues ? Peut-on encore parler d'une identité culturelle quand l'identité nationale a disparu ? Est-il encore pertinent de poser de telles questions après le 1^{er} mai 2004, donc après l'entrée dans l'Union européenne, lorsque les jeunes se tournent vers un avenir se déroulant à bien plus large échelle ?

D'un point de vue purement linguistique, concernant les différences entre les langues tchèque et slovaque, j'aimerais poser l'hypothèse de travail suivante : plus les locuteurs sont âgés, moins il y a pour eux de différences entre ces deux langues et plus ils définissent leur identité culturelle par rapport aux deux langues (ils se définissent eux-mêmes comme Tchécoslovaques); et plus les locuteurs sont jeunes, plus ces langues leur semblent étrangères l'une à l'autre et leur identité culturelle se définit par rapport à une seule langue, même s'ils comprennent l'autre. Nous pourrions donc en conclure que ce n'est pas la langue qui fait la nation, mais l'Etat qui fait la langue.

Chapitre 1 : 1948, Československá republika, ČSR

1.1. Situation politique et institutionnelle

Juste avant Noël 1943, les représentants politiques anti-allemands créèrent *L'accord de Noël de la création du Conseil national slovaque illégal (Vianočná dohoda o vytvorení ilegálnej Slovenskej národnej rady)*. Ils déclarèrent ainsi la reconnaissance de la République tchécoslovaque en réunissant des partis politiques pour fonder le Conseil national slovaque, cela “ au nom de leur représentant unique ” (12), c'est-à-dire le peuple slovaque : “ Nous souhaitons que le peuple slovaque et le peuple tchèque, en tant que peuples slaves les plus proches, créent la suite de leurs destins dans la République tchécoslovaque, c'est-à-dire dans l'Etat commun des Slovaques et des Tchèques, et ceci en ayant pour principe une relation d'égal à égal. ” (13). L'accord de Noël fut signé par Jozef Lettrich, Ján Ursíny, Gustáv Husák, Karol Šmidke, Ladislav Novomeský et Matej Josko. Quelques mois plus tard, en septembre 1944, les membres de ce Conseil déclarèrent également : “Nous sommes pour une cohabitation fraternelle avec le peuple tchèque dans la nouvelle République tchécoslovaque ” (14). Il ne faut pas oublier que le Conseil national slovaque n'était pas contre l'Etat slovaque, mais contre les représentants du fascisme slovaque. Même si E. Beneš essaya d'influencer le pouvoir du Conseil national slovaque, il finit par l'accepter et reconnut la “ samobytnosť ” (forme d'autonomie ; on trouve aussi l'expression « svojbytnosť »)

nationale slovaque.

Ouvrons ici une parenthèse concernant les raisons de cette réunification de la Tchéquie et de la Slovaquie. Nous constatons dans les citations ci-dessus une insistance sur la parenté et la fraternité (« peuples slaves les plus proches », « cohabitation fraternelle »). Or, dans toute notre littérature, nous n'avons trouvé que des raisons politiques à cette réunification, allant de la

(12) Štefanovič, 1999 ; p.77.

(13) Štefanovič, 1999 ; p.77. “ Želáme si, aby národ slovenský a národ český, ako najpríbuznejšie slovanské národy, utvárali ďalšie svoje osudy v Československej republike, spoločnom štáte Slovákov a Čechov a na podklade princípu rovný s rovným ”

(14) Štefanovič, p.78 : “ Sme za bratské spolužitie s českým národom v novej Československej republike ”

disparition de l'Etat slovaque fasciste à la création d'un Etat communiste, soit indépendant et directement rattaché à l'Union soviétique, soit en tant que partie de la Tchécoslovaquie et faisant partie des pays frères de l'URSS, en passant par l'institution d'une fédération tchéco-slovaque. Aucune raison culturelle ou linguistique n'apparaît ; seule une phrase dans F. Wehrlé, mentionnant les trois facteurs à la base de la volonté de Beneš et de ses partisans, affirme que « l'idée tchécoslovaque » de ces derniers a « un double volet *ethnique* et stratégique ». Faut-il en déduire que les raisons culturelles sont de toutes façons sous-jacentes et ont suffisamment été discutées en 1918 pour que les politiciens de 1948 n'y reviennent pas ? L'affirmation de T. Masaryk, un des fondateurs et le premier président de la République tchécoslovaque, qui estimait que “ les deux peuples étaient les fils (métaphore généalogique) d'une même nation ” était-elle toujours considérée comme une vérité fondamentale ? Mais par qui ? Aucun ouvrage ne donne ce genre de précisions ; nous nous trouvons ici face à des généralisations faites par ceux qui prétendent être les représentants d'une nation, mais qui n'expriment pas forcément les sentiments des citoyens. Dans l'histoire tchécoslovaque, les phrases mettant en évidence la proximité culturelle reviennent à chaque époque ; nous pouvons nous demander si c'est grâce à ces répétitions que les gens ont fini par se sentir proches et s'il est correct de dire qu'en 1948 il était cependant encore nécessaire de faire ce genre de rappel pour que tout un chacun adopte cette idée comme une vérité. Condition culturelle pour un problème strictement politique que l'on ne veut

pas reconnaître comme tel ?

Le Programme de gouvernement de Košice fut considéré comme étant un document important dans la relation politique entre les Tchèques et les Slovaques. K. Gottwald déclara ce document “ Magna charta de la nation slovaque ”, ce que G. Husák considéra comme prétentieux, comme si c’étaient les Tchèques qui offraient aux Slovaques le droit d’avoir leurs propres institutions nationales. Ceci vient du fait que le mot “ charte ” veut dire “ lois constitutionnelles établies par un souverain ” (15).

Le Programme de gouvernement de Košice confirma l’existence du Conseil national slovaque et précisa que son statut devait être codifié par la Constitution. (16). A l’occasion de la présentation du Programme de gouvernement de Košice, Beneš déclara que “ les Tchèques et les Slovaques

(15) Štefanovič, 1999 ; p. 79 ; définition tiré du Petit Robert.

(16) Rychlík, 1998 ; p. 15.

sont et seront des acteurs égaux en droit et égaux en statut dans la République ” (17). Il ajouta également qu’il n’était “ jamais contre l’idée d’un statut plus indépendant de la Slovaque [...] ” (18). Le gouvernement tchécoslovaque avait son siège à Košice depuis le 5 avril 1945, mais n’avait pas de territoire à diriger, cela jusqu’à la Libération complète. Il faut dire que le pouvoir exécutif en Slovaque était entre les mains du Conseil national slovaque. Rychlík appelle cette situation en Slovaque un “ double pouvoir ” (dvojvládie) (19), parce qu’il y avait à la fois un gouvernement slovaque, issu de l’Accord de Noël, et un gouvernement tchécoslovaque, dont neuf membres étaient des membres du Conseil national slovaque. Ce double pouvoir dura jusqu’à la libération de Prague le 9 mai 1945. Du côté tchèque, un Conseil national tchèque sortit de l’illégalité pendant l’insurrection spontanée du peuple tchèque en mai 1945, mais ne fut accepté ni par le Gouvernement tchécoslovaque, ni par les Soviétiques qui avaient aidé à libérer le territoire tchécoslovaque, ni par la population tchèque en général (20).

Dès que tout le territoire de la République tchécoslovaque fut libéré, les relations entre les deux Etats commencèrent à prendre des formes différentes. Ladislav Novomeský, un représentant du Conseil national slovaque, exprima l’opinion qu’une institution similaire au Conseil national

slovaque devrait exister en République tchèque. Ceci n'était pas le cas et il y avait donc toujours le Gouvernement tchécoslovaque qui prenait les décisions d'un commun accord avec le Conseil national slovaque. Jan Rychlík appelle cette forme d'Etat une confédération : “ Vu que dans les affaires fédérales le Conseil national slovaque avait le droit de veto absolu et que, par conséquent, aucune institution tchécoslovaque n'avait la possibilité d'exécuter son pouvoir sur tout le territoire de la Slovaquie, on pourrait dire que la Tchécoslovaquie de l'époque était en fait une confédération ” (21). Il est difficile de décrire la constitution de la Tchécoslovaquie entre les années 1945 et 1948. “ La démocratie populaire ” (“ Ľudová demokracia ”), comme l'Etat fut appelé dans la Constitution de 1948, manquait d'opposition. De l'autre côté, les droits politiques

(17) Rychlík, 1998 ; p. 15 : “ Češi a Slováci jsou a budou v Republice činitelé rovnoprávní a rovnocenní ”.

(18) Rychlík, 1998 ; p. 15 : “ [Beneš] proti myšlenke samostatnejšieho postavení Slovenska nikdy nebyl [...] ”.

(19) Rychlík, 1998 ; pp. 14-17.

(20) Rychlík, 1998 ; pp. 17-19 ; Marès, 2005 ; pp. 383-384.

(21) Rychlík, 1998 ; p. 18 : “ S ohledem na to, že v celostátních záležitostech měla slovenská strana právo absolutního veta a že tedy žádný československý orgán neměl sám o sobě možnost vykonávat svoji působnost nad územím Slovenska, by se dalo říci, že tehdejší Československo bylo v podstatě konfederací ”

et des libertés avaient été garantis par la Constitution de 1920 qui était toujours valable. Rychlík donc parle d'une “ démocratie limitée ” (22). Les membres du gouvernement tchèque demandaient une centralisation de l'Etat tchécoslovaque, tandis que le gouvernement slovaque demandait une union libre de deux Etats ou une décentralisation notoire. (23).

Le 2 juin 1945, le « Premier accord de Prague » (« Prvá pražská dohoda ») fut signé par les membres du Conseil national slovaque et le gouvernement de la République tchécoslovaque. Ce premier accord était un compromis entre les deux pays ; la Slovaquie dut accepter le modèle asymétrique de la politique intérieure, c'est-à-dire que, sur le territoire de la Tchécoslovaquie, le gouvernement tchécoslovaque, avec le président de la République, décidait de toutes les lois ensemble avec le Conseil national slovaque. Ce dernier n'avait donc pas le pouvoir absolu en Slovaquie. Comme mentionné, il n'y avait pas de Conseil national tchèque en Tchéquie (24).

Le « Deuxième accord de Prague » (« Druhá pražská dohoda ») du 11 avril 1946 précisait le pouvoir du Président de la République : il nommait les professeurs universitaires, les juges, les employés d'Etat en Slovaquie et il pouvait également décider, entre autres, d'une amnistie.

D'après cet accord, un plan individuel de coordination était instauré, composé de trois Tchèques et de trois Slovaques, pour que ceux-ci proposent des solutions en cas de changements éventuels dans le Conseil national slovaque (25).

Un troisième accord fut signé le 28 juin 1946, le « Troisième accord de Prague » (« Tretia pražská dohoda »), dans le but de favoriser un développement rapide de la république. Il précise les pouvoirs exécutif et législatif du Conseil national slovaque (25).

Ces trois accords formaient la base du règlement sur la position de la Slovaquie en Tchécoslovaquie pour ensuite le fixer dans la Constitution de 1948.

(22) Rychlík, 1998 ; p. 19.

(23) Rychlík, 1998 ; pp. 18-21.

(24) Štefanovič, 1999 ; p. 82.

(25) Štefanovič, 1999 ; p. 82-83

(26) voir Constitution, article 1, paragraphe 1.2.2 de ce texte.

L'Etat tchécoslovaque était ainsi créé comme Etat démocratique (26), mais rappelons qu'il faisait partie d'un ensemble plus vaste, le monde soviétique. De ce fait, dans la pratique gouvernementale, les problèmes n'avaient pas été éliminés pour autant. En effet, la période entre les années 1949-1955 fut marquée par les discussions, voire les disputes, entre les communistes slovaques et tchèques. Le gouvernement de Gottwald considérait la Slovaquie comme « maillon faible de la chaîne, le domaine où la conscience révolutionnaire de la classe ouvrière n'était pas assez à la hauteur et où les communistes ont des humeurs nationalistes » (27). Pendant cette période, Prague devint le centre de tous les organes politiques et le gouvernement slovaque eut beaucoup moins de compétences. Ce fut également pendant cette période qu'on parlait du « nationalisme bourgeois » (« buržoazní nacionalismus). Il s'agissait d'un côté des accusations que la Slovaquie n'avait pas confiance dans l'URSS et préférerait plutôt suivre le modèle yougoslave, de l'autre côté des accusations que les communistes slovaques voulaient créer une bourgeoisie slovaque afin de garder l'indépendance des institutions slovaques (28).

Le 13 novembre 1957, le président de la République tchécoslovaque, Antonín Zápotocký, est mort et est remplacé par Antonín Novotný, premier ministre depuis 1953. Le début des années cinquante fut marqué par un état de « non obéissance » aux lois : les communistes tchécoslovaques n'obéissaient pas aux lois de la Constitution de 1948. Rychlík appelle cette période « situation sans lois » (29). Novotný comprit que la Constitution de 1948 n'offrait pas de lois applicables dans une société socialiste. La nouvelle Constitution devait souligner le rôle de guide du parti communiste tchécoslovaque. La proposition pour la Constitution de 1960 fut immédiatement acceptée et elle entra en vigueur en juillet 1960.

1.2. Définition des termes “ národ”, “ národnost’ ”, “ občianstvo ”

Pour tenter de répondre à notre question de savoir si, ou dans quelle mesure, la nation en tant que projet politique, donc l'Etat-nation, peut se superposer à la nation en tant qu'ethnie, nous allons

(27) Rychlík, 1998 ; p. 130 : « [...] slabý článok řětezu, za oblast, kde revoluční vědomí dělnické třídy není dostatečně na výši, a kde navíc i komunisté podléhají nacionalistickým náladám ».

(28) Rychlík, 1998 ; pp. 147-150. Rychlík donne l'exemple de la Géorgie, qui voulait aussi se détacher de l'URSS et était accusée de vouloir créer une bourgeoisie nationaliste géorgienne.

(29) Rychlík, 1998 ; p. 179 : « bezprávný stav »

prendre en considération les définitions formelles tirées de dictionnaires français, slovaque et tchèque, les définitions implicites des documents officiels et l'usage de ces trois notions dans la pratique. Les définitions formelles se trouvent dans l'Annexe II. Nous allons ainsi examiner comment ces notions changent selon les époques et les gouvernements.

Mais tout d'abord, voyons ce qu'on entend par nation slovaque et nation tchèque : qui sont-elles à leurs débuts ? De quelles populations se composent-elles ? Comment se différencient-elles ?

Les premières traces du mot « Čech » remontent au XIIe siècle. La « chronique de Kosmas », également appelée la « Chronica Boemorum », raconte une légende de Čech, « personnage éponyme comme Romus pour Rome ou Rus pour les Ruthènes, qui, à l'exemple de Moïse, a mené son peuple jusqu'au centre de la Bohême après avoir traversé de vastes étendues

inhabitées » (30).

Les Tchèques se réfèrent, en parlant de leur nation, à Čech, ensuite au territoire plus large incluant la Bohême et la Moravie, qui constituait le royaume des Premyslides.

Le nom “ Slovák ” (un Slovaque) qui remplaça les termes “ Slovien – Slovieni ” fut mentionné dans la chronique de Thuróczi en 1488. Par ailleurs, d’après Kružliak, les prières de Spišská Kapitula de 1480 furent écrites en langue slovaque, un changement important prouvant que les Slovaques de l’époque se démarquaient déjà par rapport aux Tchèques. En effet, il faut rappeler que le tchèque était la langue liturgique des Slovaques, mais ceci fut uniquement pour sa meilleure compréhension par rapport au latin. Son emploi fut néanmoins très limité pendant cette période, ce fut uniquement la langue d’administration et de liturgie. Les Slovaques ne se tchéquisèrent jamais complètement, c’est-à-dire ne prirent jamais la langue tchèque pour la leur, car, d’après Kružliak, “ la langue des Slovaques et la langue des Tchèques ne sont pas en rapport de deux patois, mais en rapport de deux langues autonomes, et c’est pourquoi les Slovaques, basés sur la structure de leur propre langue, ne pouvaient jamais apprendre le tchèque de telle manière que ceci corresponde à la structure de la langue tchèque ” (31).

(30) Marès, 2005 ; p. 35

(31) Kružliak, automne 2004 ; “ reč Slovákov a reč Čechov nestojí k sebe v pomere nářečí, ale v pomere samostatných rečí, a preto Slováci na základe ústrojnosti vlastného jazyka nikdy sa nevedeli naučiť po česky tak, aby to zodpovedalo ústrojnosti jazyka českého ”

Aux 17^e et 18^e siècles, l’influence tchèque faiblit en Slovaquie, les universités de Trnava, Košice et Prešov devinrent des lieux où les Slovaques formèrent leur propre idéologie nationale. Pour le peuple slovaque, il était important que sa langue soit officiellement codifiée, il fallait des livres écrits en slovaque. En effet, même si les Slovaques se comprenaient tous, il ne faut pas oublier qu’ils parlaient différentes formes ou “ dialecte ” (“ nářečie ”) dont aucune n’avait de forme écrite fixe. Le premier slovaque officiellement codifié par Anton Bernolák en 1787 fut basé sur le patois slovaque de l’ouest (région de Bratislava). Il n’eut pas beaucoup de succès, car c’était un patois trop prononcé, donc se distinguant trop des formes des patois de Slovaquie centrale et orientale ; de plus, la population occidentale était bien moins nombreuse. En 1848, Ľudovít Štúr, enseignant de

lycée et membre du mouvement nationaliste cherchant à gagner l'autonomie par rapport à l'Empire austro-hongrois, entreprit de créer une nouvelle codification du slovaque, en se basant cette fois sur le patois slovaque du centre de Slovaquie. Cette deuxième codification fut une réussite, car le patois slovaque central était plus compréhensible à la majorité des Slovaques et c'est ainsi que naquit la forme définitive de la langue que nous utilisons aujourd'hui encore. La tâche de Štúr ne fut pas facile ; elle fut précédée de toute une réflexion sur la manière dont les Slovaques devaient s'intégrer dans le monde slave (pourquoi les Slovaques devraient-ils faire partie des Tchèques qui eux-mêmes font partie des Slaves et non être une entité propre au sein du monde slave (32). En effet, il existait aussi un mouvement issu de l'église évangélique qui voulait maintenir ensemble les Tchèques et les Slovaques et prônait donc l'utilisation d'une langue " tchécoslovaque " (en fait le tchèque biblique), mouvement dont le représentant littéraire le plus fervent était Ján Kollár (33). Štúr eut cependant l'aide indirecte de Josef Jungmann, (auteur d'un lexique tchèque très complet avec lequel il a contribué à l'épanouissement de la littérature tchèque moderne) qui, en 1836, avait écrit à Kollár : " On n'écrira jamais en Tchéquie comme vous écrivez ; on se détourne de ce moyen avec dégoût " (34). De plus, un collaborateur de Štúr, Miloslav Hurban, avait déclaré : " Nous sommes en opposition avec les Tchèques depuis longtemps [...], nous sommes des Slovaques purs, rien en nous n'est tchèque, nos œuvres sont des fruits d'un esprit purement slovaque : pourquoi donc les Tchèques ne nous reconnaissent-ils

(32) Kružliak, automne 2004: " Slováč do Čecha... Čech teprve do Slovanstva. Proč ne zrovna Slováč do Slovanstva ".

(33) cf. " Krátke Dejiny Slovenska", pp. 200-203.

(34) Kružliak, automne 2004 ; " V Čechách nikdy nebude se psáti, jak Vy píšete ; s nechutí odvracujeme se od toho způsobu ".

pas ? " (35). Hurban ne définit-il la pureté slovaque que par écart et différence d'avec ce qui est tchèque ? La création de la nation ne se fait-elle alors que dans la différenciation par rapport à d'autres ?

Si nous nous sommes étendus si longuement sur le problème de la codification du slovaque et le débat sur son indépendance par rapport au tchèque, c'est parce que cette question était étroitement liée à la problématique des définitions de la nation et de la nationalité. Un exemple

éminent illustrant cela est la conception d'un des personnages qui a influencé la destinée de l'Etat tchécoslovaque, Edvard Beneš. Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction et le chapitre 1.1 sur l'histoire, il a considéré jusqu'à la fin de sa vie que le slovaque était un dialecte du tchèque et que les Tchèques et les Slovaques étaient une seule nation. (36). Or, Jan Rychlik explique que " une nation ne se crée pas par le fait qu'elle est reconnue comme telle, mais par le fait que la majorité des habitants d'un certain territoire se considèrent comme une nation " (37), mais finalement on peut avoir une seule nation avec deux langues ; la Tchécoslovaquie a été créée comme une seule nation, mais dans les faits le système scolaire, les médias, l'administration et l'armée de cette nation ont fonctionné avec deux langues. Pour Beneš, l'Etat-nation et la nation se superposent entièrement ; c'est cette définition qui prévaut à cette époque-là et pourtant, dans la pratique, on distinguait les différentes nationalités, non seulement les non-Slaves (Allemands, Hongrois et Juifs), mais aussi les Tchèques, les Slovaques, les Ruthènes, les Ukrainiens et les Polonais.

En ce qui concerne la définition de la citoyenneté, elle devait être libellée « citoyenneté de la République tchécoslovaque ». Peu après la réunification, il y eut une redéfinition, car le gouvernement tchécoslovaque de 1948 considérait que l'accord de Munich avait été imposé aux Tchécoslovaques, qu'il n'était donc pas valable et qu'il était illégal. La déclaration de l'indépendance slovaque était donc aussi considérée comme non valable. Vu cette situation, un

(35) Kružliak, automne 2004 ; " My sme uz dávno s Čechy v odporu, [...], my jsme Slováci veskrze, v nás nic není českého, naše díla jsou plod ducha veskrz slovenského : proč nás tedy neuznávají Češi ? "

(36) Klimeš, Lesjuk, Malá, Prečan, 1990 ; dok.5, p.74.

(37) Rychlik, 1998 ; p.12 : " Národ nevzniká tím, že je za svébytný uznán, ale tím, že se převážná část obyvatel určitého území za národ považuje ".

problème de citoyenneté apparut pendant cette période : la question se posait de savoir si les personnes qui avaient acquis la citoyenneté slovaque pendant les années 1939-1945 d'après les lois slovaques (38) étaient également citoyennes de la Tchécoslovaquie ; en effet, le gouvernement de Prague ne les considérait pas comme telles. Pour finir, toutes ces personnes ont dû réacquérir la

citoyenneté tchécoslovaque d'après la loi 74/1946 « sur les compatriotes retournant dans leur pays » (39).

1.2.1. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels

Le terme de nationalité (“ národnost’ ”) n'apparaît pas dans la Constitution de 1948, bien qu'on parle de « Dva bratské národy », “ Český národ ” et de “ Slovenský národ ” dans le paragraphe 1.2 de cette même Constitution.

Constitution de la République tchécoslovaque de 1948

Le 9 mai 1948, une nouvelle Constitution de la République Tchécoslovaque fut adoptée. Elle fixa une nouvelle base de l'Etat appelée “ démocratie populaire ” (“ Ľudová demokracia ”). Les premiers mots de la nouvelle Constitution sont : “ Nous, le peuple tchécoslovaque, déclarons que nous sommes fermement décidés à construire notre Etat libéré comme une démocratie populaire qui nous garantira une voie pacifique menant au socialisme ” (40). L'article I précise à nouveau : “ L'Etat tchécoslovaque est une République démocratique populaire ” (“ Československý štát je ľudovo demokratická republika ”). Dans la Déclaration de la Constitution de 1948, il est répété : “ Les Tchèques et les Slovaques, deux nations de sœurs, membres de la grande famille des Slaves, ont vécu déjà ensemble dans un même Etat il y a des milliers d'années et ont accepté ensemble la création la plus élevée de la culture de l'époque, venant de l'Est: le christianisme ”(41).

(38) loi 255/1939 et 160/1941.

(39) Rychlik, 1998 ; p. 60

(40) Constitution 1948 ; “ My, československý ľud, vyhlasujeme, že sme pevne rozhodnutí vybudovať svoj oslobodený štát ako ľudovú demokraciu, ktorá nám zabezpečí pokojnú cestu k socializmu ”

(41) Constitution 1948; Vyhlásenie : “ Češi a Slováci, dva bratské národy, členovia veľkej rodiny Slovanstva, žili už pred tisíc rokmi spoločne v jednom štáte a spoločne prijali z východu najvyšší výtvar vtedajšej vzdelanosti – kresťanstvo ”.

Ce même document explique que les Tchèques et les Slovaques ont participé ensemble à la révolution des hussites et que les peuples tchèque et slovaque ont lutté ensemble contre le féodalisme et la dynastie des Habsbourg (Constitution 1948). D'après Štefanovič, “ on voit [...]

qu'il fallait démontrer qu'il s'agissait de ce qui, du point de vue de l'histoire tchécoslovaque, était déjà donné dans le passé. ” (42). La même déclaration de la Constitution de 1948 insiste sur le fait que le caractère de l'Etat sera national (sans définition de ce concept) : “ notre Etat libéré sera un Etat national, débarrassé de tous les éléments ennemis, qui vivra avec la famille des Etats slaves et en amitié avec toutes les nations du monde désireuses de paix. ” (43). La position de la Tchéquie et de la Slovaquie est précisée dans l'article II : “ La République tchécoslovaque est un Etat uni de deux nations slaves égales, les Tchèques et les Slovaques. Le territoire de l'Etat forme un seul ensemble uni et inséparable ” (44). Il est également écrit dans la Constitution de 1948 : “ le porteur et l'exécuteur du pouvoir de l'Etat en Slovaquie et le représentant de l'autonomie de la nation slovaque sont les organes nationaux slovaques ”(45). “ Les organes nationaux slovaques garantissent l'égalité des Tchèques et des Slovaques dans l'esprit de la démocratie populaire. Tous les organes font l'effort de créer en accord avec eux [les Tchèques et les Slovaques] les mêmes conditions positives pour la vie économique, culturelle et sociale des deux nations ”(46).

Le paragraphe 165 de la Constitution de 1948 déclare que “ la citoyenneté étatique est en République tchécoslovaque unique et unifiée ” (47). C'est la loi 149 de 1949 qui précise les détails concernant la citoyenneté. D'après le paragraphe 1 de cette loi “ sur l'octroi et le retrait de

(42) Štefanovič, 1999 ; p. 85 : “ vidno, [...] že bolo potrebné preukazovať, že ide o to, čo je z hľadiska histórie československé, že to bolo už v minulosti dané ”

(43) Constitution de 1948 : « náš oslobodený štát bude štátom národným, zbaveným všetkých nepriateľských živlov, žijúcim družne s rodinou slovanských štátov a v priateľstve so všetkými mierumilovnými národmi sveta ”

(44) Constitution de 1948, article II : “ Československá republika je jednotný štát dvoch rovnoprávných slovanských národov, Čechov a Slovákov. Územie štátu tvorí jednotný a nedielný celok »

(45) Constitution de 1948 : “ Nositelem a vykonávateľom štátní moci na Slovensku a predstaviteľom svébytnosti slovenského národa jsou slovenské národní orgány ”

(46) Constitution de 1948 : “ Slovenské národní orgány zajišťují v duchu lidové demokracie rovnoprávnost Čechů a Slováků. Všechny orgány republiky usilují v souladu s nimi o to, aby se vytvářely stejně příznivé podmínky pro hospodársky, kulturní a socialní život obou národu ”

(47) Constitution 1948 : “ Státní občanství je v Československé republice jediné a jednotné ”

la citoyenneté tchécoslovaque”(48), “ l'enfant qui est né sur le territoire de la République

tchécoslovaque et dont le père ou la mère sont citoyens, obtient dès la naissance sa citoyenneté ” (49). Cette loi de 1949 ne précise pas de cas particuliers et ne fait pas la différence entre les parents tchèques et slovaques. Il faut préciser que cette loi fut adoptée par l’Assemblée nationale de la République tchécoslovaque. D’après cette loi, nous pouvons en déduire que la citoyenneté définit l’appartenance à un Etat, à la République tchécoslovaque en occurrence, que les parents soient tchèques ou slovaques.

Aucun paragraphe de la Constitution de 1948, ni aucune loi de 1948-1949 ne précise la notion de « nationalité », il semble que la nationalité est une évidence implicite.

Constitution de la République socialiste tchécoslovaque de 1960

Vers la fin des années 50, le régime socialiste remplaça la démocratie populaire. L’industrie, ainsi que tous les autres domaines furent nationalisés, les coopérations agricoles se collectivisèrent, un nouvel ordre fut déclaré en Tchécoslovaquie (50). Une nouvelle Constitution fut préparée pour officialiser tous les changements de cette époque. La nouvelle Constitution entra en vigueur le 11 juillet 1960. Depuis cette même date, la République tchécoslovaque fut appelée la République socialiste tchécoslovaque. Dans cette Constitution, on ne parle plus de “ nous, le peuple tchécoslovaque ” (Constitution 1948 : “ My, československý ľud ”), mais “ Nous le peuple travailleur de la Tchécoslovaquie ” (Constitution 1960 : “ My pracujuci ľud Československa ”). Sur les deux peuples, les Tchèques et les Slovaques, il y est dit : “ Les deux nations qui forment la République tchécoslovaque, les Tchèques et les Slovaques, vivent en accord fraternel. La construction commune du socialisme a permis à la Slovaquie de vite dépasser son retard d’autrefois et de s’élever à un haut niveau industriel et agricole. ” (51)

(48) Loi 149/1949 : “ Zákon o nabývaní a pozbývaní československého státního občanství ”

(49) Loi 149/1949 : « dítě, které se narodí na území Československé republiky a jehož otec nebo matka je občanem, nabývá narozením jeho občanství ”

(50) Štefanovič, 1999 ; p. 86

(51) (Constitution 1960 : “ Obidva národy, ktoré vytvorili Československú republiku, Češi a Slováci, žijú v

bratskej zhode. Spoločné budovanie socializmu umožnilo, aby Slovensko rýchle prekonalo svoju niekdajšiu zaostalosť a povznieslo sa na vysokú úroveň v priemysle a poľnohospodárstve”).

1.3. Usage des langues slovaque et tchèque

Les langues slovaque et tchèque sont-elles employées à égalité dans tous les domaines ? Quelle est l'influence des définitions institutionnelles dans l'usage des deux langues ? Comment la vie administrative s'organise-t-elle autour de deux langues ? Les locuteurs sont-ils forcés de comprendre et parler les deux ? S'agit-il d'une cohabitation forcée, peut-être au service d'un Etat qui se veut plus fort ou d'un idéal plus large nommé “ le monde slave ” ou s'agit-il d'une cohabitation “ naturelle ”, acceptée vu la parenté des deux langues et vu l'histoire commune depuis 1918 ? Pour avoir un aperçu de l'usage des deux langues, nous allons passer en revue les divers “ lieux ” de leur emploi.

1.3.1. Mises en pratiques institutionnelles

1.3.1.1. Gouvernement (discours du président, réunions ministérielles, rédactions des lois...)

Entre les années 1948 et 1968, les réunions des membres du gouvernement avaient lieu en deux langues : et le tchèque et le slovaque. L'emploi de la langue dépendait de chaque personne : chaque personne était libre de choisir sa langue. En principe, si une personne était née dans la partie tchèque de la Tchécoslovaquie, elle parlait le tchèque. Si elle était née dans la partie slovaque, elle parlait le slovaque. Les enregistrements des réunions du gouvernement le prouvent ; les deux langues y sont mélangées sans que qui que ce soit se soucie de la compréhension de l'autre langue. Nous pouvons comparer cet état de fait avec ce qui se passe dans les délibérations parlementaires ou gouvernementales en Suisse : les procès verbaux ne sont pas en trois exemplaires, donc en allemand, français et italien, mais chaque intervention y est reproduite dans la langue dans laquelle elle a été exprimée. Cependant, vu les différences entre ces langues : l'allemand faisant partie des langues germaniques, l'italien et le français des langues latines, l'effort que font ces politiciens est

incomparablement plus grand que celui fourni par les politiciens tchèques et slovaques qui n'ont pas eu à apprendre au préalable la langue de leurs collègues. En effet, personne ne prenait des cours ; nous pourrions parler d'un apprentissage par immersion, explicable par le fait qu'à cette époque-là, la télévision et les journaux étaient en tchèque et en slovaque, les politiciens, en particulier, avaient des contacts réguliers avec les locuteurs de l'autre langue.

Quant aux présidents de la République tchécoslovaque, ils faisaient leurs discours dans leur première langue ; Klement Gottwald, entre 1948 et 1953, et Antonin Zápotocký, entre 1953 et 1957, tous les deux Tchèques, ont donc parlé le tchèque.

1.3.1.2. Administration (interface avec les citoyens, donc formulaires officiels, actes de naissance, de mariage, de décès, etc ; armée, langue des commandements, livrets militaires...)

La question administrative était délicate après la fin de la guerre. Après le départ des Tchèques qui, jusqu'en 1938, avaient occupé la plupart des postes dans l'administration, l'éducation, l'armée, etc, ces postes administratifs furent pris par les Slovaques entre 1938 et 1945. Après 1945, le gouvernement tchécoslovaque en exil ne demanda plus aux Tchèques de reprendre leurs postes (52). Le Conseil national slovaque insista sur le fait que les postes importants à l'Etat ne pouvaient pas être occupés par ceux qui se battaient pour avoir un Etat indépendant. Mais tout d'abord, le Conseil national slovaque congédia toutes les personnes de nationalités hongroise et allemande (Information probablement contenue dans les actes de naissance) et décida que les dossiers des employés slovaques devaient être étudiés (53).

L'armée

Pour l'armée slovaque, le Programme de gouvernement de Košice déclarait : “ [...] de nouvelles unités militaires seront formées, composées principalement d'hommes de nationalité slovaque et utilisant la langue de commandement et de travail slovaque [...] ” (54). Il faut dire que les jeunes hommes qui devaient effectuer leur service militaire étaient envoyés dans tout le pays, sans considération pour leur nationalité. Mon grand-père (Slovaque), ainsi que ses amis slovaques

effectuaient leur service militaire en Tchéquie, tandis que la plupart des jeunes hommes tchèques

(52) Rychlik, 1998 ; p. 61

(53) Ordre du Conseil national slovaque 44/1945 et ordre 99/1945

(54) Rychlik, 1998 ; p. 62 : “ [...] budú tvorené narodné slovenské vojenské útvary, složené prevažne z mužstva, poddôstojníctva a dôstojníctva slovenskej národnosti a používajúce veliacu a služobnú reč slovenskú [...]”

partaient faire leur armée en Slovaquie. Les jeunes soldats ne pouvaient pas choisir l’endroit. Leurs commandants étaient indifféremment Tchèques ou Slovaques, les Tchèques donnaient leurs ordres en tchèque, tandis que les commandants slovaques le faisaient en slovaque.

La police

En février 1945, en Slovaquie, la police et la gendarmerie furent supprimées d’après la loi 6/1945. A la place, on créa une unité nationale qui s’appela « žandárstvo » en Slovaquie et, à partir de 1947, “ četníctvo ” en Tchéquie. De plus, une nouvelle police fut instaurée et nommée “ Sécurité nationale ” (“ Národná bezpečnosť”). Dans la Sécurité nationale, seuls “ des demandeurs de nationalité slovaque, tchèque et autre nationalité slave [pouvaient être admis] ” (55). En 1947, une loi qui garantissait la sécurité dans l’Etat dans toute la Tchécoslovaquie fut adoptée. Comme dans l’armée, chacun parlait sa langue sur son territoire.

L’industrie

L’industrie commença à venir de la Tchéquie en Slovaquie, c’est-à-dire que des entreprises tchèques ouvrirent des unités de production en Slovaquie. Jan Ursíny, un historien slovaque, écrivit dans ses mémoires : “ les postes de direction des entreprises industrielles [...] ont été occupés tout d’abord par les employés tchèques, ce qui a fait beaucoup de mauvais sang en Slovaquie et ce qui a beaucoup nui à la bonne relation avec les Tchèques. Aucun Slovaque ne figurait dans les postes de directions des différents domaines de l’industrie. [...] ” (56). A partir de 1948, un système de placement obligatoire des employés fut instauré, ce qui amena beaucoup de Tchèques en Slovaquie et vice versa. Cela créa des tensions entre les Tchèques et les Slovaques, même s’il faut ajouter que la situation d’avant 1938 (quand les Tchèques étaient envoyés à tous les postes importants en Slovaquie) ne se répéta jamais, car les postes de l’administration

slovaque n'étaient pas occupés par des Tchèques.

(55) Rychlík, 1998 ; p. 62 : “[...] žiadatelia slovenskej, českej, alebo inej slovanskej národnosti » (malheureusement, je n'ai pas trouvé d'exemples plus précis

(56) Rychlík, 1998 ; p. 63 : “[...] na vedenie priemyslových podnikov, ktoré sa tvorili na Slovensku, všade hľadeli v prvom rade uplatňovať českých ľudí, čo narobilo veľmi mnoho zlej krve na Slovensku a veľmi poškodzovalo dobrý vzťah k Čechom. Vtedy sa tvorili generálne riaditeľstvá jednotlivých priemyslových odvetví, ale ani jediný Slováč na vedúce miesto nebol navrhnutý ”

1.3.1.3. Enseignement, écoles (bulletins scolaires, langue employée par les enseignants, enseignement du tchèque en Slovaquie et du slovaque en Tchéquie

Les écoles primaires et secondaires dépendaient du Conseil national slovaque en Slovaquie et de l'Assemblée nationale (tchécoslovaque) en Tchéquie. Les universités dans tout le pays dépendaient de l'Assemblée nationale. D'après la Constitution de 1948, toutes les écoles sont publiques, l'enseignement de base est unifié, obligatoire et gratuit (57).

D'après les souvenirs des personnes ayant fait leurs études autour de l'année 1948, les Tchèques parlaient le tchèque, tandis que les Slovaques parlaient le slovaque. Les enseignants étaient tchèques en Tchéquie et slovaques en Slovaquie. Si un enseignant tchèque habitait en Slovaquie, il parlait sa langue, le tchèque, et vice versa. Je n'ai pas trouvé d'exemples d'enseignants qui parlaient le tchèque et enseignaient le slovaque ou le contraire. Par contre, j'ai trouvé plusieurs personnes qui se souvenaient d'avoir eu un professeur de mathématiques tchèque en Slovaquie ou vice versa. Ma mère, qui est Tchèque d'origine et qui est venue habiter en Slovaquie quand elle avait 13 ans (en 1956), dit que, comme sa première langue était le tchèque, elle devait apprendre le slovaque. Elle se souvient d'avoir eu des professeurs très indulgents avec elle et elle n'était pas punie à cause des fautes tchèques en slovaque. Elle apprenait le slovaque petit à petit et ils ne lui ont jamais posé de problèmes dans d'autres matières que le slovaque. Par contre, elle devait passer tous les examens en slovaque et non pas en tchèque.

En ce qui concerne l'apprentissage de l'autre langue, donc du tchèque en Slovaquie et du slovaque

en Tchéquie, il n'était pas formel, mais le cours de littérature comportait des œuvres des auteurs des deux langues et s'intitulait d'ailleurs cours de « littérature tchécoslovaque ». Ma grand-mère (83 ans, Tchèque) se souvient d'avoir appris des poèmes de Hviezdoslav (un écrivain slovaque), mais elle n'a jamais appris la grammaire slovaque.

(57) Constitution 1948, § 13

1.3.1.4. Médias (radio et journaux)

Lors des discussions concernant la Constitution de 1948, le Conseil national slovaque voulait avoir une plus grande compétence dans les domaines de la science, de l'éducation, de la culture et de la santé. Il demandait le contrôle sur la Radio slovaque. Kopecký, un des députés tchèques, dit : « [...] tout le monde doit reconnaître que la radio doit être dirigée au niveau étatique (tchécoslovaque). Bien sûr que nous allons respecter les droits des Slovaques. On ne peut en aucun cas accepter que la radio appartienne à la Slovaquie. Nous devons insister catégoriquement que la radio soit unifiée. Sinon, ce serait du séparatisme. » (58). A la même réunion des députés, le député Kopecký ajouta : « Le cinéma est aussi une entreprise d'Etat. Dès qu'il s'agit d'une entreprise étatique, il s'agit toujours d'une entreprise de tout l'Etat. Il faudrait parler d'« art cinématographique », parce que, quand on dit « le cinéma », on peut aussi comprendre « la production cinématographique ». Côté administration et organisation, le cinéma est clairement unifié au niveau de tout l'Etat. Je propose donc d'enlever la radio [des propositions du Conseil national slovaque] et, au lieu de « film », mettre la formulation « art cinématographique » (59). Les députés se mirent également d'accord sur le fait que deux agences de presse (une en Slovaquie et une en Tchéquie) n'étaient pas nécessaires. Ils argumentaient : « La ZAS [agence d'information slovaque] doit être annulée. Nous sommes l'unique Etat au monde où nous avons deux agences de presse officielles » (60).

En règle générale, la radio et le cinéma étaient séparés : on parlait slovaque en Slovaquie et tchèque

en Tchéquie.

(58) Rychlik, 1998 ; p. 121 : “ [...] každý musí uznať, že rozhlas musí byť řízen v ceslostátním měřítku. Samozřejmě že budeme respektovat práva Slováků. V žádném případě nemůžeme dopustit, aby rozhlas patřil Slovensku. Musíme důrazně na tom trvat, že rozhlas je jednotný. Jinak by to byl separatismus”

(59) Rychlik, 1998 ; p.122 : “ Film je také státní podnik. Pokud jde o státní podniky, jsou to vždy podniky celostátní. Muselo by se to formulovat jako “ filmové umění ”, poněvadž pod pojmem film lze rozumět také filmové podnikání. Administrativně a organizačně je film celostátně jednotný. Navrhuji rozhlas škrtnout a místo film dát formulaci “ filmové umění ”

(60) Rychlik, 1998 ; p. 122 : “ ZAS [zpravodajská agentúra Slovenska] se musí zrušit. Jsme jediný stát na světě, kde jsou dvě úřední tiskové kanceláře

La littérature

Après février 1948, les littératures tchèque et slovaque fonctionnent sous la pression idéologique de la « démocratie populaire ». Dans les relations tchéco-slovaques, nous sentons un modèle asymétrique : la culture est dirigée de Prague, la culture tchèque est préférée, la culture slovaque vit dans son ombre. Officiellement, il existait des organisations étatiques, c’est-à-dire tchécoslovaques : « Union des écrivains tchécoslovaques » (« Svaz československých spisovatelů »), « Académie des sciences tchécoslovaques » (« Československá akadémia vied »), la maison d’édition nommée « L’Ecrivain tchécoslovaque » (« Československý spisovateľ »). En même temps, il existait des institutions slovaques : « Union des écrivains slovaques » (« Zväz slovenských spisovateľov »), « Académie des sciences slovaques » (« Slovenská akadémia vied »), la maison d’édition nommée « L’Ecrivain slovaque » (« Slovenský spisovateľ »). Il était néanmoins clair que, dans la pratique, les organisations et les institutions appelées « tchécoslovaques » étaient plutôt tchèques. Par exemple, dans la maison d’édition « L’Ecrivain tchécoslovaque », seuls des livres tchèques étaient publiés ; ou encore dans l’institution « Académie des sciences tchécoslovaques », on trouvait uniquement des employés tchèques.

1.3.2. Témoignages

Le président tchécoslovaque Edvard Beneš présenta, entre autres, ses opinions sur le problème de la nation tchécoslovaque unie et l'envoya le 5 novembre 1944 au Conseil national slovaque. Pour Beneš, il n'y avait qu'une nation, à savoir la nation tchécoslovaque. Il n'obligeait personne à prendre son opinion pour la sienne, mais insistait sur le fait que se disputer pour la terminologie était inutile. Il citait la terminologie anglaise et la donnait en exemple. Voici quelques extraits de son témoignage :

« Je n'ai jamais caché [...] que j'ai toujours défendu et défends le point de vue de la nation tchécoslovaque unie. [...] Les Tchèques et les Slovaques sont pour moi deux parties égales d'une seule et même nation, ayant les mêmes droits et toutes les deux complètement développées. L'une parle le tchèque, l'autre le slovaque, les deux langues sont égales et doivent être respectées de la même manière et à égalité. [...] Les deux parties de la nation avaient toujours et ont encore tellement de valeurs culturelles et idéologiques communes qu'il n'existe aucune autre nation ni deux autres nations qui seraient dans une situation similaire [...] ». (61).

Edvard Beneš continue sa déclaration en écrivant: « [...] Si, en Slovaquie, il y a une grande partie ou la majorité des habitants qui se sentent exclusivement Slovaque et qui désigne ces habitants comme « nation slovaque », il est alors nécessaire de constater ce fait et de le respecter ; cela n'a pas de sens de se disputer à cause d'une terminologie de la nation slovaque ou tchécoslovaque. [...] » (62).

« Je refuse surtout qu'il faudrait ordonner, imposer ou décréter par une loi qu'il existe une nation tchécoslovaque. Décider, voter ou ordonner qu'il y a soit une nation tchèque et slovaque soit une nation tchécoslovaque, est tout simplement absurde. [...] Chez nous, un Slovaque (en tant que nation), un Tchèque (en tant que nation), un Tchécoslovaque (en tant que nation) doivent être entièrement et sincèrement respectés. [...] J'ai toujours refusé et refuse de regarder la relation des Tchèques et des Slovaques comme si l'un était nationalement prêt et l'autre nationalement pas prêt, l'un qui est plus grand et plus fort et qui, pour cela, devrait peut-être avoir le droit d'avaloir culturellement et de dominer politiquement l'autre ou, comme on dit, de le tchéquiser... C'est pourquoi la dispute

autour de la question de savoir si nous sommes deux ou une seule nation(s) n'est pas une dispute pour qui reconnaît les Slovaques et les Tchèques comme deux nations particulières, puisque cela ressort des faits donnés et existants [...]. On dit en Angleterre : English nation, Scottish nation, Welsh nation, mais on dit également avec la même tolérance : British nation. C'est tout simplement l'expression d'un plus grand

(61) Benko, 1998 ; p. 372, « Nikdy jsem nikomu netajil [...], že ja jsem vždy hájil a hájím stanovisko jednotného národa československého. [...] Češi a Slováci jsou mi dve rovnocenné, rovnoprávne a stejně plně vyspelé části jednoho a téhož národa. Jeden mluví češtinou, druhý slovenštinou, oba jazyky jsou rovnoprávne a musí být stejně a rovně respektovaný. [...] Obě tyto části národa vždycky měly a mají tolik kulturních a ideových hodnot společných, že není druhého národa anebo není druhých dvou národů, kteří by měli situaci podobnou [...] »

(62) Benko, 1998 ; p. 372 : « [...] Jestli na Slovensku je velká část nebo většina obyvatelstva, která se cítí výlučně Slováky ; jestli táto většina nazývá toto obyvatelstvo slovenským národem, je proste nutno tento fakt kostatovat a respektovat, nemá smyslu vesti spor o nejakou terminologii národa slovenského a československého. [...] »

développement. Pourquoi ne pourrait-on pas être aussi tolérant ? [...] » (63).

Juste après le « Troisième accord de Prague » en 1946, un sondage fut effectué par l'Institut tchécoslovaque pour la recherche de l'opinion publique (« Československý ústav pro výzkum veřejného mínění »). Ce sondage devait compléter les opinions des partis politiques tchèques concernant la question de la Slovaquie. 65% des interrogés pensaient que les Tchèques et les Slovaques étaient deux branches d'une même nation, 21% déclaraient qu'il s'agissait de deux nations et le reste, les 14% des interrogés ne savaient pas répondre (64). Jan Rychlik cite dans son livre les résultats de ce sondage : « La théorie de deux branches d'une seule nation avaient une tradition beaucoup plus longue que celle de deux nations, ce qui explique pourquoi cette deuxième opinion n'est partagée que par un cinquième de la population tchèque. Quant à la constitution étatique de la Slovaquie, seuls 10% des interrogés considéraient convenable le retour vers la constitution proposée par le Programme de gouvernement de Kosice (65).

Dans le XXIème Mémoire sur la situation en Slovaquie en août 1946, publié par le département de la politique scientifique du Parti socialiste national tchécoslovaque, nous avons trouvé un petit texte que nous pourrions considérer comme un témoignage involontaire de la compréhension et de la communication entre Tchèques et Slovaques ; cette partie du Mémoire, intitulée “ psychologie des Slovaques ” fait état de la vision des choses suivante:

(63) Benko, 1998 ; p. 372-373 : « Odmítám zejména, že by se snad mělo nařizovat, vnučovat nebo zákonem předpisovat, že existuje národ československý. Usnést, odhlasovat nebo nařídít, že je buď národ český a národ slovenský nebo národ československý, je prostě absurdní. [...] U nás má bytí plně a poctivě respektován Slovák (jako národ), Čech (jako národ), Čechoslovák (jako národ). [...] Stejně jsem vždy odmítal a odmítám dívat se na poměr Čechů a Slováků jako na jednoho národně hotového a druhého národně nehotového, jednoho, který je vyšší a silnější a proto by snad měl mít právo druhého kulturně pohltit a politicky ovládat, nebo – jak se prostě říká – čechizovat... Proto spor o to, zda-li jsme jeden či dva národy, není sporem, zda-li někdo uznává Slováky a Čechy jako zvláštní národy, nýbrž vychází prostě z daných, existujících faktů [...]. V Anglii se říká : English nation, Scottish nation, Welsh nation, ale se stejnou oprávněností a plnou tolerancí : British nation. Je to prostě výraz vyššího stupně vývoje. Proč bychom si také my neměli osvojit stejnou toleranci ? [...] »

(64) Rychlík, 1998 ; p. 52

(65) Rychlík, 1998 ; pp. 52-53 : « Teorie o dvou větvích jednoho národa byla u nás tradována nepoměrně déle než teorie o dvou národech, což vysvětluje, proč tato druhá modifikace je sdílena dosud jen pětinou české veřejnosti. Pokud šlo o státoprávní postavení Slovenska, vlastně jen 10% dotázaných pokládalo za vhodný návrat k uspořádání, které předpokládal košický vládní program »

“ [...] les Slovaques ressentent une affinité naturelle envers les Tchèques – les gens qui leur sont les plus proches par le sang. Si [les Slovaques] sont laissés tranquilles, si une propagande ne les influence pas ou s'ils ne sont pas fâchés à cause des interventions dans leurs affaires intérieures, ils peuvent être de bons et sages partenaires des Tchèques dans la Tchécoslovaquie. Mais il faut dire qu'en tant que membres de la famille slave, ils sont très émotifs et ont de fortes tendances particularistes. Leur niveau peu élevé d'instruction et de culture générale, il est facile de les fâcher [...] Il faut surtout faire attention à ce que leurs sentiments, surtout religieux et nationalistes, ne fassent pas l'objet de spéculations [...] ” (66). C'est dans la conclusion du Mémoire que nous apprenons que “ il ne faut pas avoir peur de l'attitude du peuple slovaque envers la Tchécoslovaquie et les Tchèques, [cette attitude envers les Tchèques] est naturelle. Il faut par contre suivre de près l'activité des chefs politiques en Slovaquie qui ont parfois des tendances

autonomistes, voir séparatistes [...]” (67).

Par ailleurs, en ce qui concerne l’emploi de la langue, voici quelques souvenirs de ma grand-mère (83 ans, Tchèque) qui montrent bien que la population ne faisait pas de différences entre les deux langues. Il semble qu’à l’époque il y avait une réelle volonté de se comprendre mutuellement ; d’ailleurs, d’après les réponses aux questions concernant la caractérisation de l’autre langue aussi bien les Tchèques que les Slovaques de plus de 63 ans et déjà adultes en 1948 savaient et savent apprécier, réciproquement, le slovaque et le tchèque puisqu’ils utilisent des épithètes telles que “ belle, mélodieuse, proche de ma langue ”.

Ma grand-mère épousa un Slovaque en 1941 et vécut en Tchéquie jusqu’en 1956. Son mari apprit le tchèque et parlait le tchèque en Tchéquie. Dès qu’ils déménagèrent en Slovaquie, mon grand-père recommença à parler le slovaque, tandis que ma grand-mère continuait à parler le tchèque. Elle dit : “ j’ai la tête dure, je savais que je faisais des fautes en slovaque et surtout je savais que tout le monde comprenait, j’ai donc continué à parler le tchèque ” (68). Elle travaillait comme

(66) Rychlík, 1998 ; p. 388

(67) Rychlík, 1998 ; p. 389 : “O postoj slovenského lidu k Československu a k Čechům není třeba se obávat, tíhne k nim od přirozenosti. Je však třeba sledovat činnost politických vůdců na Slovensku, kteří mají místy autonomistické až separatistické sklony [...]”

(68) Souvenirs de ma grand-mère : “ Mám tvrdou hlavu, věděla jsem, že dělám moc chyb v slovenštině a též jsem věděla, že všichni rozumí, tak jsem mluvila dál česky ”

secrétaire pour le Comité national du district (Okresný národný výbor). Elle dit ne jamais avoir eu de problèmes à cause de la langue tchèque, elle répondait au téléphone en tchèque, par contre, elle dit avoir appris à écrire correctement en slovaque. Elle ajouta que, si elle n’était pas sûre de l’orthographe de tel ou tel mot, elle n’hésitait pas à demander – personne ne le prenait mal, personne ne l’obligeait à parler le slovaque. Son tchèque n’est plus tout à fait pur, il lui arrive de dire des mots slovaques au milieu d’une phrase (elle explique que c’est quand elle pense que les autres pourraient ne pas comprendre). Elle revendique être une Morave ; comme elle habite à Košice (à l’Est de la Slovaquie), elle dit que les gens (les Slovaques) sont plus proches des

Moraves que des Tchèques.

La Moravie

Suite à ce témoignage, il nous semble nécessaire de nous poser la question de savoir pourquoi il n'existe pas de « nation morave ». Quelle est donc la spécificité de la Moravie ?

Le territoire de la Moravie se trouve dans la partie orientale de la Tchéquie et donc à la frontière avec la Slovaquie sur toute sa longueur. Le nom du peuple morave fut probablement pris du nom de la rivière Morava. D'après Robert Kepřt (69), les habitants de la Grande Moravie, une principauté réunie par le prince Mojmir au 9^e siècle, étendue sur le territoire de la Moravie du Sud et de la Slovaquie occidentale, étaient des Slaves, souvent appelés Moraves. Depuis 1182, les Moraves étaient unis par Konrad II Ota et avaient leurs armoiries : une aigle femelle. A partir de cette même date, le territoire de la Moravie s'appelait « Margraviat Morave » (« Moravské markrabství »). A partir de la fin du 13^e et au début du 14^e siècle, « la Moravie avait constitué, avec la Bohême et le petit duché de Silésie, l'ancien royaume de la couronne de Saint-Venceslas dans des frontières qui ont traversé les siècles, jusqu'à la formation de l'Etat tchécoslovaque en 1918 » (70).

Certains Moraves et Silésiens revendiquaient ce que Wehrle appelle le « moravisme » (71). Nous pouvons le voir dans les demandes de 1968, quand certains Moraves, membres du « Mouvement

(69) Ročenka Moravského národního kongresu, 1993/1994

(70) Wehrle, 1994 ; p. 81

(71) Wehrle, 1994 ; p. 81 : « moravanství »

pour la réhabilitation de la Moravie et de la Silésie » (72) se prononcèrent en faveur d'un système fédéral tripartite. Il s'agissait d'un système qui ferait de la Moravie un « partenaire égal des Tchèques et des Slovaques » (71).

Marès, dans son livre sur l'histoire des Tchèques et des Slovaques, explique : « Les Moraves, ils ne constituent pas d'entité ethnique ou linguistique spécifique. Ils sont tchèques, même s'ils ont

une forte conscience régionale, comme peuvent l'avoir des Lorrains ou des Dauphinois » (73). Dans les témoignages qui suivent à la fin de ce chapitre, nous pouvons constater que la plupart des interrogés de Moravie expriment exactement ce sentiment : ils sont Tchèques, mais viennent de Moravie.

Vít Novotný, un journaliste tchèque, décrit dans son article sur Internet les différentes traductions du mot « tchèque ». L'anglais propose plusieurs traductions : le mot « Tchéquie » est traduit par « Bohemia », le mot « Moravie » par « Moravia ». Il y a également des adjectifs : « Bohemian » pour « tchèque » et « Moravian » pour « Morave ». On trouve en anglais le mot « Czech » qui est à la fois l'adjectif « tchèque » et à la fois le substantif « Tchèque ». Il faut préciser que la langue tchèque ne distingue pas entre « Bohemian » qui serait plutôt un habitant de la Bohême, que les Moraves appellent justement « Čechy », et « Czech » qui serait un habitant qui vit en Tchéquie, Moravie ou encore Silésie, donc en République tchèque, que les Moraves désignent « Česko » ou « Česká Republika » ; il est intéressant de noter que les « Bohémiens » et les Slovaques ne font pas cette différence que nous avons relevée chez les Moraves. L'allemand est aussi précis dans les traductions que l'anglais. Il traduit les expressions « Česká Lípa » (« Tilleul tchèque ») par « Böhmisch-Leipa » et non pas par « Tschechisch-Leipa ». Voici un autre exemple : « Český les » (la forêt tchèque) est traduit par « Böhmer Wald ».

Novotný parle également des questionnaires des recensements de la population en 1991 et en 2001. Il reproche à ce questionnaire de n'accepter qu'une seule nationalité. D'après lui, de nombreux Moraves seraient contents de pouvoir se caractériser en tant que Tchèques et Moraves en même temps. Pour illustrer cette déclaration, il propose l'exemple de la Grande-Bretagne, dont les citoyens peuvent s'identifier en tant qu'Écossais et Britanniques en même temps (74).

(72) Rychlík, 1998 ; pp. 233-235 : « Hnutí za rehabilitaci Moravy a Slezska »

(73) Marès, 2005 ; p. 27

(74) Novotný : Název Česka a česká národní totožnost, www.britskelisty.cz

Alexander Stich, un linguiste tchèque, a décrit la situation linguistique en République tchèque dans les « Bristské listy » (74). D'après lui, la plupart des Tchèques parlent un des nombreux dialectes et ces dialectes deviennent plus à la mode que le tchèque officiellement codifié, et cela à l'oral et à l'écrit. Stich explique que seuls les Moraves qui viennent en Bohême parlent le tchèque codifié

pour dissimuler leurs dialectes qui seraient hiérarchiquement inférieurs. Pour expliquer ce « complexe d'infériorité », voici une blague très courante, que nous pouvons même trouver sur le site Internet du Parti national morave :

« Tu es Morave ? »

« Ouais. »

« Ah bon ; je ne me lie pas d'amitié avec eux. »

« Pourquoi ? »

« Ce sont des Slovaques qui n'ont pas réussi à s'enfuir jusqu'en Tchéquie » (75)

Stich insiste sur ce fait en donnant l'exemple des doublages des Moraves par des Tchèques dans les films tchèques. (Les Moraves se font doubler par leurs collègues tchèques, car ils ont une prononciation qui ne passerait pas chez les auditeurs tchèques). D'après Stich, le fait de parler un tchèque « général » (obecná čeština) est bien accepté en Bohême, tandis que chez les Moraves, il s'agit d'un élément étranger. Il y aurait même des Moraves, pas très nombreux pour l'instant, qui se prononceraient en faveur de la codification de la langue morave. Stich donne cinq raisons pour lesquelles les Moraves voudraient que leur langue soit officiellement codifiée. Il s'agit tout d'abord de raisons historiques : les Bohémiens et les Moraves existaient comme deux nations séparées avant de se mettre ensemble. Ensuite, il y a le fait que la langue morave est plus proche des autres langues slaves, notamment du slovaque, même si, à l'école, l'enseignement officiel compare le morave avec le tchèque ancien et que le morave est donc classifié comme étant un dialecte primitif. La troisième raison consiste à faire la différence entre la Bohême, où on parle une sorte de tchèque, et la Moravie, où il y a une diversité importante de dialectes, similaire à la diversité que nous retrouvons en Slovaquie. La quatrième raison concerne également l'histoire, mais cette fois-ci l'histoire linguistique : la langue morave existait depuis des siècles quand Ludovít Štúr a remarqué que le morave et le slovaque étaient très similaires entre eux et à la fois

(75) - Ty jseš Moravák ? – N6. – No, tak s tĕma j6 se nekamar6dĕm. – Proĉ? – To jsou Slov6ci, kteřĕ nestaĉili utĕct do Āech.

tous les deux très différents du tchèque. Nous ajoutons que la troisième et la quatrième raisons

sont contradictoires : Stich parle d'une langue morave, mais également d'une diversité importante de dialectes moraves. La cinquième et dernière raison est en fait une critique Jan Kollár et son œuvre sur la « nécessité d'une langue codifiée et unie pour les Tchèques, les Moraves et les Slovaques » de 1846 qui ne laisse pas les Moraves s'exprimer et leur impose artificiellement la langue tchèque (voir la note 74).

J'ai trouvé sur Internet un dictionnaire morave-tchèque, qui a pour but d'expliquer tous les mots et toutes les expressions qui sont différents dans les deux langues. Il a été créé, car les Tchèques ne comprennent souvent pas ce que disent les Moraves et que ceux-ci sont fatigués d'expliquer et de tout répéter. (76).

Témoignages :

Jarmila (32 ans, Morave) : « Je suis Morave, même si je dis plus souvent que je suis Tchèque. Quand je suis à l'étranger et que je rentre chez moi, je préfère dire : je rentre en République tchèque (« Česko ») au lieu de dire en Tchéquie (« Čechy »), car pour moi, la Tchéquie n'est pas la même chose que la République tchèque. Pour moi, il y a la Tchéquie, la Moravie et la Silésie. Quant à ma nationalité officielle, elle est tchèque, on a toujours rempli les questionnaires ainsi. » (77).

Ida, (30 ans, Tchèque): “J’ai vécu pendant trois ans à Brno et ce qui m’a frappé c’est le fait que tous les Moraves disent, quand ils vont en dehors de la Moravie: on va en Tchéquie. Je leur disais: mais vous êtes où maintenant ?! Il est vrai que dans le reste de la République tchèque, on dit : on va en Moravie. » (78).

(76) morce.slovníky.org

(77) « Jsem Moravačka, hoci častěji říkám, že jsem Česka. Když jsem v zahraničí a vracím se domů, tak raději říkám : jdu do Česka a ne do Čech, protože pro mne Čechy a Česká republika není to samý. Pro mne jsou Čechy, Morava a Slezsko. Co se týče mé oficiální národnosti, je česká, tak jsme vždy psali do dotazníků”

(78) « Tři roky jsem žila v Brně a vždy mně šokovalo, že Moravani, když jdou pryč z Moravy, říkají : jdeme do

Čech. Říkala jsem jim : ale kde jste teď ?! Je též pravda, že jinde v České republice se říká : jdeme na Moravu »

Lidie (29 ans, Morave) : « Je viens de Moravie, mais je suis Tchèque. Je ne peux pas m’imaginer que la Moravie pourrait se détacher de la Tchéquie ! » (79)

Milada, (45 ans, Morave) : « Je suis Morave, même si officiellement on parle de la nationalité tchèque. En fait, on dit le plus souvent que l’on vient de Moravie et non pas que nous sommes Moraves (80).

Milan (41 ans, Morave) : « Je suis Tchèque, de Moravie. Je parle un tchèque bizarre, avec des mots moraves » (81).

Josef, (61 ans, Morave) : « Nous sommes Moraves, nous nous sentons Moraves. Cela ne me dérange pas de vivre avec les Tchèques, mais je n’aime pas quand les Tchèques nous prennent pour quelqu’un de moins bien – à cause de notre accent, des mots que nous utilisons. Je n’aime pas non plus le pragocentrisme. Je me souviens même que Klaus (le président actuel de la République tchèque) a dit une fois : ces Tchèques en Moravie. » (82).

Petr, (55 ans, Morave) : « Je suis Morave ou plutôt je viens de Moravie. Je suis content en Tchéquie, mais ce qui me dérange c’est quand on ne parle pas de la Moravie dans le journal télévisé – tout est sur Prague. On n’a qu’une demi-heure d’un programme du soir, une fois par semaine de Brno, sinon rien. Les Slovaques s’intéressent plus à la radio de Brno que les Tchèques ». (83)

(79) « Jsem z Moravy, ale jsem Česka. Neuměla bych si představit, že by se Morava oddělila od Čech ! »

(80) Jsem Moravačka, ale oficiálně se mluví o české národnosti. Vlastně nejčastěji se říká, že pocházíme z Moravy a ne že jsme Moraváci » Jsem Moravačka, ale oficiálně se mluví o české národnosti. Vlastně nejčastěji se říká, že pocházíme z Moravy a ne že jsme Moraváci »

(81) « Jsem Čech, z Moravy. Mluvíím divnou češtinou, s moravskýmá slova »

(82) « Jsme Moraváci, cítíme se Moraváci. Nevadí mi žít s Čechmi, ale nemám rád, když námi Češi pohrdají – kvůli

přízvuku, slovám, které používáme. Taky nemám rád pragocentrismus. Pamatuji si, když Klaus jednou řekl : ti Češi na Moravě »

(83) « Jsem Moravák, aneb jsem z Moravy. Já jsu spokojený v Čechách, ale vadí mi, když o nás vůbec nemluví ve správách – všechno je o Praze. Máme jenom půl hodinku večerního vysílání raz v týdnu z Brna, jinak nic. O brněnské rádio se více zajímají Slováci, než Češi »

Jarmila (52 ans, Morave) : « Je suis Morave avec la nationalité tchèque. Je parle tchèque, car nous ne pouvons pas parler d'une langue morave : il y a de nombreux dialectes moraves. Je parle le dialecte de Haná. Chaque petite région a son dialecte : par exemple on appelle les gens de Uherské Hradiště « Taleřci », car ils disent « talěrek » au lieu de dire « talířek (petite assiette) ». (84).

(84) « Jsem Moravačka s českou národností. Mluvím česky, protože nemůžeme mluvit o jedné moravském jazyce : je mnoho moravských nářečí. Já mluvím hanácky. Každá oblast má svoje nářečí : například my říkáme o lidech z Uherského Hradiště « talěci », protože říkají « talěrek » a ne « talířek » »

Chapitre 2 : 1968, Československá socialistická republika **ČSSR**

2.1. Situation politique et institutionnelle

Le gouvernement d'Antonin Novotný (président entre 1957 et 1968) était centralisé à Prague. Les représentants de la partie tchèque reprochaient à Novotný « la non démocratie » (85), tandis que le gouvernement slovaque lui reprochait son manque d'intérêt pour la question slovaque et la centralisation de tous les organes à Prague. Un incident qui mena à un conflit ouvert envers Alexander Dubček, secrétaire général du Parti communiste slovaque. Cet incident commença avec la visite officielle de Novotný à Matica slovenská, en août 1967, quand Novotný refusa les demandes de Matica d'avoir le pouvoir de contrôler la littérature venant de l'étranger, ainsi que celui d'entretenir des relations avec les émigrés slovaques à l'étranger. Pour Novotný, il s'agissait d'un essai de propager le séparatisme en Slovaquie. Suite à cette visite, Novotný voulut insister sur le rôle de guide du Parti communiste tchécoslovaque. Dubček, soutenu par la plupart des membres du gouvernement slovaque, s'opposa à la proposition de Novotný et contesta le « cumul des fonctions » du gouvernement tchèque et demanda plus de responsabilités et de pouvoirs aux organes slovaques (86). La crise fut renforcée par la manifestation des étudiants à Prague, le 31 octobre 1967 qui protestaient contre le fait que l'électricité avait souvent été coupée à l'internat des étudiants. Les étudiants criaient « on veut de la lumière » (87) et la manifestation prit un caractère politique. La police intervint brutalement contre les étudiants et ce fut une autre « goutte » qui contribua à la baisse de la popularité du régime politique de cette époque-là.

Dès le 11 décembre 1967, deux camps se créèrent : « le camp de Novotný » (« Novotnovský tábor ») et « le camp anti-Novotný » (« Protinovotnovský tábor »). Nous pouvons constater que

Novotný n'était pas soutenu uniquement par les Tchèques ; au contraire, la plupart des membres du camp anti-Novotný étaient des Tchèques, tandis qu'il y avait plusieurs Slovaques qui

(85) Rychlík, 1998 ; p.213 : « nedemokratičnost »

(86) Rychlík, 1998 ; pp. 213-215

(87) Rychlík, 1998 ; p. 215 : « chceme světlo »

soutenaient le camp de Novotný (88). Le conflit se termina par la démission de Novotný en janvier 1968 ; ce fut Alexander Dubček qui prit la fonction de secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque.

Le Conseil national slovaque prépara, en mars 1968, une déclaration qui demandait de revenir au Programme de gouvernement de Košice et qui refusait la centralisation de Prague. Le but de cette déclaration était de proposer une fédération.

Vers la fin de mois de mars, Antonín Zápotocký, qui avait démissionné du poste de secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, démissionna également du poste de président de la République et fut remplacé par Ludvík Svoboda, président de la République tchécoslovaque jusqu'en 1975. Il y eut également un changement au niveau du gouvernement tchécoslovaque, Černík devint le chef du gouvernement et Peter Colotka et Gustáv Husák ses remplaçants. Il faut juste ajouter que Husák et Colotka étaient des protagonistes principaux de la fédération en Slovaquie. Un comité pour la préparation de la fédération fut créé. D'après Rychlík, la question de la fédération était importante pour les Slovaques, car la République d'avant Munich n'était pas aussi populaire en Slovaquie qu'en Tchéquie. De nombreux Tchèques considéraient la fédération comme un problème slovaque et trouvaient que le changement de constitution de l'Etat aurait été inutilement coûteux. Les discussions autour de la fédération continuèrent, plusieurs propositions ressortirent des deux gouvernements (fédération libre ou fédération étroite, pour le gouvernement tchèque ; union libre de deux pays indépendants pour la partie slovaque, Husák et Colotka réalisèrent que la fédération ne pouvait pas être instaurée sans une démocratie (89). Ils préparèrent un programme de transformations graduelles des structures bureaucratiques en structures socialistes. L'atmosphère était très libre pendant ces quelques mois. Marès donne un exemple de cette liberté : « Jamais les Tchèques et les Slovaques n'avaient participé aux fêtes du

1^{er} mai comme ils le firent cette année-là. Sans contrainte, dans la spontanéité et la joie d'undialogue retrouvé » (90). On appelait cette période « le Printemps de Prague », qui fut caractérisée par Dubček comme un « socialisme à visage humain » (90).

(88) Rychlík, 1998 ; p. 215

(89) Rychlík, 1998 ; pp. 224-238

(90) Marès, 2005 ; p. 418

Le 26 juillet 1968, le gouvernement tchécoslovaque se mit d'accord sur les principes de la fédération : « La Tchécoslovaquie est composée de deux Etats nationaux – la République socialiste tchèque et la République socialiste slovaque. Dans l'intérêt commun, elles confient une partie de leur souveraineté et de leurs compétences à l'Etat fédéral. La souveraineté des Etats nationaux ne disparaît pas ni n'est perdue dans la souveraineté de l'Etat fédéral. La souveraineté des Etats nationaux et la souveraineté de l'Etat fédéral existent toujours, cela l'une à côté de l'autre » (91).

La fédération, également appelée « modèle symétrique », exigeait que le Conseil nation tchèque fut créé (ce qui fut fait le 10 juillet 1968) et également le Parti communiste des pays tchèques (KSČZ). La question de la fédération tchécoslovaque fut interrompue par l'occupation du territoire tchécoslovaque par l'armée soviétique (92). Le « protocole de Moscou » (« Moskovský protokol ») fut imposé à la Tchécoslovaquie, d'après lequel le gouvernement tchécoslovaque devait réinstaurer le contrôle de tous les organes, des médias, etc. Ce « protocole de Moscou » est à la base du processus appelé communément « normalisation » qui a marqué les années 1970.

En octobre 1968, la loi sur la fédération tchécoslovaque fut acceptée par l'Assemblée nationale et confirmée par la loi 143/1968 qui complétait la Constitution de 1960.

Le 17 avril 1969, Gustav Husák remplaça Dubček dans la fonction de premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque. Pour Husák, la « normalisation » fut comprise comme le retour au modèle soviétique (93) et cette période fut marquée par de nombreuses « épurations » (« čistky »), c'est-à-dire par la reconsidération des dossiers et des actions de tous les membres du Parti

communiste en Slovaquie et en Tchéquie. Pendant cette période, le Parti communiste slovaque perdit à nouveau ses compétences en faveur du Parti communiste tchécoslovaque. (94)

(91) Rychlík, 1998 ; pp. 243-244 : « Československo tvoří dva rovnoprávné národní státy – Česká socialistická republika (ČSR) a Slovenská socialistická republika (SSR). Ve společném zájmu svěčují část své suverenity a z ni vyplývající kompetence společnému federálnímu státu. Suverenita národních států tím nezaniká, ani se nekonzumuje v suverenite federálního státu. Suverenita národních států a suverenita federálního státu existují a působí vedle sebe »

(92) Rychlík, 1998 ; p. 248

(93) Rychlík, 1998 ; p. 277

(94) Rychlík, 1998 ; pp. 278-282

Les années entre 1970 et 1989 sont appelées « époque d’immobilité » par Rychlík (95), car peu de changements se produisirent. En 1975, Husák se fit élire président de la République tchécoslovaque.

Quant aux relations entre les Tchèques et les Slovaques dans la période de la normalisation, de nombreux Tchèques avaient l’impression que « les Slovaques-normalistes dirigent le pays » (96), car Husák, premier secrétaire du Parti communiste tchécoslovaque, était Slovaque ; son bras droit était Vasil Biľak, un Ukrainien, que de nombreux Tchèques considéraient comme étant Slovaque. Il faut ajouter que dans le comité du Parti communiste tchécoslovaque il n’y avait que quatre Slovaques sur douze membres (96). Par ailleurs, de nombreux Slovaques n’étaient pas contents non plus de ce nouvel état de choses. Ils voulaient que l’on décide des affaires slovaques à Bratislava, pas à Prague, et désiraient également une plus grande « visibilité » et reconnaissance de la Slovaquie à l’étranger.

2.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnosť » et « občianstvo ».

Les explications concernant les deux nations slovaque et tchèque apparaissent dans la loi constitutionnelle de 1968. Dans le préambule de cette loi, on insiste sur le fait que les deux nations tchèque et slovaque, ont un désir mutuel de vivre dans un Etat commun. “ Nous, le peuple tchèque et slovaque, tirant de la connaissance que notre histoire contemporaine est marquée par la

volonté mutuelle de vivre dans un Etat commun, nous nous sommes mis d'accord pour créer la fédération tchécoslovaque ” (97).

La question de la Slovaquie indépendante n'est pas posée à cette époque-là ; au contraire, la loi confirme la nécessité de l'Etat commun en utilisant les arguments suivants : “ les 50 ans de notre vie commune comme Etat ont approfondi et renforcé nos liens amicaux de toujours, ont permis le développement de nos nations ”(98).

(95) Rychlík, 1998 ; p. 287 : « vek nehybnosti »

(96) Rychlík, 1998 ; p. 290 : « Slováci-normalizátori ovládajú krajinu »

(97) Préambule de la loi constitutionnelle 143/1968 : « My, národ český a slovenský, vychádzajúc z poznania, že naše novodobé dejiny su preniknuté obojstrannou vôľou žiť v spoločnom štáte, sme sa dohodli na vytvorení československej federácie ”).

(98) Loi 143/1968 : “ Päťdesiat rokov nášho spoločného štátneho života prehĺbilo a upevnilo naše odveké priateľské zväzky, umožnilo rozvoj našich národov ”

Dans ce préambule, il est exprimé que “ l'union libre d'une fédération étatique est une expression correspondant au droit à l'autodétermination et à l'égalité, mais aussi la meilleure garantie de notre développement national intérieur complet et de la protection de notre indépendance et de notre souveraineté nationales. ” (99). L'article 1 précise ce qu'est la cohabitation de deux Etats dans la fédération : 1. “ La République socialiste tchécoslovaque est un Etat fédératif de deux nations égales de frères, les Tchèques et les Slovaques ” (100). 2. “ La base de la République socialiste tchécoslovaque est une union libre de deux Etats nationaux égaux des nations tchèque et slovaque, basée sur le droit d'autodétermination de chacun d'entre elles ” (101). 3. “ La fédération tchécoslovaque est l'expression de la volonté de deux nations souveraines et indépendantes, les Tchèques et les Slovaques, de vivre dans un Etat fédératif commun. ” (102). 4. “ La République socialiste tchécoslovaque est formée de la République socialiste tchèque et de la République socialiste slovaque. Les deux Républiques ont un statut égal dans la République tchécoslovaque. ” (103). 5. “ Les deux Républiques respectent mutuellement leur souveraineté et la souveraineté de la République socialiste tchécoslovaque ; de même, la République socialiste tchécoslovaque respecte la souveraineté des deux Etats nationaux. ” (104)

Chacune des deux Républiques devait s'occuper de son économie, sauf des domaines qui étaient garantis par la Fédération. Les citoyens de chaque République avaient leur propre citoyenneté, mais chaque citoyen d'une république avait les mêmes droits et obligations sur le territoire de

l'autre République et également sur celui de la République tchécoslovaque. Les deux langues, le slovaque et le tchèque, étaient deux langues égales sur tout le territoire de la Tchécoslovaquie.

(99) Idem. “dobrovoľné federatívne štátne spojenie je zodpovedajúcim výrazom práva na sebaurčenie a rovnoprávnosť, avšak aj najlepšou zárukou pre náš plný vnútorný národný rozvoj i pre ochranu našej národnej svojbytnosti a zvrchovanosti ”

(100) Idem. Československá socialistická republika je federatívny štát dvoch rovnoprávných bratských národov, Čechov a Slovákov ”

(101) Idem. Základom Československej socialistickej republiky je dobrovoľný zväzok rovnoprávných národných štátov českého a slovenského národa, založený na práve na sebaurčenie každého z nich ”

(102) Idem. “ Československá federácia je výrazom vôle dvoch svojbytných suverénnych národov, Čechov a Slovákov, žiť v spoločnom federatívnom štáte ”

(103) Idem. “Československú socialistickú republiku tvorí Česká socialistická republika a Slovenská socialistická republika. Obidve republiky majú v Československej socialistickej republike rovnoprávne postavenie ”

(104) Idem. “ Obidve republiky rešpektujú navzájom svoju suverenitu i suverenitu Československej socialistickej republiky, takisto Československá socialistická republika rešpektuje suverenitu národných štátov ”

Chaque République avait son propre Conseil national et son gouvernement. Certains pouvoirs étaient entre les mains de l'Assemblée fédérale.

La loi 149 de 1949 sur l'octroi et le retrait de la citoyenneté tchécoslovaque fut modifiée en 1968. La première loi fut adoptée par l'Assemblée nationale tchécoslovaque, tandis que cette modification de 1968 fut adoptée par le Conseil national slovaque. Le titre de la loi changea aussi : “ Loi sur l'octroi et le retrait de la citoyenneté de la République socialiste slovaque ” (105). Cette loi fait partie des lois du recueil des lois de la République socialiste tchécoslovaque. La loi sur la citoyenneté de la République socialiste slovaque est rédigée en tchèque et en slovaque. Le paragraphe 2, point 1, explique que la personne qui a la citoyenneté tchécoslovaque et est née en République slovaque, peut obtenir la citoyenneté de la République slovaque. Cette personne possède également la citoyenneté tchécoslovaque. Le deuxième cas de figure est le cas d'une personne qui a la citoyenneté tchécoslovaque et est née à l'étranger. Si cette personne a le domicile fixe en République slovaque, elle a également la citoyenneté slovaque. Si elle n'a pas de domicile fixe en République slovaque ni en République tchèque, elle a la citoyenneté de la République

slovaque si ses parents ont un domicile fixe en République slovaque (106). Le paragraphe deux est intitulé « Détermination » de la citoyenneté. Dans le paragraphe trois, on parle du « Choix » de la citoyenneté : un citoyen tchécoslovaque auquel on ne peut pas appliquer le paragraphe deux et qui n'obéit pas aux lois tchèques, peut choisir la citoyenneté et signer une déclaration.

2.3. Usage du tchèque et du slovaque en ČSSR

Mêmes questions que sous 1.3., mais il s'agit surtout d'examiner les différences, les nouveautés, notamment dans les formulaires officiels, les certificats scolaires, etc.

Nous avons ajouté la télévision dans les médias.

Ludvík Svoboda, le président de la République socialiste tchécoslovaque entre 1968 et 1975

(105) Loi 149/1949 “ Zákon o nabývání a pozbývání občanství Slovenské socialistické republiky”

(106) Loi 206/1968

parlait le tchèque, il était Tchèque. Gustav Husák, le président de la République socialiste tchécoslovaque entre 1975 et 1989 était Slovaque, il fit son serment de président en slovaque. D'après les souvenirs qu'évoque un journaliste de la télévision tchécoslovaque, Gustav Husák fut critiqué par de très nombreux Tchèques pour avoir parlé le slovaque. Par la suite, il essaya de parler le tchèque, mais son tchèque n'était pas correct et il fit l'objet de moqueries. Les gens se souviennent surtout d'un mot représentatif de son mauvais tchèque, le mot “ avril ” qui se dit “ duben ” en tchèque et “ apríl ” en slovaque. Gustav Husák adapta le mot slovaque “ apríl ” à la prononciation tchèque avec un “ ř ”, une lettre qui n'existe pas en slovaque, et disait “ aprřl ”, donc un mot ni slovaque, ni tchèque! Précisons que Husák tenait le traditionnel discours du premier janvier en alternance une année en tchèque et une année en slovaque.

L'éducation

Jusqu'à la scission de la République tchécoslovaque en 1993, les programmes scolaires slovaques comprenaient un certain nombre d'heures de langue et de littérature tchèques. Les élèves de 11 à 15 ans commençaient à faire la connaissance avec l'orthographe tchèque, le vocabulaire tchèque et les œuvres littéraires des auteurs tchèques. Les étudiants des écoles secondaires devaient, à part la lecture d'œuvres tchèques en tchèque, traduire des textes administratifs ou scientifiques et devaient réciter des poèmes tchèques. La littérature tchèque était incluse dans le cadre de la littérature slovaque (et non pas dans le cadre de la littérature mondiale). (107). D'après les témoignages recueillis de vive voix et dans les questionnaires, nous savons que, de même, les élèves tchèques avaient des cours de slovaque dans le cadre des cours de tchèque.

La télévision tchécoslovaque

ČST (Československá televízia), la télévision tchécoslovaque commença à diffuser à Prague en 1953 et à Bratislava en 1956. Au début de son fonctionnement, le Parti communiste était omniprésent dans la vie de chaque citoyen de la République et son rôle était visible également dans les programmes de la télévision. En 1968, des doublages de films de l'Ouest furent permis

(107) Programmes de la langue et de la littérature slovaques ; 1974, 1986, 1987

et, même si ceci fut interdit aussitôt, la télévision put diffuser les idées de Printemps de Prague. Après l'entrée de l'armée du Pacte de Varsovie, la situation fut dramatique: les studios de la télévision furent occupés et la diffusion fut interdite pendant quelques semaines. Avec la reprise de la diffusion, une censure très dure fut instaurée ; les personnages des films ne furent que des héros sans problèmes à l'esprit constructeur allant dans le sens du socialisme. Tout fut uniformisé.

Avant 1968, la télévision tchécoslovaque comprenait les studios de la télévision tchèque à Prague et les studios de la télévision slovaque à Bratislava. Après, la télévision tchécoslovaque fut installée à Prague; elle comprenait deux chaînes : ČST 1 (télévision tchécoslovaque 1) et ČST 2 (télévision tchécoslovaque 2). Le journal télévisé présentait des reportages de toute la

Tchécoslovaquie. D'après la règle générale, trois informations étaient en tchèque et une en slovaque. Les présentateurs étaient choisis d'après la même règle, à savoir un présentateur slovaque pour trois tchèques, ce qui veut dire que trois semaines par mois le journal télévisé était présenté par des présentateurs tchèques, mais comprenait également des reportages slovaques (toujours d'après la même règle : trois reportages tchèques et un slovaque) et une semaine par mois par un présentateur slovaque, mais comprenait des reportages tchèques. Le présentateur – slovaque ou tchèque – parlait toujours “ sa ” langue.

Entre 1986 et 1989, la règle changea, il y eut deux présentateurs tchèques pour un slovaque, donc le journal télévisé fut présenté deux semaines de suite en tchèque, puis une semaine en slovaque.

Les autres programmes (films, différentes émissions, etc.) furent également diffusés selon cette proportion: trois programmes tchèques pour un programme slovaque jusqu'en 1986 et deux programmes tchèques pour un programme slovaque entre 1986 et 1989.

Les acteurs tchèques et slovaques jouaient ensemble dans les films tchécoslovaques. Il arrivait parfois que les acteurs tchèques s'adaptent et parlent slovaque dans les films slovaques et vice-versa, mais dans la majorité des cas chacun parlait sa langue. Nous pouvons citer deux exemples. Le premier est une série tchécoslovaque tournée dans les studios tchèques et intitulée “ Hôpital au bout de la ville ” (Nemocnica na okraji mesta, 19..) où un acteur slovaque, Ladislav Chudík, incarnait un des rôles principaux et parlait le tchèque. Le deuxième exemple est le film tchèque “ Ange à la montagne ” (Anděl na horách) où un autre acteur slovaque, František Dibarbora, incarnait un personnage important dans le film et continuait à parler le slovaque. Nous pourrions trouver d'autres exemples, bien évidemment. Plusieurs émissions culturelles étaient faites par des acteurs tchèques et slovaques mélangés et chaque invité parlait sa langue. Chaque année, un programme de divertissement était diffusé le soir de la Saint-Sylvestre sur la chaîne tchécoslovaque ČST 1. Ce programme était toujours présenté par des célébrités tchèques et slovaques qui parlait chacune sa langue. S'il y avait deux présentateurs, l'un était Tchèque et l'autre Slovaque.

2.4. Témoignages

Un sondage fut effectué en 1968 sur le régime communiste. Il montra que le régime communiste avait échoué “ dans sa tentative de développer une perception identique de l’histoire parmi les Slovaques et les Tchèques. Alors que ces derniers considéraient la Première République, la période de Jan Hus (1369-1415), le règne de Charles IV (1346-1378), le Printemps de Prague et l’époque du renouveau national au XIXe siècle comme les cinq périodes les plus glorieuses de leur histoire, les Slovaques interrogés ne mentionnaient que deux de ces périodes, la période d’après janvier 1968 et celle de la Première République, placées respectivement après l’âge de Stur aux XIXe siècle (période la plus glorieuse) et celui du Soulèvement national slovaque de 1944 (troisième période la plus glorieuse) ” (108)

(108) Wehrlé, 1994 ; p.237

CHAPITRE 3 : 1989, Československá federálna republika, ČSFR

3.1. Situation politique et institutionnelle

L’automne 1989 fut marqué par une crise politique en Europe de l’Est. Depuis le mois de juin 1989, il y avait des changements du système politique en Pologne, en Hongrie, et ensuite en

Allemagne de l'Est, où le mur de Berlin fut détruit au début du mois de novembre 1989. La Tchécoslovaquie ne fut pas une exception, de petites manifestations sans grande importance furent organisées dans tout le pays.

Le 16 novembre 1989 au soir se produisit une manifestation tranquille à Bratislava, organisée par les étudiants de l'Université Comenius. Ils demandèrent un dialogue sur les questions de l'histoire, de la politique, de l'éducation (109). Les habitants de la République Tchèque ne furent pas au courant de cette manifestation. Le lendemain, une manifestation eut lieu à Prague, elle aussi fut organisée par des étudiants, cette fois-ci des étudiants tchèques. Cette manifestation fut légale, car il s'agissait du 50^e anniversaire de la clôture des universités tchèques par des nazis, ce qui permit aux étudiants et aux citoyens de se rassembler en grand nombre. Cette manifestation prit un autre caractère: les participants se révoltèrent contre le régime politique. La police intervint, car une manifestation contre le régime politique n'était pas légale. Des dizaines de personnes furent blessées et d'après des rumeurs, un étudiant, Martin Šmid, mort. (Ce décès rappela le décès de Jan Opletal, un étudiant pragois, tué par la police allemande en octobre 1939). Le lendemain, les habitants de toute la Tchécoslovaquie étaient au courant grâce à une radio indépendante " Východoevropska informační agentura ". D'autres manifestations et grèves furent organisées par des acteurs et des étudiants pragois, même s'il s'avéra que Martin Šmid n'avait pas été tué. Le 21 novembre, des étudiants et des acteurs d'autres villes de la République tchèque et de Slovaquie se joignirent à leurs collègues de Prague et organisèrent des manifestations dans de nombreuses villes tchécoslovaques. Il ne s'agissait pas d'un seul mouvement de protestation, mais de deux mouvements, avec deux centres de coordination : l'un se trouvait à Prague et l'autre

(109) Československá cesta k demokracii, 1999 ; p. 71

à Bratislava (110). Quelques personnes, mécontentes de la politique de Jakeš, le secrétaire général du comité central du Parti communiste de la Tchécoslovaquie (generálny tajomník ÚV KSČ), créèrent un mouvement appelé " le Forum civique " (" Občanské fórum ", OF) à Prague. Le leader de ce groupe fut Václav Havel, un dissident contre le régime communiste. Le Forum civique demanda la démission de la majorité des politiciens et un interrogatoire concernant la réaction trop violente de la police lors de la manifestation du 17 novembre à Prague. Simultanément, à

Bratislava, un autre mouvement fut créé, “ le Public contre la Violence ” (111), qui voulait soutenir solidairement les victimes pragoises. Jan Rychlík consacre plusieurs pages de son livre “ Scission de la Tchécoslovaquie ” (112) aux réflexions de savoir pourquoi le mouvement “ le Public contre la Violence ” n’eut pas le même nom que le mouvement tchèque “ Le Forum civique ”. D’après les différents témoignages que Rychlík put trouver, il y avait deux raisons principales à cela. La première fut simple: le mouvement “ le Public contre la Violence ” fut créé en réaction spontanée contre la violence à Prague quand ses fondateurs ne savaient même pas que “ le Forum civique ” avait déjà été créé et, au moment où ils l’apprirent, il était trop tard pour changer de nom, car les citoyens slovaques s’étaient déjà habitués à ce nom “ le Public contre la violence ”. D’après la deuxième explication, les Slovaques ne voulaient pas de liaison trop étroite avec Prague, mais voulaient une relation de partenaires. Les deux mouvements avaient des demandes très similaires, sauf une : le VPN voulait “ une fédération démocratique ”, ce que l’OF ne demandait pas (113). Ajoutons seulement qu’à Košice, le mouvement contre le régime politique fut nommé “ Le Forum civique ” comme à Prague. (“ A Košice, le Forum civique n’avait pas été créé pour faire la tête à Bratislava, mais tout naturellement. Il y avait un contact personnel, quelques personnes directement liées à des gens de Prague, ont tout naturellement commencé à parler du Forum civique ” (114).

(110) Rychlík, 2002 ; p. 68-70

(111) “ Verejnost’ proti násiliu ”, VPN; traductions françaises prises chez Antoine Marès, 2005

(112) Rychlík, 2002 ; pp. 70-73

(113) Suk, 1997 ; p. 51

(114) VPN-OF, 1990 ; p. 22 : “ V Košiciach Občianske fórum nevzniklo ako nejaký trucpodnik voči Bratislave, ale prirodzene. Existoval osobný kontakt, pár ľudí priamo na ľudí v Prahe, prirodzene sa začalo rozprávať o Občianskom fóre ”).

Quand le représentant du VPN, Peter Zajac, vint à Prague, Václav Havel enregistra un message aux citoyens slovaques. Il espérait que “ la totalité fédérale se changerait en fédération démocratique et que nous vivrions comme deux nations indépendantes avec des liens de fraternité, [...] et que leur amitié serait authentique ” (115). Les membres des deux mouvements se mirent d’accord de se

respecter mutuellement comme “ [...] deux représentants d’un mouvement de citoyens tchèques et slovaques chacun dans leur république respective ” (116). Leur but commun était [...] une fédération démocratique tchèque et slovaque, dans laquelle les Tchèques et les Slovaques, ainsi que d’autres nations et nationalités, vivraient en amitié ” (117). En novembre 1989, Alexander Dubček fut élu chef de l’Assemblée fédérale, et Václav Havel président de la République tchécoslovaque. Milan Šimečka, un tchèque vivant en Slovaquie, écrivit qu’il ne remarquait aucun signe d’envie de se séparer pendant la “ Révolution de velours ” (nom donné aux manifestations organisées contre le régime politique en Tchécoslovaquie en automne 1989). Il ajouta que les rencontres entre les acteurs tchèques et slovaques étaient très « tchécoslovaques ». Il dit : “ je n’ai jamais vu à Bratislava quelque chose d’aussi tchécoslovaque pendant 35 ans de ma vie ”. Nous devons aussi citer la fin de sa réflexion: “ Bien sûr, quand l’euphorie passera, il va falloir analyser notre cohabitation de deux Etats misérablement menée. La Slovaquie voudra, avec une nouvelle confiance en elle, sortir de l’ombre des Tchèques ” (118).

“ La guerre du turet ” (“ Pomlčková vojna ”)

Le premier conflit ouvert qui apparut après la Révolution de velours, le 23 janvier 1990, fut appelé “ la guerre du turet ” (119). Václav Havel demanda la parole lors d’une réunion de

(115) Ibid. p. 75 : “ [...] federalizovaná totalita se změní v demokratickou federaci, a že budeme žít jako dva svépravné bratrské národy, [...] jejich přátelství bude skutečně autentické ”

(116) Ibid. p. 76 : “ [...] se vzájemně respektují jako reprezentanti českého a slovenského občanského hnutí v příslušné republice ”

(117) Ibid. p. 76 : “ [...] demokratická česko-slovenská federace, ve které by žili v přátelství Češi a Slováci i ostatní národy a národnosti ”

(118) Milan Šimečka dans Rychlík, 2002 ; p. 90 : “ za 35 let života jsem v Bratislavě nikdy nic tak československého neviděl. Jistě, až nás přejde euforie, bude se nutně ve vytoužené pluralitě zkoumat naše dosud bídně vedené soustátí ”

(119) Ibid. p. 111 : “ Pomlčková válka ”

l’Assemblée fédérale pour proposer un nouveau nom de l’Etat tchécoslovaque. Au lieu de ČSSR (“ République socialiste tchécoslovaque ” “ Československá socialistická republika ”), il proposa

ČSR (“ République tchécoslovaque ”, “ Československá republika ”), comme l’Etat avait été appelé jusqu’à 1960. (120). D’après Petr Pithart, un des membres de l’OF, Havel s’attendait à une acceptation immédiate de cette proposition, même s’il savait qu’il pourrait être difficile d’accepter le nouveau nom sans l’adjectif “ socialiste ”. Havel proposa également de nouvelles armoiries de l’Etat, le lion tchèque mélangé à la double croix sur les trois montagnes slovaques et aussi à l’aigle femelle morave. Rychlík précise que Havel prit cette décision tout seul. Les citoyens tchèques et moraves étaient en principe d’accord avec toutes les propositions de Havel (120). Le problème survint en Slovaquie. Les membres de VPN contestaient deux choses. La première était les armoiries, car, d’après eux, Havel n’avait pas respecté la constitution de l’Etat tchécoslovaque qui est formé de deux pays, et non de trois. Rychlík dit : “ [le fait que l’aigle femelle morave fasse partie des nouvelles armoiries] demanderait soit la promotion de la Moravie en tant que troisième sujet de la fédération, soit au contraire, la diminution de la Slovaquie à une province ” (121). La deuxième chose que les membres de VPN, ainsi que la majorité de la population slovaque, contestèrent était l’adjectif “ tchécoslovaque ”. Ils demandaient le nom de République tchéco-slovaque (“ Česko-slovenská republika ”), avec un tiret. Après de longues discussions du côté slovaque, le Conseil national slovaque et son chef Rudolf Schuster proposèrent le nom de “ Fédération Tchéquie-Slovaquie ” ou de “ Fédération Tchéco-Slovaque ” (Federácia Česko-Slovensko ; Česko-Slovenská federácia). Cette proposition fut refusée en Tchéquie à cause de la similarité avec le nom de la deuxième République “celle des accords de Munich” (“pomnichovská”) : Tchéquie-Slovaquie (Česko-Slovensko). Un journaliste tchèque, Jiří Hanák, exprima l’opinion générale des citoyens tchèques : “ Nous, en République tchèque, ressentons l’exigence stricte de la Slovaquie du tiret séparateur dans le nom de la république comme un manque de tact et de la cruauté. Un manque de tact, parce que la dernière fois qu’il y avait un tiret séparateur c’était la période tragique des jours d’après Munich et il y est toujours lié. De la cruauté, parce qu’ils ne prennent pas en compte – pourquoi et de quel droit ? – le nom

(120) Ibid. pp. 112-113

(121) Ibid. p. 113 : “ [ak by moravská orlice byla částí nového znaku], vyžadovalo by to buď povýšení Moravy na třetí subjekt federace, nebo naopak snížení Slovenska na pouhou provincii ”

non existant Tchèque : Tchéquie ou tchéquie, c'est le même diable, on finira toujours par arriver au même nom humiliant *Tschechei*” (122). A la fois membre de VPN et historien, Milan Zemko dit : “ [Tchéquie-Slovaquie écrit avec un tiret] peut s'appuyer sur une tradition historique des années 1918-1921, quand le nom de l'Etat tchéco-slovaque, avec un tiret, figurait dans les contrats internationaux et d'autres documents officiels ” (123). Le 16 mars 1990, le président Václav Havel, proposa le nom de “ République tchéco-slovaque ” (*Republika česko-slovenská* ” et des armoiries sans l'aigle morave. Ce nom n'était pas accepté par *Matica slovenská*, ce qui dérangeait le plus était le “ s ” minuscule dans “ slovaque ” (124). Le 26 mars, les étudiants de Bratislava manifestèrent dans les rues “ pour le tiret ” (*za pomlčku*), tandis qu'à Prague, les étudiants protestaient “ contre le tiret ” (« *proti pomlčce* ») (124). Le 29 mars, le Conseil national slovaque soutint la proposition du président “ République tchéco-slovaque ” et également la proposition des députés : “ République fédérative tchécoslovaque ” (« *Československá federatívna republika* »). La plupart des députés slovaques soutenaient le nom avec le tiret, tandis que la majorité des députés tchèques étaient contre le tiret. Le député pour VPN, J. Kučerák, expliqua : “ Il s'agit ici du fait qu'il y a une volonté de la part des députés tchèques de changer ce mot tchécoslovaque, qui sent le tchécoslovaquisme pour les Slovaques et dans lequel ceux-ci se sentent non pas comme des partenaires, mais comme un ajout à la nation tchèque ” (125). Le nouveau nom fut accepté par la loi constitutionnelle : “ République fédérative tchécoslovaque ” et il était possible de l'écrire également “ République fédérative tchéco-slovaque ” (126). Des protestations contre ce nom éclatèrent en Slovaquie. Un étudiant écrivit dans le journal *Pravda* : “ Je suis absolument contre la destruction de la république, mais je m'attends à ce que nos

(122) *Lidové noviny*, 28.3.1990 : “ Striktní požadavek Slovenska na rozdělovací čárku v názvu republiky pocitujeme v Čechách jako netaktnost a surovost. Netaktnost proto, že naposled se rozdelovací čárka objevila v tragických pomnichovských dnech a navždy je s nimi spojena. Surovost proto, že nám oktrojuje – proč a jakým právem? – neexistující název Čech : Česko nebo česko, jeden čert, vzdycky se z toho vyklube to ponizující *Tschechei* ”

(123) *magazine Verejnosc'*, 2.2.1990, p.1 : “ Takto písany názov našej federatívnej republiky sa môže oprieť aj o historickú tradíciu z rokov 1918-1921, keď názov česko-slovenského štátu s pomlčkou figuroval aj v medzinárodných zmluvách a iných oficiálnych dokumentoch ”

(124) *Rychlik*, 2002 ; p. 118

(125) FS ČSFR, PV de la réunion des députés, 29.3.1990 : “ ide o to, aby tu bola určitá ochota zo strany českých poslancov upraviť to slovo československý, ktoré pre Slovákov vždy zaváňa čechoslovakizmom, a v ktorom sa cítia nie ako partneri, ale ako prídavok k národu českému ”

(126) Rychlík, 2002 ; p. 121

demandes et droits fondés ne nous soient pas refusés ” (127). D’après Rychlík, les Slovaques recherchaient leur reconnaissance internationale en tant que Slovaquie. Il dit : “ [le problème du tiret] était lié à la “ visibilité de la Slovaquie ”, un vieux chagrin qui touchait les Slovaques depuis 1918, c’est-à-dire lié au fait qu’à l’étranger l’expression « tchécoslovaque » était comprise comme synonyme de l’adjectif “ tchèque ” et que les Slovaques étaient donc considérés par de nombreux étrangers comme des Tchèques et la Tchécoslovaquie comme l’Etat tchèque. La plupart des Slovaques pensaient, mais d’une manière naïve, que si le nom changeait, le monde entier accepterait les Slovaques ” (128). Le 12 avril 1990, après des discussions interminables, le nouveau nom fut accepté officiellement : “ République Fédérative Tchèque et Slovaque ” : “ Česká a Slovenská Federativní Republika ” en langue tchèque et “ Česká a Slovenská Federatívna Republika ” en langue slovaque. Les deux noms étaient parfaitement reconnus. Le nom non officiel “ Tchécoslovaquie ” (Československo), ainsi que l’adjectif “ tchécoslovaque ” (československý) pouvaient s’écrire comme un seul mot en tchèque et avec un tiret en slovaque. L’abréviation officielle ČSFR était la même en tchèque et en slovaque. (129).

3.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnosť » et « občianstvo ».

Loi sur les noms de famille féminins

Le nom de famille de chaque femme de nationalité slovaque doit être marqué par la terminaison – *ová*. De ce fait, le nom de famille des époux slovaques n’est pas identique : l’homme s’appelle, par exemple, Horák, la femme Horáková. D’après la loi 94 de l’année 1963 sur la famille, seule une femme de nationalité autre que slovaque a le droit d’inscrire son nom de famille sans la

(127) Pravda, 12.4.1990, p.7 : “ Som zásadne proti rozbijaniu republiky, ale očakávam, že naše oprávnené

požiadavky a práva nám nebudú upierané ”

(128) Rychlík, 2002 ; p. 122 : “ [pomlčkový problém] souvisel se “ zviditelněním Slovenska ”, starou bolestí, dotýkající se Slováků již od roku 1918, totiž s tím, že v cizině byl výraz “ československý ” chápán jako synonymum adjektiva “ český ”, takže Slováci byli považováni za Čechy a Československo za český stát. Většina Slováků se domnívala, ovšem naivně, že změni-li se název, bude svět Slováky vnímat ”

(129) Ibid. p. 123

terminaison –*ová*. Cette loi est toujours valable en 2005, même s’il faut dire que le gouvernement slovaque envisage de la changer.

Une situation curieuse m’est arrivée lors de mon mariage avec un citoyen suisse quand, sachant que j’allais vivre en Suisse et non pas en Slovaquie, je ne voulais pas de terminaison –*ová* à mon nom de famille. J’ai expliqué mon cas au bureau de l’administration (“ matrika ”) de Bratislava et on m’a informée que les femmes qui ne voulaient pas de cette terminaison féminine devaient renoncer à leur nationalité slovaque; qu’elles n’étaient pas obligées de le faire “ pour de vrai ”, mais seulement au moment où elles demandaient leur carte d’identité. On renonce donc à sa nationalité formellement seulement, car la rubrique “ nationalité ” ne figure pas sur les fiches officielles concernant la carte d’identité. Les mains tremblantes, j’ai donc signé une feuille comme quoi j’étais de nationalité suisse. (La dame me conseilla de choisir la nationalité de mon choix, par exemple africaine (sic) (130). Ma carte d’identité au nom de Bauer et non pas Bauerová dans la main, je suis passée ensuite à la police pour demander mon passeport. A la rubrique “ nationalité ”, j’ai rempli : slovaque. Personne ne m’a posé de questions, puisque c’était une pratique tout à fait habituelle. Renoncer à ma nationalité slovaque, même si cela ne figure que sur une seule feuille “ pas importante ”, m’a fait beaucoup de peine.

Pour inscrire le nom de son enfant sans la terminaison –*ová*, la démarche est similaire à celle que doit faire une femme adulte. L’inscription du nom est conditionnée uniquement par la nationalité de l’enfant. Je cite la loi 154 de l’année 1994 : “ la nationalité de l’enfant devrait logiquement être désignée d’après la nationalité des parents, respectivement l’un d’entre eux. Mais l’institution de la nationalité n’est pas fixée juridiquement, elle est fondée sur un sentiment subjectif de la personne. De ce fait, il peut y avoir une situation extrême quand les parents qui ont déclaré être de nationalité slovaque au moment de leur mariage [déclarent à la naissance de leur fille que celle-ci est d’une autre nationalité que slovaque et] demandent l’inscription du nom de leur enfant sans la

terminaison slovaque –*ová* ”. (131)

(130) J’ai appelé ce même « matrika » pour demander si je pouvais mentionner la nationalité tchèque. La dame au téléphone n’était pas très sûre, elle a dit qu’il lui semblait que non, car il y avait la même loi sur la terminaison – ova en République tchèque

(131) Loi 154/1994 : “ Logicky by národnosť dieťaťa mala byť určená podľa národnosti rodičov, resp. jedného z nich. Inštitút národnosti však nie je právne upravený, je založený na subjektívnom cítení osoby. Z toho dôvodu môže vzniknúť aj extrémna situácia, keď rodičia, ktorí sa pri uzavieraní manželstva hlásili k slovenskej národnosti a budú žiadať o zápis priezviska dcéry bez koncovky slovenského prechýľovania ”.)

3.3. Usage : Pas vraiment de différences ? Cohabitation des langues identique à celle d’avant la Révolution, pendant le communisme.

Télévision tchécoslovaque

Pendant la période de la Révolution de velours en 1989, la télévision tchécoslovaque diffusait toutes les manifestations de Václavské náměstí (place Vaclav) à Prague. De nombreuses émissions de discussion politique concernant la démocratie furent également diffusées, des émissions qui auraient été interdites et censurées par le Parti communiste tchécoslovaque avant la Révolution. Les membres du Conseil de la télévision perdirent le contrôle des émissions et, grâce à cela, des commentaires et des images non censurés apparurent sur l’écran. Ces programmes non censurés contribuèrent à la chute du régime totalitaire, car ils informèrent les spectateurs et auditeurs rapidement et objectivement. En 1990, il y eut un changement dans la nomenclature des chaînes tchécoslovaques : la ČST 1 (télévision tchécoslovaque 1) devint une chaîne fédérale, appelée F1, et la ČST 2 (télévision tchécoslovaque 2) se sépara en ČTV pour la Tchéquie et S1 pour la Slovaquie. Comme jusqu’en 1989, la télévision tchécoslovaque diffusait deux tiers de programmes en tchèque et un tiers en slovaque. Il faut dire qu’après la scission des chaînes, la télévision slovaque eut des difficultés à combler tout le temps de diffusion qu’elle avait obtenu.

3.4. Témoignages

Quelques personnes tchèques et slovaques donnèrent leur opinion sur “ la guerre du tiret ”. Les voici :

Un ancien journaliste de Bratislava, 43 ans, dit : “ Bien sûr que l’histoire du tiret était importante pour toute l’ancienne Tchécoslovaquie. C’était un des premiers conflits entre les Tchèques et les Slovaques et je ne comprends toujours pas pourquoi les Tchèques se sont montrés si peu généreux. Le tiret était important pour les Slovaques et ridicule pour les Tchèques. Ils auraient pu accepter le tiret sans toutes les histoires qui ont accompagné le choix du nouveau nom. Je me souviens que les Tchèques appelaient ce tiret “un trait de séparation”, tandis que les Slovaques disaient “un trait d’union” ”. (132).

Plusieurs personnes des deux nationalités (tchèque et slovaque) dirent: “ Le problème du tiret m’est passé à côté. Je ne me souviens pas d’avoir suivi cette “ guerre ” et je me souviens à peine de la période quand la Tchécoslovaquie était appelée “ République fédérative Tchèque et Slovaque ”. (133).

Un monsieur de 64 ans dit : “ De toutes façons, toutes les décisions nous concernant ont été prises sans nous, ce n’est pas pour rien que l’on disait : *sur nous sans nous* ” (134)

(132) « Samozrejme, že problém pomlčky bol dôležitý pre celé bývalé Československo. Bol to jeden z prvých konfliktov medzi Čechmi a Slovákmí a stále nerozumiem tomu, prečo boli Češi takí málo štedrý. Pomlčka bola dôležitá pre Slovákov a smiešna pre Čechov. Mali tú pomlčku hneď prijať, bez všetkých rečí okolo výberu nového názvu. Pamätám si, že Češi hovorili o “rozdelovníku”, zatiaľ čo Slováci o “spojovníku”

(133) Problém pomlčky išiel mimo mňa. Nepamätám si na žiadnu pomlčkovú vojnu a ledva si pamätám, že Československo sa volalo ČSFR

(134) “ Aj tak boli všetky rozhodnutia o nás dohodnuté bez nás, nie nadarmo sa hovorilo : *o nás, bez nás* ”

Chapitre 4 : 1993, Slovenská republika, SR + Česká republika,

ČR

4.1. Situation politique et institutionnelle

Après 74 ans, la Tchécoslovaquie disparut définitivement de la carte de l'Europe. Il est important de préciser qu'il est difficile de connaître l'opinion des habitants sur cette question, car ils ne furent jamais consultés par référendum et, de plus, les deux nouveaux pays furent créés dans la nuit de la St Sylvestre. Cette nuit était traditionnellement fêtée en Tchécoslovaquie, où les gens se regroupaient sur les places des grandes villes pour accueillir le Nouvel An. Profitant abusivement de cette tradition, Mečiar se permit de parler d' “ enthousiasme spontané des habitants pour l'indépendance gagnée ” (135).

Les 5 et 6 juin 1992, il y eut des élections à l'Assemblée Fédérale de la République Fédérale Tchécoslovaque (Federálne zhromaždenie ČSFR) et dans les deux Conseils nationaux (Slovenská národná rada, Česká národná rada). Une coalition entre l'ODS (Občanská demokratická strana “Parti démocratique civique”) et le KDS (Kresťanskodemokratická strana “ Parti chrétien

démocratique ”) avec le leader Václav Klaus gagna en République Tchèque. Leur devise concernant le fonctionnement d’Etat était “ soit une fédération qui fonctionne, soit une séparation de la Tchécoslovaquie en deux Etats ” (136). D’après leur déclaration du programme du parti, ils préféraient la fédération (137). En Slovaquie, ce fut le parti HZDS (Hnutie Za Demokratické Slovensko – “ Mouvement pour une Slovaquie Démocratique ”) avec Vladimír Mečiar à la tête qui gagna. Mečiar réussit à persuader la plupart des Slovaques qu’une reconnaissance internationale de la souveraineté de la République Slovaque était totalement en accord avec l’existence de la Tchécoslovaquie. Le HZDS prétendait avoir cinq autres solutions de cohabitation entre les Tchèques et les Slovaques. Ils ne tenaient pas compte du fait que la partie tchèque avait posé la condition de la fédération, ou sinon de la séparation de la Tchécoslovaquie. Il promettait également un référendum au cas où la Tchécoslovaquie devait se séparer en deux

(135) Rychlík, 2002 ; p. 353 “ spontánním nadšením obyvatelstva nad získanou nezávislostí ”

Etats. Mečiar et son parti gagnèrent surtout des électeurs d’un bas niveau d’instruction. Les partisans de la Slovaquie indépendante donnèrent leur voix surtout au Parti national slovaque (SNS) (138).

Le dimanche 7 juin 1992, le président de la ČSFR Václav Havel demanda à Václav Klaus d’organiser le nouveau gouvernement. Il le désigna en même temps comme futur premier ministre. Havel abolit ainsi une tradition non écrite sur la nationalité du président et du Premier ministre : si le président est tchèque, le Premier ministre était en principe slovaque et vice-versa. Mečiar visa le poste du chef du Gouvernement de la République slovaque, car le HZDS disposait de la majorité des voix au Conseil national slovaque (33, 53%) (138). Lors de la première rencontre entre l’ODS et le HZDS le 8 juin 1992, Klaus insista sur la fédération entre les deux Etats et voulut proposer certains ministères et certaines concessions aux Slovaques (les soldats slovaques auraient pu porter des uniformes avec des signes slovaques ou, en Slovaquie, on aurait pu écouter uniquement la partie slovaque de l’hymne national). Mečiar était sûr que l’ODS finirait par accepter le modèle d’une confédération ou d’une union entre les deux Etats. Il proposa donc un “ Contrat entre la République tchèque et la République slovaque sur une union étatique commune ” (139) qui comportait quatre points. Ce contrat précisait qu’il s’agirait d’une union entre deux Etats égaux et

indépendants : Tchéquie-Slovaquie (“ Česko-Slovensko ”) et que l’union fédérale serait de ce fait annulée. Il proposait ensuite une politique économique et sociale séparée, mais avec une seule monnaie, un système bancaire, etc. Le président et l’Assemblée législative seraient en commun, mais toutes les lois auraient dû être acceptées par les deux parlements.

La plupart de ces propositions étaient difficilement réalisables dans la vie pratique et, de plus, elles n’étaient pas profitables aux Tchèques. L’ODS et le HZDS se rencontrèrent plusieurs fois avant que la décision soit prise. Mečiar insistait sur une confédération ou une union économique et défensive. Jan Stráský, l’un des membres des réunions décisives concernant la scission entre

(136) Rychlík, p. 337 : “ buď funkční federace, nebo rozdělení Československa na dva státy ”

(137) Cesta k prosperite ; 1991, p. 5

(138) Rychlík, 2002 ; pp. 337-338

(139) Rychlík, 2002 ; p. 339 “ Zmluva medzi Českou republikou a Slovenskou republikou o spoločnom štátnom zväzku ».

les deux pays dit : “ Mečiar dit que l’Europe va s’unir, mais il y aura deux types de nations : celles qui ont leur Etat et celles qui ne l’ont pas. Le but de Mečiar est que les Slovaques entrent en Europe comme nation qui a son Etat. (140). Quant à Klaus, il continuait à mettre en avant une fédération. Le 20 juin 1992, Klaus et Mečiar présentèrent leurs décisions. Voici le point 3 de leur programme présenté au public: “ [Les directions de l’ODS et du HZDS] constatent les différences entre leurs programmes d’élection et leurs buts politiques dans le domaine de la constitution de l’Etat, car l’ODS considère qu’il n’y a qu’une forme intelligente et fonctionnelle, convenable à la République Fédérative Tchéque et Slovaque d’aujourd’hui, à savoir une fédération (avec une seule souveraineté internationalement reconnue), tandis que le HZDS considère qu’une confédération avec une souveraineté internationale pour les deux républiques serait la meilleure solution. L’ODS ne considère pas une confédération avec une souveraineté des deux républiques comme un Etat commun, mais comme une union de deux Etats indépendants. Plutôt qu’une confédération, l’ODS préfère deux Etats entièrement indépendants, c’est-à-dire une scission constitutionnelle de l’Etat actuel (141).

Il y eut ensuite deux gouvernements, à savoir le gouvernement de Vladimír Mečiar, qui était soutenu par le Parti national slovaque (SNS) et partiellement aussi par le Parti de la gauche démocratique (SDL), d'une part, et le gouvernement tchèque basé sur la coalition entre l'ODS, le KDS, le ČSL (Československá strana lidová "Parti tchécoslovaque populaire") et l'ODA (Občansko-demokratická aliance "Alliance démocratique des citoyens") avec Václav Klaus à la tête, d'autre part. Le gouvernement fédéral ne devait que "veiller sur une scission tranquille" (142). Il est important d'ajouter que l'opposition tchèque et slovaque (le SDL, le KDĽ, le LSU (Liberálně-socialní unie "Union socio-libérale"), le SD (Socialní demokracie "Démocratie sociale"), le KSČ (Komunistická strana Česka "Parti communiste tchèque") protestait contre une scission politique entre les deux Etats. Elle demandait un référendum. Les sondages de l'opinion publique (Prieskum verejnej mienky) démontraient que, si la question avait été "Etes-vous pour l'Etat commun?", la plupart des électeurs tchèques et slovaques auraient répondu par

(140) Ibid. p. 341 : "[...] Mečiar řekl, že Evropa speje k sjednocení, avšak budou v ni dva druhy národů : ty, které mají svůj stát, a ty, které ho nemají. Mečiarovým cílem je, aby Slováci vstoupili do Evropy jako národ, který má svůj stát"

(141) Rychlík, 2002 ; pp. 342-343.

(142) Ibid. "Bdít nad pokojným rozdělením"

l'affirmative (voir la note 141). D'après Rychlík, "il était évident que, quel que soit le résultat du référendum, l'Etat serait paralysé à cause du système politique d'interdiction de la majoration et qu'il se séparerait petit à petit" (143) (144). (En Tchécoslovaquie, il y avait deux chambres à l'Assemblée fédérale : la première chambre était la "Chambre du peuple" "Snemovňa ľudu" et, dans la deuxième, il y avait la "Chambre des nations de la République tchèque" ("Snemovňa národov ČR") et la "Chambre des nations de la République slovaque" ("Snemovňa národov SR"). D'après la constitution, s'il y avait une loi qui devait être votée dans toute la Tchécoslovaquie, il fallait une majorité des voix des députés de chacune de ces trois chambres. Le 5 juillet 1992, le mandat du président Vaclav Havel arrivait à sa fin et il fallait élire un nouveau président dans les trois mois suivants (Loi sur la fédération tchécoslovaque du 15 avril 1992). Le HZDS ne voulait pas réélire Václav Havel, mais il n'avait pas d'autre candidat à proposer pour le poste du président de la république. Sans les voix du HZDS et du SNS, Havel ne fut pas réélu. Sa

non-réélection provoqua des manifestations à Prague où les manifestants demandèrent une indépendance de la République Tchèque et la réélection de Václav Havel comme président de la république.

Le 17 juillet 1992, le Conseil national slovaque accepta des voix de HZDS, SNS et SDL contre les voix de KDH et les Partis hongrois (145) et déclara la Slovaquie comme “Etat indépendant”. L’accord final fut instauré le 26 août 1992 où Klaus et Meciar décidèrent des détails de la scission. La décision finale aurait dû être votée le 18 novembre 1992, lors de l’Assemblée fédérale. La décision fut prise, mais la loi ne fut pas passée, la Fédération ne s’annula pas. Des 71 députés présents, 42 furent pour et 42 furent contre la scission ; d’après la loi, il fallait une majorité de trois cinquièmes. Le 25 novembre, il y eut une deuxième réunion. Les participants à cette réunion de l’Assemblée fédérale se mirent d’accord pour annuler deux articles dans la loi concernant la République fédérale tchécoslovaque. Ces deux articles disaient que, pour abolir un

(143) Ibid. p.344 : “ Ukázalo se, že bez ohledu na výsledek referenda je díky politickému systému zákazu majorizace stát paralyzován a bude se postupne rozpadat ”

(144) « Majoration » : les lois devaient être acceptées par les députés tchèques et les députés slovaques séparément. Pour accepter une loi, il fallait la majorité des voix des deux chambres de l’Assemblée fédérale

(145) Les Partis hongrois voulaient principalement se voir octroyer un budget pour qu’ils puissent eux-mêmes gérer la culture et l’éducation sur le territoire des minorités hongroises

Etat, il fallait un référendum et l’accord des deux Conseils nationaux. Bien que le référendum n’ait pas eu lieu, la proposition ne passa pas au dernier tour, car il manquait une seule voix pour avoir la majorité des trois cinquièmes. Il s’agissait d’un député du Parti de la gauche démocratique (SDL). Pendant la discussion, personne ne voulut donner sa voix pour que la fédération disparaisse. Les députés donnaient différentes raisons pour rester encore dans l’Etat commun avec les Tchèques. De l’autre côté, ils avaient peur que les Tchèques se séparent de la Slovaquie d’une manière “ sauvage ” (146) et qu’ils prennent les biens de la Fédération. (147). Ce fut dans cette situation délicate que Štefan Nižňanský, journaliste important et député indépendant, élu sur les listes du SDL, proposa de donner cette voix qui manquait. Sa proposition fut acceptée (148). Le 31 décembre 1992, la République fédérale tchécoslovaque n’existait plus. Jan Rychlík pense

que la Tchécoslovaquie se sépara, parce qu’ “ [...] on n’a pas réussi à créer une conscience tchécoslovaque commune chez la plupart des habitants de ces deux Etats pendant toute l’existence de l’Etat commun ” (149).

La réaction des habitants et des responsables politiques à la scission est révélatrice des différences des définitions nationales et culturelles des Tchèques et des Slovaques. D’une part, les habitants de la Slovaquie acceptèrent la scission et s’adaptèrent à cette nouvelle situation. Ils se mirent très vite au travail pour créer les structures de leur nouvel Etat et finalement élire leur nouveau président. Ils choisirent de prendre le 1^{er} janvier, date d’entrée en vigueur de leur nouvelle Constitution, comme date de leur fête nationale et affirmèrent clairement leur indépendance dans le préambule de ladite Constitution : “ Nous, nation slovaque, nous souvenant de l’héritage politique et culturel de nos ancêtres et de la longue expérience commune de notre lutte pour l’existence nationale et l’Etat indépendant, au sens du patrimoine spirituel de Cyril et Méthod et du message historique de la Grande Moravie [...] ” (150)

(146) Štefanovič, 1999 ; p. 142.

(147) « D’après la loi sur la séparation des biens, les biens de la fédération devaient être partagés uniquement si la Fédération était séparée d’après les règles de la Constitution », Štefanovič, 1999 ; p. 142

(148) cité par Štefan Nižňanský, de ses propres souvenirs

(149) Rychlík, 2002 ; p. 352 “ [...] za dobu existence společného státu se nepodařilo vytvořit silné společné československé vědomí u naprosté většiny obyvatel v obou částech státu ”

(150) Constitution de SR 1993, Préambule : “ My národ slovenský, pamätajúc na politické a kultúrne dedičstvo svojich predkov a na stáročné skúsenosti zo zápasov o národné bytie a vlastnú štátnosť, v zmysle cyrilometodského duchovného dedičstva a historického odkazu Veľkej Moravy [...] ”

Les Tchèques quant à eux, d’après Jan Rychlík, “ se sont d’un côté étonnamment vite identifiés avec le nouvel Etat, mais de l’autre côté, le nouvel Etat fut compris comme la continuation de l’ancienne Tchécoslovaquie dans les esprits tchèques ” (151). Jan Rychlík avance que cette continuité de la Tchécoslovaquie pourrait être expliquée par le fait que le dernier président de la Tchécoslovaquie, Václav Havel, fut réélu le président de la République Tchèque en 1993 et ensuite encore en 1998. De plus, les Tchèques n’ont pas changé la date de leur fête nationale qui reste le 28 octobre, date de la création de l’Etat indépendant par rapport à l’Empire austro-hongrois. Au-delà des faits évoqués par Jan Rychlík, cette continuité est cependant clairement

affirmée dans le préambule de la Constitution Tchèque rédigé le 16 décembre 1992 et devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1993 : “ Nous, les citoyens de la République Tchèque [...] fidèles à toutes les bonnes traditions anciennes des Pays de la Couronne tchèque et de l’Etat tchécoslovaque [...] ” (152)

A travers ces préambules des deux nouveaux Etats, nous voyons bien que les références historiques ne sont pas du tout les mêmes. De nombreux intellectuels tchèques se définissent par rapport à un passé et une culture tchécoslovaque en tant que citoyens, tandis que les représentants politiques slovaques se définissent avant tout comme une nation issue d’un passé lointain (la Grande Moravie) à partir duquel il semblerait qu’ils n’aient cherché qu’une chose, l’indépendance slovaque.

4.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnost’ » et « občianstvo ».

Dorénavant, la question ne se pose plus, puisque ces termes se réfèrent seulement à la « nation slovaque » ou à la « nation tchèque ».

La scission eut des conséquences importantes sur la vie quotidienne des citoyens des deux nouveaux Etats. Une des complications se révéla dans la loi sur la citoyenneté d’Etat. La nouvelle

(151) Rychlík, 2002 ; p. 353 : obyvatelstvo se překvapivě rychle identifikovalo s novým českým státem, na druhé straně ale byl nový český stát v českém vědomí pochopen jako pokračování někdejšího Československa ”

(152) Constitution de ČR 1993 : “ My, občané České republiky [...] věrni všem dobrým tradicím dávné státnosti zemí Koruny české i státnosti československé [...] ”

loi slovaque permet d’avoir une citoyenneté slovaque à tous les anciens citoyens de la Tchécoslovaquie jusqu’au 31.12.1992 (154). La loi tchèque permet d’avoir une citoyenneté tchèque uniquement aux citoyens slovaques qui avait leur domicile fixe dans la République tchèque depuis deux ans, à condition d’avoir un casier judiciaire vierge et surtout à condition de renoncer à leur citoyenneté slovaque (154).

Le recensement de la population en République Slovaque en 2001

Les habitants de la République Slovaque durent remplir anonymement un questionnaire concernant leurs logements et leurs propres personnes. Ils devaient, entre autres, répondre aux questions concernant leur nationalité et leur langue maternelle. L'office des statistiques slovaque explique que “ l'on comprend sous le terme de nationalité l'appartenance à une nation ou un groupe ethnique ” (155). Cette définition ne définit pas réellement les termes puisqu'elle nous amène de la nationalité à la nation, sans expliquer ce que ces deux termes veulent dire) et chaque habitant de Slovaquie pouvait choisir lui-même sa nationalité. Quant aux enfants mineurs (moins de 15 ans), les parents choisirent pour eux. L'office des statistiques slovaque ajoute que “ [le choix de la nationalité] est influencé par une opinion subjective et par la conviction personnelle de chaque habitant. Y sont exprimées des conditions historiques, culturelles, sociales et politiques et, ce qui n'est pas la moindre des conditions, aussi la situation dans les familles mixtes au moment où on demande cette identification. Chaque habitant peut changer de nationalité au cours de sa vie pour des raisons personnelles ” (156). Les nationalités proposées par le questionnaire étaient les nationalités slovaque, tchèque, hongroise, ruthène, rome (romská), ukrainienne ou autre. En 2001, 85,8% des habitants s'identifièrent avec la nationalité slovaque, 9,7% avec la nationalité hongroise, 1,7% avec la nationalité rome et 0,8% avec la nationalité tchèque. 1% des interrogés n'indiquèrent aucune nationalité.

(154) Loi 40/1993

(155) Questionnaire de recensement de SR 2001 : “ národnosťou sa rozumie príslušnosť obyvateľa k národu alebo k etnickej skupine ”.

(156) extrait venant de l'Office des statistiques slovaque ; 2001 : “ Tento ukazovateľ je ovplyvnený subjektívnym názorom a presvedčením jednotlivých obyvateľov. Prejavujú sa v ňom historické, kultúrne, spoločenské a politické podmienky a v neposlednom rade aj situácia v zmiešaných rodinách v čase, kedy sa táto charakteristika obyvateľstva zisťuje. Obyvateľ svoju národnosť môže zo subjektívnych dôvodov počas svojho života zmeniť ”

La rubrique “ langue maternelle ” comprend une seule explication : “ Si votre langue est différente de celle de vos parents, indiquez la langue que votre mère vous a parlée dans votre enfance ” (Office des statistiques slovaque). Le choix des langues est le même que pour les nationalités. Il s'agit des langues slovaque, tchèque, hongroise, ruthène, rome, ukrainienne ou autre. 83,9% de

personnes inscrivent la langue slovaque comme étant leur langue maternelle, 10,7% la langue hongroise, 1,8% la langue romane. 1,2% des habitants de la Slovaquie n'inscrivent aucune langue maternelle.

Loi sur les noms de famille féminins

Le nom de famille de chaque femme de nationalité slovaque doit être marqué par la terminaison – *ová*.

4.3. Usage : presque tout dans l'Etat slovaque est en slovaque

Y a-t-il déjà des restrictions concernant l'emploi du tchèque dans les administrations ou les médias ?

La langue slovaque :

La loi 270 de l'année 1995 au sujet de la langue officielle de la République slovaque définit la langue slovaque comme étant “ le signe le plus important de la particularité de la nation slovaque, la valeur la plus précieuse de son patrimoine culturel et l'expression de la souveraineté de la République slovaque, ainsi que le vecteur de communication général des citoyens qui garantit leur liberté et leur égalité dans la dignité et dans les lois sur le territoire de la République slovaque (157).

(157) Loi 270/1995 sur la langue officielle de la République Slovaque : “ slovenský jazyk je najdôležitejším znakom osobitosti slovenského národa, najvzácnejšou hodnotou jeho kultúrneho dedičstva a výrazom suverenity Slovenskej republiky aj všeobecným dorozumievacím prostriedkom jej občanov, ktorý zabezpečuje ich slobodu a rovnosť v dôstojnosti a právach na území Slovenskej republiky [...]”

L'éducation

Les programmes scolaires primaires et secondaires slovaques de 1995 et de 1997 ne proposent plus d'informations sur la langue tchèque. On parle du tchèque dans le chapitre des langues slaves en 9e (les élèves ont 14 ans environ). Les exemples de la littérature tchèque sont inclus dans le chapitre de la littérature mondiale (et non plus dans le cadre de la littérature slovaque, comme c'était le cas avant 1993). D'après Ludmila Benčatová dans „Relations slovaque et tchèque“, plusieurs professeurs de slovaque à différents niveaux d'enseignement confirment que, même si la langue tchèque ne fait plus partie des programmes de la langue slovaque, ils continuent à procurer des informations sur le tchèque comme c'était dans les programmes d'avant 1993. Ils conseillent également aux élèves de lire les oeuvres tchèques en langue originale. Ludmila Benčatová réalisa un sondage concernant la langue tchèque. A la question suivante, qu'elle posa à des étudiants slovaques „Avez-vous des problèmes à comprendre un texte écrit en tchèque, un doublage tchèque ou la langue tchèque dans les médias électroniques?“ (158), la majorité des étudiants répondirent que, la plupart de temps, ils ne réalisaient pas que „surtout l'oral, soit de la radio, soit de la télévision, soit dans un film, est entendu en tchèque“ (159). Ils précisèrent également que certains oeuvres doivent être lus en original, le tchèque, car ils perdraient leur valeur (158).

Médias :

Les télévisions slovaques

Deux ans après la séparation de la Tchéquie, de nouvelles lois introduisant des restrictions concernant l'emploi du tchèque dans les administrations et les médias, notamment l'obligation de traduire ou de doubler les films et surtout les émissions pour les enfants de moins de 12 ans sont votées par le Gouvernement slovaque. La loi 270 de 1995 explique l'emploi de la langue

(158) Benčatková, 2000; p. 230 : „Robí vám problém porozumieť český písaný text, český dabing a český jazyk v elektornických médiach“

(159) Ibid. „[...] hlavne hovorené slovo či už z rádia, televízie, alebo filmu [žiaci] počúvajú v češtine“

slovaque dans les médias, en particulier dans les télévisions slovaques. Elle précise que “ la

diffusion des émissions à la radio et à la télévision doit se faire sur tout le territoire de la République slovaque dans la langue officielle. Les exceptions sont : “[...] les émissions [...] obéissant à la condition de la compréhension de base par rapport à la langue officielle [...]” (160). L’arrêté du Ministère de la culture de la République slovaque de 1997 précise qu’une langue compréhensible par rapport au slovaque est la langue tchèque (161). Cela veut dire que les télévisions slovaques peuvent diffuser les programmes en langue tchèque également (sans les sous-titres ou le doublage). Ceci resta valable pour toutes les télévisions slovaques, privées et publiques. (La télévision publique slovaque eut le monopole entre 1993 et 1996. En 1996, TV Markíza fit son apparition et, en 2002, TV JOJ. Ces deux télévisions sont privées.) Une situation particulière se créa avec l’apparition de la télévision JOJ qui arriva de la République tchèque en République slovaque en 2002. TV JOJ fut d’abord une succursale de TV NOVA, qui reste une des télévisions privées les plus regardées en République tchèque. Comme TV JOJ fut créée par une direction tchèque, elle diffusa la majorité de ses programmes en langue tchèque, notamment au début de son existence. Ceci lui fut reproché par le Conseil pour la diffusion et la retransmission (RVR – Rada pre vysielanie a retransmisíu) qui insistait pour que moins de 30% des programmes soient diffusés en tchèque. Le directeur de TV JOJ de l’époque, Richard Rybníček (qui est le directeur actuel de la Télévision slovaque) et ses collaborateurs voulurent mettre en évidence deux choses : d’un côté, l’absurdité de l’interdiction de diffuser en tchèque et, de l’autre côté, le fait que les lois slovaques ne précisaient pas suffisamment l’emploi des deux langues à la télévision. Pour bien faire remarquer ces deux particularités, ils trouvèrent une solution : entre mars 2002 et janvier 2003, la plupart des films et des séries tchèques ou étrangers doublés en tchèque furent sous-titrés en slovaque. La raison pour laquelle les films étrangers étaient doublés en tchèque et non pas en slovaque était économique: il était moins cher d’acheter des films étrangers déjà doublés en tchèque que de les acheter en langue originale et d’en payer le doublage slovaque. Les films doublés en tchèque et sous-titrés en slovaque

(160) Loi 270/1995, §5 : “ Vysielanie v rozhlase a televízii sa na celom území Slovenskej republiky uskutočňuje v štátnom jazyku. Výnimkou sú [...programy inak spĺňajúce] požiadavku základnej zrozumiteľnosti z hľadiska štátneho jazyka ”

(161) Cité par le directeur de la Télévision slovaque, Richard Rybníček, que j’ai interviewé en août 2005

provoquèrent de nombreuses discussions et firent souvent l'objet de plaisanteries, voire de moqueries parmi les citoyens slovaques.

La loi 270 de 1995 précise que tous les programmes destinés aux enfants jusqu'à douze ans doivent être doublés en slovaque. Il s'agit des programmes diffusés entre six et dix heures du matin, à savoir de dessins animés ou de contes animés. Il faut préciser qu'il ne s'agit pas de contes joués par des acteurs.

Le théâtre

Depuis la séparation des deux Etats en 1993, les liens du théâtre slovaque avec le théâtre tchèque se sont, en fait, resserrés. Même si, en principe, tous les spectacles devraient être en tchèque en Tchéquie et en slovaque en Slovaquie, on peut voir des pièces jouées dans les deux langues, comme par exemple « Ritter, Dene, Voss » (metteur en scène Jan Antonín Pitinský) où Emilia Vašáryová parlait le slovaque, tandis que les deux autres acteurs, Zdena Hadrboľcová et Petr Ornest, Tchèques, parlaient le tchèque. En effet, des metteurs en scène slovaques travaillent à Prague, des metteurs en scène tchèques dans divers théâtres slovaques, des étudiants du Conservatoire national supérieur de Bratislava terminent leurs études à Prague et des étudiants tchèques viennent finir les leurs à Bratislava, et enfin des acteurs slovaques jouent dans des théâtres tchèques (extrait d'un article du Dr. Elena Flašková).

Les chemins de fer

Les chemins de fer étaient tchécoslovaques pendant l'Etat commun, mais ils se séparèrent en deux compagnies après la scission. Néanmoins, jusqu'à aujourd'hui (2005), tous les liens entre les deux compagnies de chemins de fer slovaque et tchèque sont restés les mêmes qu'avant la scission et, de plus, tous les employés des chemins de fer slovaques et tchèques ont les mêmes avantages : les employés slovaques, ainsi que les membres de leurs familles, peuvent voyager gratuitement en Tchéquie et vice versa, les employés de chemins de fer tchèques et les membres de leurs familles

peuvent voyager gratuitement en Slovaquie.

4.4. Témoignages

Témoignages sur le vif

Voici des opinions de quelques personnes qui ont plus ou moins bien vécu la séparation de la Tchécoslovaquie en deux Etats distincts :

Dans les questionnaires, nous pouvons distinguer deux grands groupes d'opinions sur la scission de la Tchécoslovaquie. Les uns sont tristes, fâchés qu'un référendum n'ait pas eu lieu, nostalgiques, émus et, même s'ils sont d'accord qu'il y a des aspects positifs à la scission, ils auraient aimé revivre en Tchécoslovaquie. Les autres sont contents et affirment souvent avoir perdu le complexe du grand et du petit frère. Il faut néanmoins préciser que beaucoup parmi ceux qui sont satisfaits de la scission aujourd'hui ne la voulaient pas en 1993.

Voici quelques opinions de personnes interrogées qui ne sont pas d'accord avec la scission et auraient préféré que la Tchéquie et la Slovaquie redeviennent un seul Etat :

Monika (33 ans, Slovaque): “Je voudrais de nouveau habiter dans la Tchéco-Slovaquie commune, certainement oui. La scission n'avait aucune raison réelle ni n'a rien apporté. La Tchécoslovaquie unie serait mieux politiquement et économiquement, mieux que les deux petits pays dans lesquels personne ne s'en sort plus aujourd'hui.» (162).

Roman (55 ans, Slovaque) : « Je voudrais de nouveau vivre en Tchécoslovaquie, certainement oui. Je pense que la scission était une grande erreur que nous payons encore aujourd'hui, même si pas tout le monde ne s'en rend compte. Pourquoi vivre de nouveau dans un seul Etat ? La parenté des cultures, des langues, de l'économie, des relations familiales [...] » (163).

(162) (« Chcela by som opäť žiť v spoločnom Česko-Slovensku, určite áno. Rozdelenie nemalo žiaden reálny dôvod alebo prínos. Politicky aj ekonomicky by Československo bolo na tom lepšie ako malé rozdelené krajiny, v ktorých sa uz dnes nikto nevyzná »

(163) « Chcel by som opäť žiť v Československu, určite áno. Myslím, že rozdelenie bola obrovská chyba, na ktorú stále doplácame, hoci si to niektorí neuvedomujú. Prečo žiť v spoločnom štáte ? Blízkosť kultur, jazykov, ekonomik, rodinné zväzky. [...] »

Milan (64 ans, habite à Kysuce, dans le nord de la Slovaquie) : “ Quant à moi, je ne suis pas d'accord avec la séparation. Je côtoyais les Tchèques tous les jours, Ostrava (ville en Tchéquie) est tout proche de chez moi, je suis vraiment désolé que les politiciens aient décidé pour nous. ”

(164). (Le slovaque dans lequel s'exprime Milan est très touché par le tchèque, il utilise exprès des mots tchèques. Il est néanmoins facile de le comprendre).

Božena (83 ans, Brno – Košice): “ j'ai été très déçue au moment de la séparation. C'est le gouvernement qui a décidé, cette décision n'avait rien à voir avec l'opinion du peuple. Je suis Morave, née en Tchéquie et j'ai vécu presque toute ma vie en Slovaquie, la Tchécoslovaquie restera mon pays à jamais. » (165).

Linda (18 ans, Tchèque) : « C'est dommage que nous ne soyons plus ensemble avec les Slovaques. Je pense que nous sommes en train de s'éloigner les uns des autres. Mon frère, qui a 10 ans, ne comprend plus le slovaque. » (166).

Věra (37 ans, Tchèque) : « Je revivrais dans un seul Etat. Nous faisons partie d'un tout. Je suis navrée que ma fille de 15 ans considère la Slovaquie comme un pays étranger et que, quand elle entend le slovaque, elle le comprenne à peine. » (167).

Milan (40 ans, Slovaque) : « Je changerais la décision sur la scission, malgré le fait que la création de la République slovaque ait été très importante pour les Slovaques côté autoconscience nationale et confiance en soi. L'émancipation de la relation avec le « grand frère » a aidé également la partie tchèque. Le retour serait mutuellement avantageux et nettement mieux pour

(164) (“ Ja naozaj nesúhlasím s rozdelením. Každý deň som bol s Čechmi, Ostrava je len kúsok odo mňa, naozaj mi je to ľúto, že politici to rozhodli za nás ”).

(165) Byla jsem sklamaná, když jsme se rozdělili. Rozhodla to vláda, tohle rozhodnutí nebylo rozhodnutím lidí. Ja jsem Moravanka, narodila jsem se v Čechách a většinu života jsem žila na Slovensku, Československo bude navždy moji krajinou ”).

(166) « Je škoda, že už nejsme spolu se Slovenskem. Myslím, že se vzájemně vzdalujeme. Třeba můj desetiletý bratr už dnes slovensky vůbec neumí ».

(167) (« Vrátila bych se do společného státu. Patříme k sobě. Je mi líto, že moje patnáctiletá dcera hledí na Slovensko jako na cizí zemi a že pokud slyší slovenštinu, téměř nerozumí »).

les deux. » (168).

Jana (33 ans, Slovaque) : « Je revivrais en Tchécoslovaquie, car c’était une absurdité de nous séparer et, s’il y avait eu un référendum à l’époque de la décision, les deux républiques ne se seraient jamais séparées. » (169).

Katka (32 ans, Slovaque) : « J’aimerais revivre en Tchécoslovaquie, c’était une absurdité de nous séparer. Je ressens les mêmes choses envers les Tchèques qu’envers mon frère : nous sommes deux personnes différentes, mais nous avons beaucoup de points communs, nous avons vécu beaucoup de choses ensemble, nous avons les mêmes souvenirs, les mêmes valeurs et nous avons toujours de quoi parler. Il m’énerve parfois, mais je l’aime très fort et il est très important pour moi. » (170).

Voici les opinions des interrogés qui sont contents aujourd’hui que la scission ait eu lieu, même si ce n’était pas leur opinion en 1993, juste après la séparation :

Milada (36 ans, Slovaque) : « Non, je n’aimerais pas revenir sur la décision. Les Slovaques sont aussi habiles que n’importe quelle autre nation, pas seulement les Tchèques. Et maintenant nous avons la chance de le prouver. » (171).

(168) (« Zmenil by som rozhodnutie o rozdelení, napriek tomu, že vznik SR bol pre Slovákov z pohľadu národného sebauvedomenia a sebavedomia nesmierne dôležitý a emancipácia vo vzťahu so « starším bratom » pomohla aj českej strane. Návrat by bol obojstranne výhodný a oveľa lepší pre oboch »).

(169) « Znovu by som žila v Československu, lebo to bol nezmysel rozdeliť sa a keby bolo v tom čase bývalo referendum, tieto dve republiky by sa nikdy nerozdělili ».

(170) « Chcela by som znovu žiť v Československu, bol to nezmysel rozdeliť sa. Cítim k Čechom čosi podobné ako k môjmu bratovi : sme dvaja rozdielni ľudia, ale máme toho veľa spoločného, zažili sme spolu veľa vecí, máme rovnaké spomienky, podobné hodnoty a máme sa vždy o čom porozprávať. Niekedy mi lezie na nervy, ale mám ho veľmi rada a je pre mňa veľmi dôležitý ».

(171) (« Nie, nechcela by som zmeniť rozhodnutie. Slováci sú rovnako šikovní ako ktorýkoľvek iný národ, nielen Češi. A teraz máme šancu to dokázať »).

Peter (36 ans, Slovaque) : « Même si je n'étais pas en faveur de la scission, je pense que nos relations se sont améliorées, car on a perdu les raisons de se culpabiliser mutuellement. » (172).

Mirka (40 ans, Tchèque) : « Les deux pays sont devenus indépendants. Ils ont leur propre économie. Les relations mutuelles sont meilleures, d'après moi, plus amicales. Chaque nation respecte plus l'autre. Elles ne s'humilient pas. » (173).

Marie (18 ans, Tchèque) : « C'est juste que la Tchécoslovaquie se soit séparée. La Slovaquie voulait son indépendance, la Tchéquie non. Je ne voudrais pas vivre en Tchécoslovaquie. Je pense que la Slovaquie serait un fardeau avec son économie en retard. » (174).

Pavlina (28 ans, Tchèque) : « Même si je ne comprends rien à la politique, vu les changements constants chez nous et en Slovaquie, je pense que ce serait une catastrophe pour les gens simples de rester dans un seul Etat. Les politiciens ne sont pas capables de se mettre d'accord entre eux, ce ne serait pas possible avec ceux d'un autre pays. » (175).

Zdena (25 ans, Tchèque) : « A l'époque, je ne voulais pas de séparation, mais aujourd'hui je pense que je ne voudrais pas changer les choses. On ne peut pas répéter l'évolution. Je pense que la Tchéquie a été soulagée après la séparation, dans un certain sens, cela lui a permis un développement plus rapide. Quant à la Slovaquie, elle a pu devenir indépendante. » (176).

(172) (« Hoci som nebol zástancom rozdelenia sa, verím, že vzťahy sa vylepšili, lebo sa stratili dôvody vzájomného obvinovania sa »).

(173) (« Obě země se osamostatnili. Mají vlastní ekonomiku. Vzájemné vztahy jsou podle mne lepší, přátelstevnější. Jeden národ si více váží ten druhý. Neponižují se nad sebou »)

(174) « Je to správne, že sa Československo rozdelilo. Slovensko sa chtělo osamostatniť, Česko ne. Nechtěla bych žít v Československu. Myslím, že Slovensko by bylo jen přítěží se svou špatnou ekonomikou ».

(175) « Síce mi politika nic neříká, ale vzhledem k tomu, jak se to mele u nás i na Slovensku, tak si myslím, že být pořád pohromadě, by pro obyčejné lidi byla katastrofa. Politici nejsou schopni se domluvit mezi sebou, nebylo by to možný s jinýma politikama z jiné krajiny ».

(176) « Tehdy jsem nechtěla rozdělení, ale dnes si myslím, že bych to nezměnila. Vývoj se nedá opakovat, myslím, že Česku se do jisté míry ulevilo po rozdělení a umožnilo to rychlejší vývoj vpřed. Pro Slovensko to byla příležitost se osamostatnit ».

Myriam (25 ans, Slovaque) : « Je souhaitais qu'il n'y ait pas de scission et si notre Etat commun existait toujours, je le soutiendrais, c'est sûr. Mais cela ne veut pas dire que j'aimerais que cet Etat se réunisse. Je pense que c'est mieux pour la nation slovaque de vivre dans un Etat indépendant, en tous cas pour l'instant. » (177).

Barbora (25 ans, Slovaque) : « Je ne voudrais en aucun cas revivre en Tchécoslovaquie. Nous sommes deux nations qui ont été forcées de vivre dans un seul Etat. Même si je pense que la Slovaquie a souffert après la scission, c'est mieux aujourd'hui – nous sommes deux nations très différentes. » (178)

Dušan (29 ans, Slovaque): “Je ne voudrais pas, actuellement, renouveler la Tchécoslovaquie. Au jour d'aujourd'hui, c'est la Slovaquie qui souffrirait à cause de l'économie tchèque, tandis que pendant la Tchécoslovaquie, c'était le contraire : la Tchéquie souffrait à cause de l'économie slovaque. » (179)

Milan (28 ans, Slovaque): “ Ces deux nations ne peuvent pas se mettre d'accord aujourd'hui. Il faut les laisser vivre chacune sa vie indépendante. Elles vont comprendre un jour que c'était bête de se séparer. Tout le monde réalisera son erreur quand il y aura un changement de générations. Il

faut dire que, dans chaque relation, il y en a un qui est plus fort et un plus faible, ce n'est pas bien ; c'était comme ça en Tchécoslovaquie. » (180)

(177) « Želala som si, aby k rozpadu nedošlo a keby náš spoločný štát existoval, naďalej by som ho podporovala, teda áno. Neznamená to však, že by som chcela jeho znovuobnovenie. Myslím si, že slovenskému národu viac prospieva žiť v samostatnom štáte, aspoň momentálne”.

(178) « V žiadnom prípade by som nechcela znovu žiť v Československu. Sme dva národy, ktoré boli násilne spojené do jedného štátu. Aj keď si myslím, že Slovensku rozdelenie ublížilo, je to dnes lepšie – sme dva úplne rozdielne národy”.

(179) « V súčasnosti by som nechcel obnovenie Československa. Dnes by na českú ekonomiku doplácalo Slovensko, zatiaľ čo za Československa to bolo naopak : Česko doplácalo na slovenskú ekonomiku ».

(180) (« Tieto dva národy sa dnes určite nedohodnú. Treba ich nechať žiť samostatným životom. Oni prídu na to, že bola hlúposť sa rozdeľovať. Každý si uvedomí svoju chybu, ale až keď sa vystriedajú generácie. Treba povedať, že v každom zväzku je niekto silnejší a niekto slabší a to nerobí dobrotu, tak to bolo aj v Československu »).

Peter (37 ans, Slovaque) : « Il est irréal que la Tchécoslovaquie se réunisse. La scission avait ses raisons, même si je n'étais pas d'accord et que je la considère comme un acte anticonstitutionnel. Les Slovaques, grâce à la scission, sont guéris du « complexe du petit frère ». Il fallait qu'ils assument la responsabilité pour le destin de leur pays et qu'ils arrêtent de chercher un coupable pour leur incompetence, paresse, échecs et tout le reste. » (181)

Alena (38 ans, Tchèque): “Je pense que la scission nous a paradoxalement amenés vers un plus grand rapprochement. Les Slovaques me paraissent aujourd'hui plus sûrs d'eux et plus ouverts et gentils qu'avant. » (182)

Jozef (35 ans, Slovaque) : « Je ne voudrais plus de la Tchécoslovaquie. Même si la scission avait aussi des côtés négatifs, elle a été aussi très positive pour les deux pays. Il est incontestable que la nation slovaque et la nation tchèque sont deux nations indépendantes. La scission était un développement du concubinage des Tchèques et des Slovaques. Cette idée n'était pas nouvelle, elle a été proposée systématiquement à différentes périodes pendant tout le siècle passé. La façon

dont nous nous sommes séparés, ainsi que les 12 années passées ont démontré que c'était une bonne décision.» (183)

Zuzana (53 ans, Slovaque): “Je n'aimerais plus vivre en Tchécoslovaquie. J'ai perdu mon mari morave. Il ne voulait pas vivre en Slovaquie après la scission, quant à moi, je ne voulais pas quitter toute ma famille. C'est quand même dommage que nous soyons séparés, surtout à cause

(181) « Je nereálne, aby sa Československo znovu spojilo. Rozdelenie malo svoje dôvody, a i keď som s ním nesúhlasil a pokladám ho za protiústavný akt. Slováci si vďaka rozdeleniu vylicieili “complex mladšieho brata”. Museli prevziať zodpovednosť za osud svojej krajiny a prestať hľadať vinníka za svoju neschopnosť, lenivosť, neúspešnosť a všetko ostatné”.

(182) « Myslím, že rozdelení paradoxne vedlo k väčšiemu sblíženiu. Slováci se mi zdajú nyní sebevedomější a vstřícnější nežli dříve ».

(183) « Už by som nechcel Československo. Aj keď malo rozdelenie určite aj svoje negatívne stránky, určite znamenalo pre obidve krajiny veľa pozitívneho. Je nepochybné, že slovenský národ a český národ sú dva samostatné národy. Rozdelenie bolo prirodzeným vývojom vzájomného súžitia Čechov a Slovákov. Táto myšlienka nebola nová, a bola sústavne nastoľovaná v rôznych obdobiach počas celého minulého storočia. Spôsob, akým sme sa rozdelili a následných 12 rokov ukázali, že to bolo správne rozhodnutie”.

de la parenté linguistique et culturelle. » (184)

Voici un dernier témoignage de cette époque, il s'agit d'une interview avec Zuzana Bubílková, une ancienne journaliste slovaque qui a passé la moitié de sa vie en République tchèque. Bubílková a travaillé à la Télévision tchèque et, dans l'interview, elle parle de tous les problèmes qu'elle a rencontrés parce qu'elle était Slovaque. Elle dit : « [à la télévision tchèque], mon slovaque les dérangeait. [Mon responsable] est venu me dire que l'on sentait le slovaque quand je parlais tchèque. Je ne pouvais donc pas travailler comme reporter, car le peuple tchèque ne m'aurait pas acceptée. [Quelqu'un a insisté pour que je reste] et chaque fois que je suis allée au studio, je me suis demandé si je devais parler slovaque ou tchèque. Je me disais : qu'est-ce que j'ai fait, où est-ce que j'ai fait l'erreur. *J'ai vécu dans la république commune* [...] » (185)

Nous avons déjà parlé des différences que nous avons rencontrées dans les préambules de la Constitution Slovaque et de la Constitution Tchèque de 1993. Un journaliste slovaque, Boris

Švehlák, pense que les Tchèques voulaient garder dans un premier temps des traces de la Tchécoslovaquie, car cela leur apportait des avantages au niveau international ; que le monde considérait la République tchèque comme la continuation de la Tchécoslovaquie. Il a donné un exemple concernant le sport, plus précisément le hockey sur glace. D’après ce que dit Boris Švehlák, les hockeyeurs tchèques ont continué directement dans le groupe A, après la scission de la Tchécoslovaquie en 1993, tandis que les hockeyeurs slovaques ont été classés dans le groupe C. Il a ajouté que les Slovaques ont ensuite gagné, en 2002, le Championnat du monde.

Le 3 mai 1990, un écrivain tchèque Ludvík Vaculík écrivit l’article “ Notre question slovaque ” (186), dans lequel il dit : “ Les Tchèques ne seront jamais capables d’obéir aux conditions slovaques sur l’État commun et il serait le mieux que les deux nations se séparent d’une manière cultivée. Milan Šimečka, mon ami tchèque de Bratislava, nous a écrit que le petit frère slovaque a

(184) « Už by som nechcela žit v Československu. Prišla som o moravského manžela. Nechcel žiť po rozdelení na Slovensku, no a ja som nechcela opustiť moju rodinu. Ale je to škoda, že sme sa rozdelili, hlavne kvôli jazykovej a kultúrnej blízkosti ».

(185) Život, octobre 2004

(186) Literární noviny, 1990 ; n 5, p. 1, 3

grandi, qu’il veut son propre lit et que le grand frère tchèque doit le lui donner. Mais comme on connaît le petit frère, il voudra le lit à côté de la fenêtre en été et celui à côté du fourneau en hiver. Pas de lit, mon frère, aie ta propre maison! [...] Il est clair que les Slovaques vont de plus en plus se libérer de nous [...]. Je le vois bien comme ils luttent, dans chaque situation, pour avoir : la télé, la radio, les chemins de fer, les postes, le football, la science, les ambassadeurs, les festivals... Il faudra détruire leur lutte à cause de son inutilité ” (187)

Michal Musil, un journaliste tchèque, analysa cet article dans Lidové noviny, ainsi que les réponses que les lecteurs envoyèrent aux éditeurs de ce journal. Musil affirma que 90% de réactions tchèques étaient d’accord avec l’auteur, c’est-à-dire qu’il fallait diviser la Tchécoslovaquie. Par contre, les réactions des lecteurs slovaques étaient en faveur de la Tchécoslovaquie. Musil précise que la majorité de ces lecteurs voulaient un Etat commun, fondé

sur d'autres bases, un Etat non unitaire où la Slovaquie serait plus visible. Le fait que les Slovaques veuillent plus d'indépendance a été interprété par Musil comme la volonté d'avoir un Etat indépendant, alors que les Slovaques voulaient garder la Tchécoslovaquie tout en ayant plus d'indépendance.(188)

Au niveau des langues, la séparation était claire, puisqu'on considérait dans les deux Républiques que chacun avait droit à « sa langue », notamment dans les examens de langues étrangères, comme le prouve l'exemple suivant : Une professeur de français suisse, ayant habité en Slovaquie pendant 12 ans, se souvient que les épreuves de traduction du slovaque en français et inversement dans le cadre des examens de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris étaient remplacées par des épreuves en tchèque pour les étudiants tchèques qui vivaient en Slovaquie et voulaient passer ces examens. Nous constatons donc que les étudiants tchèques ne pouvaient pas passer l'examen de traduction en slovaque (la langue devait être parfaitement bien comprise en slovaque).

(187) Ibid. “ Češi nebudou schopni nikdy splnit slovenské představy o podobě společného státu a že by proto bylo lépe, kdyby se oba národy kultivovaně rozešly. Milan Šimečka, můj bratislavský český přítel, nám napsal, že mladší slovenský bratříček vyrostl, chce svou postýlku, a starší český bratr má mu ji dát. Ale jak mladšího bratříčka známe, bude v lete chtít tu postýlku u okna a v zimě u pece. Žádnou postýlku, bratře, domeček si měj ! [...] Jisté je, že Slováci se od nás budou osvobozovat stále silněji [...]. Už to vidím, jak nad každou záležitostí vedou boj : televize, rozhlas, železnice, pošty, kopaná, veda, vyslanci, festivaly...Je třeba zmařit jejich zápas jeho zbytečností ”).

(188) Orientace, Lidové noviny, 12/2000

Témoignages tirés des questionnaires

Étant donné que les citoyens des deux Républiques n'ont pas été consultés par référendum et que l'on lit et entend souvent qu'ils n'auraient probablement pas accepté la séparation de leurs deux pays, nous avons posé la question suivante : “ Si la décision sur la scission pouvait être changée, voudriez-vous de nouveau habiter dans la Tchéco-Slovaquie commune ? ” (189). Les résultats des questionnaires sont édifiants quant aux différences entre les tranches d'âge : 70% à 80% des moins de 18 ans répondent non ou plutôt non à ce changement de décision, mais sans donner de précisions sur les raisons de leurs réponses. Dans la tranche des 19-24 ans, les Slovaques et les Tchèques se différencient nettement : chez les premiers, aucune réponse n'est affirmative, 17% des interrogés

sont indifférents et parmi les 83% de non, 50% expliquent qu'ils n'en voient pas du tout l'intérêt puisque les deux pays font partie de l'Union européenne (UE) ; par contre chez les Tchèques, nous trouvons 60% de non dont 40% invoquent l'UE, mais tout de même 20% de ces jeunes se verraient vivre dans un Etat commun. Les 25-34 ans, quant à eux, ne montrent pas beaucoup de différences entre Slovaques et Tchèques : un tiers environ choisirait l'Etat commun, tandis que les autres sont satisfaits de l'état actuel ; ici il faut souligner que seuls 27% des Tchèques contre 40% des Slovaques invoquent l'UE comme raison de ne pas réunir à nouveau les deux républiques. Chez les 35-40 ans, la tendance va nettement à l'encontre d'un Etat commun et la grande majorité des non sont justifiés par l'appartenance à l'UE. Un cinquième, voire moins, se prononce en faveur d'un Etat commun. Parmi les interrogés plus de 42 ans, les réponses se répartissent à nouveau comme celles des jeunes de 25 à 34 ans : un tiers pour l'Etat commun et le reste contre ; mais seul le tiers des réponses négatives font référence à l'UE.

Nous constatons donc que, contrairement à ce que nous pensions, il n'existe pas de rapport entre l'âge et l'opposition à la scission de l'Etat tchécoslovaque ; nous aurions, en effet, pu supposer que plus l'interrogé est âgé, plus il est opposé à la scission. Nous voyons cependant que les résultats sont à peu près les mêmes pour tous les âges, sauf pour les 35-40 ans qui, eux, sont nettement partisans de la situation actuelle, à savoir deux Etats indépendants membres à part entière de l'Union européenne ; ce résultat traduit-il le réalisme de ceux qui sont les porteurs des économies nationales et qui savent que celles-ci ne peuvent se développer que dans le cadre de cette entité européenne ?

(189) “ Chceli by ste, ak by sa rozhodnutie o rozdelení dalo zmeniť, zít opat v spoločnom Česko-slovensku ? Prečo ? ”

Chapitre 5 : 2004, Slovenská republika, SR + Česká republika, ČR, dans l'Union européenne

5.1. Situation politique et institutionnelle

Le processus de l'intégration à l'Union Européenne de la République Slovaque

Depuis la création de la République slovaque indépendante en janvier 1993, l'une des priorités de la politique étrangère était l'intégration du pays dans le processus de l'Union Européenne (UE). Dès le début, de nombreuses réformes furent instaurées dans le but d'obéir aux conditions de l'UE.

D'après le gouvernement de la République slovaque, un référendum était le seul moyen objectif et démocratique pour voir ce que le peuple slovaque pensait ; l'entrée dans l'UE devait être « un processus transparent bénéficiant du soutien démocratique des citoyens. » (190). Le gouvernement slovaque avait pour but de motiver les citoyens slovaques à voter en faveur de l'entrée dans l'UE. C'est dans ce but qu'il a approuvé, le 22 janvier 2003, une « Stratégie de campagne pré-référendaire sur l'entrée de la République slovaque dans l'UE » (déclaration 45/2003 ; « Stratégia predreferendovej kampane vstupu SR do EU »). Cette campagne a été critiquée par de nombreux Slovaques, car elle accentuait les effets et les conséquences positifs de l'intégration à l'Europe sans en mentionner les risques. Au lieu de donner toutes les informations nécessaires pour que les citoyens puissent se former une opinion personnelle, elle les incitait à voter pour l'Union (190). D'après Zuzana Rakovská dans « Dix ans de la République slovaque », le gouvernement slovaque avait peur que le référendum puisse ne pas être valable à cause de la participation peu élevée des électeurs. Elle ajoute que personne ne doutait que, si le référendum était valable, le résultat serait positif, c'est-à-dire favorable à l'entrée dans l'UE. Rakovská mentionne une deuxième crainte concernant le référendum dans son article. Elle explique que l'on pouvait trouver des réflexions de certains politiciens dans la presse qui disaient que, en cas

(190) Rakovská, dans Rolková, 2004; p. 483 : « [...] transparentný proces s demokratickou podporou občanov » de non validité du référendum ou de résultat négatif, ces politiciens pourraient entreprendre certains changements à ce sujet. D'après Rakovská, ceci pouvait évoquer chez les électeurs l'idée que leur voix n'était, de toutes façons, que formelle et que tout avait été préalablement décidé. Pour conclure ses réflexions sur la difficulté d'organiser un référendum concernant l'entrée dans l'UE, Rakovská explique que la majorité de ceux qui étaient contre l'entrée de la République slovaque dans l'UE ont très probablement décidé de ne pas participer au référendum dans l'espoir

que celui-ci ne serait pas accepté (voir la note 190).

Le référendum sur l'entrée de la République slovaque dans l'UE eut lieu les 16 et 17 mai 2003. 52,15% des électeurs slovaques y ont participé, dont 92,46% étaient pour l'entrée et 6,20% contre. C'était la première fois dans l'histoire slovaque qu'un référendum était valable, même si ce n'était que de justesse.

Le 1^e mai 2004, la République Slovaque entra dans l'UE avec neuf autres pays, dont la République tchèque.

Les résultats du référendum sur l'entrée dans l'UE de la République tchèque

55,21% des électeurs ont participé au référendum le 14 juin 2003, dont 77,33% étaient pour l'entrée dans l'UE, tandis que 22,67% étaient contre.

5.2. Définitions implicites et mentions dans les documents officiels de « národ », « národnost' » et « občianstvo ».

Comme mentionné pour 1993, les définitions ne changent plus, puisqu'elles se réfèrent à la nation slovaque ou tchèque, selon où on se trouve. Cependant, la citoyenneté prend une autre dimension, car l'entrée dans l'Union européenne permet à chacun de recevoir un passeport européen.

En tous les cas, comme nous l'avons vu dans les résultats des questionnaires, les définitions de ces termes ont perdu de leur importance pour les citoyens des deux pays, car ils se voient dans le cadre élargi qu'est l'Europe. Celle-ci a peut-être toujours été leur destin, si l'on en croit une histoire drôle qui court sur l'illustre Comenius et que voici :

Quand, en 1670, Jan Amos Komenský, maître des nations, créateur d'une méthode pédagogique "l'école en jouant", l'autorité morale connue dans l'Europe instruite de

l'époque, est mort, son âme frappa à la porte du ciel.

L'ange concierge, celui qui notait dans le livre de l'éternité des détails sur les nouveaux arrivés, demanda à Komenský quelle était sa nationalité. Le maître des nations réfléchit longtemps.

“ Quelle langue parliez-vous à la maison ? ” demanda l'ange sur un ton encourageant.

“ Mes parents étaient Slovaques ”, répondit Komenský.

“ On va donc noter Slovaque ”, décida l'ange.

“ Mais je suis né en Moravie ”, contesta Komenský.

“ Où es-tu allé à l'école ? ” continua l'ange.

“ A Přerov et à Heidelberg ”, répondit Komenský.

“ Tu sais quoi ”, sourit l'ange, “ signe ici. ” Le maître des nations signa avec le nom de Johann Amos Comenius.

“ L'allemand donc ”, proposa l'ange avec une légère impatience.

“ J'écrivais en latin et en allemand, mais je préférais écrire en tchèque. Mon œuvre préférée, le dictionnaire *Le trésor de la langue tchèque*, brûla à Lešno, en Pologne. ”

“ Tu as donc vécu en Pologne ”, dit l'ange qui n'en croyait plus ses oreilles.

“ Dans toute l'Europe, après qu'on m'avait chassé de ma maison ”, répondit Komenský.

“ On n'arrivera nulle part comme ça ”, dit l'ange concierge fâché, “ dis-moi où on t'a enterré. ”

“ En Hollande ”, sourit Komenský, qui commençait à s'amuser en analysant son propre cas. L'ange soupira.

C'est à ce moment-là qu'un tout vieil ange arriva et dit : “ Ecris tout simplement “ L'Européen ”; et il emmena Komenský directement dans la bibliothèque du ciel.

5.3. Usage : Tout dans l'Etat slovaque est en slovaque / Relations entre la culture tchèque et la culture slovaque.

Le sondage Eurobaromètre effectué par la Commission Européenne à l'occasion de la journée européenne des langues (le 19 septembre) démontra que 31% des Slovaques parlent le tchèque, tandis que les Tchèques ne parlent pas le slovaque – le slovaque ne figure pas dans les trois premières places des langues parlées par les Tchèques (191). Deux interprétations sont possibles : les Tchèques n'ont pas pensé au slovaque comme langue étrangère ou effectivement ils ne le parlent pas du tout puisqu'ils savent que les Slovaques le comprennent de toutes façons.

Malheureusement, nous devons constater que ce sondage est inutilisable, car il ne fournit aucune

précision. Nous ne savons pas, en le lisant, s'il s'agissait de questions fermées ou si les questions proposaient des choix. Il n'y a pas non plus de précisions concernant la maîtrise des langues (les interrogés parlaient-ils couramment ou non, à l'oral ou à l'écrit ?).

Un témoignage corrobore partiellement ces deux interprétations : Jozef Adamec pense que, entre la Tchéquie et la Slovaquie, les relations sont restées au-dessus de la moyenne, surtout après la scission de ces deux pays. Il l'explique par deux phénomènes principaux : d'un côté, il s'agit de la culture commune ou similaire et, de l'autre côté, il y a la parenté des deux langues, le slovaque et le tchèque. Adamec ajoute néanmoins qu'aujourd'hui, après dix ans d'Etat commun de ces deux pays, la nouvelle génération ne comprend plus aussi bien la langue de l'autre qu'avant 1993. (192).

Nouvelles lois introduisant des restrictions concernant l'emploi du tchèque dans les administrations ou les médias, notamment l'obligation de traduire (doubler) des films, notamment pour enfants de moins de 12 ans.

Les télévisions slovaques

En 2005, la STV (Télévision publique slovaque) diffuse 10,9% de ses programmes en tchèque par année, la télévision Markiza (télévision privée la plus populaire en République slovaque) en diffuse autant (10%) (on peut ajouter que les conditions de licence lui permettent jusqu'à 20% des programmes diffusés en tchèque) et la télévision JOJ (télévision privée) entre 6 et 9%. La

(191) Pravda, 23.9.2005

(192) Adamec, 2001 ; p. 458

télévision publique tchèque (ČT – télévision tchèque) diffuse 0,8% de ses programmes en slovaque. Le Conseil de la télévision slovaque (Rada STV) reproche à la STV ce pourcentage élevé

de programmes tchèques. Il ajoute que ceci est une moyenne des deux chaînes de la STV – STV1 (plus que 14%) et STV2 (7,5%). Il précise que le taux des films en tchèque en prime time est encore plus élevé. Le Conseil de la STV explique que seuls les films originaux tchèques devraient restés en tchèque et que tous les autres programmes étrangers devraient être traduits en slovaque. Le directeur actuel de la STV, Richard Rybníček, constate que “ la loi ne précise pas l’emploi du tchèque dans les télévisions slovaques ” (193). Miloš Mistrík, un des membres du Conseil de la STV pense qu’ “ une télévision publique devrait préférer l’emploi du slovaque, ceci n’est pas seulement une question de loi, mais aussi de morale ” (193). D’après le management, la STV préfère le doublage tchèque uniquement pour des raisons économiques – les films étrangers doublés en tchèque sont moins chers à l’achat que le doublage slovaque.

En 2004, la loi 270 de 1995 est toujours valable, ce qui implique, pour tous les programmes destinés aux enfants jusqu’à douze ans, qu’ils doivent être impérativement doublés en slovaque. Cependant, une anecdote révélatrice nous montre que son application n’est pas toujours aisée. En effet, un cas est actuellement examiné par le Conseil pour la diffusion et la retransmission (RVR – Rada pre vysielanie a retransmisii), suite à un incident récent, dix ans après l’introduction de la loi 270! En août 2005, la STV passa à l’écran la célèbre histoire de Spejbl et Hurvínek (deux personnages représentés par des marionnettes tchèques), mais les employés de la STV ne se rendirent pas compte que ce programme n’avaient pas été doublé en slovaque et le diffusèrent donc dans sa langue originale qui est le tchèque. Cet exemple montre que les gens qui vécurent en République tchécoslovaque et peuvent suivre indifféremment les programmes tchèques et slovaques ne se rendent souvent pas compte dans laquelle de ces deux langues ils regardent la télévision. D’ailleurs, les personnes interrogées sur le vif la plupart disent qu’elles ne se souviennent pas dans quelle langue elles ont vu l’un ou l’autre programme.

La question était donc de savoir aussi si les Tchèques regardaient effectivement les programmes

(193) Pravda, 20.7.2005

télévisés slovaques et les Slovaques les programmes télévisés tchèques. Par catégorie d'âge, nous avons obtenu les résultats suivants : nous constatons qu'il n'y a pas de différences entre les catégories d'âge chez les Slovaques, la grande majorité d'entre eux regardent aussi la télévision tchèque. Chez les Tchèques, nous pouvons dire qu'environ un cinquième de toutes les catégories d'âge ne regardent pas la télévision slovaque, mais que très souvent la raison donnée est que l'interrogé n'en a pas la possibilité. Devons-nous en conclure que les possibilités techniques de recevoir les chaînes slovaques ne sont pas données partout en Tchéquie ?

Une situation curieuse vient de se présenter en Républiques Tchèque et Slovaque récemment. Deux télévisions privées, Prima en République tchèque et Joj en République slovaque, présentent le programme « Vyvolení ». Il s'agit d'une télé-réalité d'origine hongroise qui passe simultanément dans les deux pays. Le dimanche 20 novembre 2005, l'émission a dû être interrompu en République tchèque à cause d'une alerte à la bombe. Les réalisateurs du programme tchèque ont tout de suite eu l'idée de déménager les participants de cette télé-réalité dans la villa des participants slovaques à Bratislava. Les deux télévisions, Prima et Joj, se sont immédiatement mises d'accord pour transmettre ce programme ensemble, en ayant les candidats tchèques et slovaques dans une même maison à Bratislava, chacun parlant dans sa langue. Cet exemple est intéressant et prouve de nouveau que les programmes tchèques et slovaques sont regardés et surtout compris aussi bien des Tchèques que des Slovaques. Nous pouvons ajouter que la spécificité de ce programme est le langage des candidats, qui est une langue parlée avec des mots familiers, presque un argot, et que ceci ne change rien au fait que ce genre de vocabulaire est parfaitement bien compris par tous les spectateurs.

La culture tchèque et slovaque

À partir de 1993, en République tchèque, toutes les manifestations culturelles (projections cinématographiques, représentations théâtrales, expositions, etc.) se déroulent en tchèque et, en Slovaquie, en slovaque. Néanmoins, il arrive que des artistes tchèques aillent en Slovaquie et des

artistes slovaques en Tchéquie pour y présenter un spectacle. Les preuves de ces échanges étant nombreuses, nous allons mentionner seulement les manifestations les plus récentes.

Le théâtre

En 2005, pour la cinquième fois, “ les Fêtes de Shakespeare ” (Shakespearovské slávnosti) eurent lieu au Château de Bratislava où des acteurs tchèques présentèrent des pièces de théâtre de Shakespeare en tchèque. Cette année, ce fut la première fois que ces pièces furent mises en scène par un acteur slovaque, Martin Huba, avec des acteurs tchèques et slovaques mélangés. Pendant une semaine, on entendit le slovaque et le tchèque mélangés dans trois pièces différentes.

Diana Mórová, une actrice slovaque qui jouait dans une des pièces de Shakespeare, exprima le plaisir d’avoir joué ensemble avec des acteurs tchèques : “ [...] dans les applaudissements cordiaux des spectateurs, j’ai ressenti leur gratitude d’avoir pu voir et entendre de nouveau des acteurs tchèques et slovaques sur la même scène. ” (194).

Une autre actrice, Anna Javorková, qui, à part son rôle dans une pièce de Shakespeare, avait également joué dans des téléfilms tchèques en y parlant le tchèque, dit : “ je ne connais pas de collègue [slovaque], moi incluse, qui n’irait pas volontiers se présenter devant le public tchèque et devant nos collègues tchèques. [...] Nous tenons beaucoup à leur opinion, au fait de savoir si cette année encore nous avons réussi. C’est comme si nous voulions vérifier à travers le théâtre que nous avons encore le même esprit (que nous formons encore une communauté d’esprit). ” (195)

Chaque année, des troupes de théâtre tchèques vont se présenter en Slovaquie et vice-versa. Les spectacles qu’elles montent ne s’adressent pas uniquement à un public adulte, mais également à des enfants. En juillet 2005, le Centre tchèque (České centrum) organisa des spectacles de marionnettes présentés par des acteurs tchèques pour enfants slovaques. Les enfants slovaques assistant au spectacle n’avaient aucune difficulté à comprendre l’histoire, sans doute aussi parce qu’elle était illustrée par les gestes et mimiques des acteurs et les mouvements des marionnettes. Les acteurs tchèques commencèrent le spectacle en exprimant l’espoir que les enfants slovaques comprendraient le tchèque.

(194) Slovenské dotyky, mai 2005 : “ v tom srdečnom potlesku som cítila vďaka divákov za to, že znovu mohli vidieť a počuť českých hercov so slovenskými na tom istom javisku ”

(195) Slovenské dotyky, mai 2005 : “ Nepoznám kolegu včítane seba, kto by sa nešiel rád prezentovať pred české publikum a českých kolegov [...] Strašne nám záleží na ich názore, na tom, či sme obstáli aj tento rok. Cez to divadlo akoby sme si overovali, či ešte duchovne patríme k sebe...”

Les Slovaques de toutes les catégories d'âge, quand nous leur demandons s'ils vont au cinéma ou au théâtre regarder des films ou des spectacles en tchèque, répondent presque tous par l'affirmative. Par contre, les Tchèques à qui nous demandons s'ils regardent des films ou des spectacles en slovaque, répondent de manière différente des Slovaques et selon l'âge : les interrogés de plus de 25 ans répondent par l'affirmative à 80% en moyenne, tandis que chez les moins de 25 ans seule la moitié fait l'effort de regarder un film ou un spectacle en slovaque.

Nous voyons que depuis l'époque où existait la Tchécoslovaquie avec ses médias dans les deux langues, les jeunes ne bénéficient plus de l'effet d'immersion automatique et que de ce fait l'autre langue n'est plus enregistrée « presque par inadvertance ».

Si nous voulons comparer l'exemple des enfants avec celui des adolescents, nous pourrions dire que le degré de compréhension dépend d'autres facteurs, notamment le fait d'avoir le choix de la langue ou non, ou la volonté de comprendre.

La littérature

Les livres des auteurs tchèques sont souvent traduits en slovaque. Il faut préciser que chaque lecteur est libre de choisir entre le tchèque et le slovaque, car les librairies vendent les livres du même auteur en tchèque et en slovaque. Pour donner un exemple, nous pouvons citer le livre de l'auteur tchèque Michal Viewegh “ Vybíjená ” qui se trouvait en tchèque sur une table et en slovaque sur une autre, dans la même librairie. Les deux versions de ce livre se vendaient très bien. Un autre exemple est celui du “ Club slovaco-tchèque ” (“ Slovensko-český klub ”) dont les membres organisent régulièrement des présentations littéraires lors de différentes expositions soit en Slovaquie, soit en Tchéquie. Nada Vokušová, journaliste et présidente du Club slovaco-tchèque, précise que Slovenské dotyky est un magazine qui parle des relations slovaque et

tchèque, des traductions, des recherches de tout ce qui est slovaque dans la littérature tchèque et vice-versa. Elle ajoute : “ on sait très bien que la littérature peut rapprocher deux nations qui, pour telles ou telles raisons commencent à s'éloigner l'une de l'autre; elle peut jouer un rôle important dans le ralentissement de la perte de notre exceptionnel bilinguisme...[...] Il est important que nous comprenions qu'un écrivain de qualité, qu'il soit tchèque ou slovaque, et que la littérature tchèque et slovaque de qualité, sont nos écrivains et notre littérature à nous tous, ensemble. Au moins tant que nous nous comprenons... ” (196)

Le cinéma

Les metteurs en scène tchèques et slovaques mélangent régulièrement les acteurs tchèques et slovaques dans leurs films. La langue de ces derniers dépend du scénario : il arrive que les acteurs doivent s'adapter et parler la langue “ du film ” (s'il s'agit d'un film tchèque, la langue est le tchèque et vice-versa), mais il arrive également qu'ils continuent à parler leur propre langue quelle qu'elle soit. La troisième possibilité est que l'acteur slovaque se trouve dans un film tchèque doublé par un acteur tchèque et vice-versa. Quand on lui posa la question de savoir pourquoi il confiait si souvent des rôles aux acteurs slovaques dans ses films tchèques, le célèbre metteur en scène Jan Hřebejká répondit : “ J'ai deux raisons pour cela. La première est que les acteurs slovaques n'ont pas leur image détruite par les médias en Tchéquie comme les acteurs tchèques. [...] La deuxième raison est la tradition du jeu d'acteur slovaque, qui est différente de la tchèque. Les Slovaques ont du tempérament [...] ” (197). Il continuait dans le même article en disant : “ [Les Slovaques] ont un charisme. [Je ne leur demande pas de jouer des Slovaques, car] je me représente les personnages, pas la nationalité. Quand Emília Vašáryová (une actrice slovaque célèbre) jouait dans “ Pelíšky ”, elle parlait tchèque, mais de temps à autre elle utilisait des expressions comme “ stará mama ” (grand-mère en slovaque), par exemple. ” (197)

La télévision

Nous avons déjà mentionné certaines lois concernant l'emploi des langues à la télévision slovaque et tchèque. Nous aimerions maintenant parler d'exemples concrets d'émissions slovaques ou tchèques dans lesquelles des acteurs slovaques et tchèques jouent ensemble. Le premier est l'émission "Boomerang" (Bumerang) présentée à la STV en 2004 et 2005 qui est

(196) Slovenské dotyky, 2004 : " Je dôležité, aby sme pochopili, že kvalitný spisovateľ, či už je český alebo slovenský, rovnako, ako kvalitná česká i slovenská literatúra, sú našimi spisovateľmi a našou literatúrou spoločnou. Aspoň kým si (zatiaľ) rozumieme... "

(197) Slovenské dotyky, 2004 : " [slovenskí herci] majú inú charizmu. Vnímam postavy, nie národnosť. Keď hrala Emília Vašáryová v Pelfškoch, hovorila po česky, ale sem-tam použila výrazy ako " stará mama " a podobne

une émission slovaque dans laquelle un jury doit deviner le sens des anciens mots slovaques; le jury est composé de trois acteurs slovaques et d'un humoriste tchèque, Karel Šíp, qui parle tchèque. Le deuxième est également une émission slovaque, " Personne n'est parfait " (Aj múdry schybi), à laquelle sont invités deux acteurs; il arrive souvent que l'un des deux soit tchèque. A la télévision tchèque, dans des émissions similaires, il se peut aussi que les invités soient des acteurs ou autres célébrités slovaques. Dans ces émissions, chacun parle sa langue.

D'après le journal tchèque Mladá fronta dnes, le 20 novembre 2005, la télévision publique tchèque présentera la journée tchécoslovaque sur sa deuxième chaîne (T 2). Pendant toute une journée, elle va passer des programmes tchécoslovaques des années 80. Les présentateurs tchèques et slovaques de l'époque vont animer le programme. Ce qui est intéressant, c'est le fait que la STV (Télévision publique slovaque) veut également passer ce même programme sur une de ses chaînes. Pouvons-nous voir, dans cette volonté de rappeler un passé commun, un sentiment de nostalgie des anciens ou un désir de rire ensemble d'un passé dont on ne veut plus au niveau politique, mais dont on aimerait peut-être garder la culture commune ?

Les journaux

Il est évident que les journaux slovaques sont écrits en slovaque, tandis que les journaux tchèques le sont en tchèque. Néanmoins, les kiosques slovaques et tchèques vendent des journaux des deux

pays.

Le symbole de la République tchèque

Jana Adamcová, directrice des stratégies de la communication au Ministère des affaires étrangères, explique les difficultés que ses collaborateurs et elle-même ont pour trouver un symbole (« logo ») tchèque. Le logo devrait être un symbole simple qui devrait être vite compris et assimilé par les étrangers, comme par exemple les Australiens ont des kangourous et les Hollandais des tulipes. Il y avait plusieurs propositions pour les Tchèques. Adamcová explique qu'ils réfléchissaient à diverses possibilités : un lion, (car il figurait dans l'armoirie), mais il ne voulait rien dire ; les Hradčany (le siège du Président de la république), mais c'est un symbole trop statique ; la bière, mais elle pourrait être le symbole de plusieurs pays, etc. Adamcova ajoute qu'un des critères pour le symbole, c'est la volonté de montrer aux étrangers que la République tchèque est un des pays de l'UE et non plus un des pays communistes avec une main d'œuvre pas chère. D'après Adamcová, le logo devrait exprimer l'âme du pays, mais elle se plaint : « en fait, nous n'avons pas d'identité. Il se peut que nous devions en créer une. » (198)

5.4. Témoignages

Les témoignages concernant cette époque, la plus récente de l'histoire slovaque et tchèque, traitent de plusieurs aspects : d'une part, le destin politique des deux pays, par lequel tous se sentent concernés, puisqu'ils se retrouvent, en quelque sorte, au sein d'une famille élargie (l'entrée dans l'UE a-t-elle une influence sur les relations entre les Tchèques et les Slovaques ?) ; d'autre part, les liens culturels plus ou moins ténus et les opinions sur la culture et son moyen d'expression, la langue, de l'autre.

1) Quelques personnes ont donné leur opinion sur l'entrée de la Slovaquie et de la Tchéquie dans l'Union européenne:

Petra (35 ans, Slovaque, habite en Suisse) : « Je suis contente que la Slovaquie ait pu entrer dans l'UE, mais il n'y a pas de grand changement pour moi. J'habite en Suisse. Ici, je me sens Tchecoslovaque, j'ai des Slovaques et des Tchèques comme copines, nous nous entendons très bien, aussi parce que nous avons grandi en Tchecoslovaquie. Nous avons la même culture, les mêmes souvenirs, le même vécu. Nous avons pratiquement la même langue – je parle le slovaque, les copines tchèques parlent le tchèque et nous nous comprenons très bien. » (199).

(198) Adamcová, www.czsk.net : « My vlastně žádnou identitu nemáme. Možná si ji budeme muset vytvořit ».

(199) « Som rada, že Slovensko vstúpilo do EU, ale pre mňa osobne sa veľa vecí nezmenilo. Bývam vo Švajciarsku a cítim sa tu Českoslovenkou, mám priateľky Česky a Slovenky, rozumieme si aj preto, lebo sme vyrastali v Československu. Máme rovnakú kultúru, rovnaké spomienky, spoločný život. Máme prakticky rovnaký jazyk, ja hovorím slovensky, moje české priateľky hovoria po česky a veľmi dobre si rozumieme ».

Tomáš (40 ans, Slovaque) : « Je ne suis pas allé voter [lors du référendum concernant l'entrée dans l'UE], car je pensais que si je n'allais pas voter et que d'autres faisaient la même chose que moi, le référendum pouvait ne pas être valable. J'étais contre l'entrée de la République slovaque dans l'UE. » (200)

Plusieurs jeunes femmes habitant en Suisse ont répondu pratiquement la même chose : elles ressentent un fort sentiment d'identité tchecoslovaque. La plupart d'entre elles trouvent que ce sentiment est très fort parce qu'elles habitent loin de leur milieu slovaque ou tchèque.

Mária (38 ans, Bratislava) : « Je me sens Slovaque, je me suis toujours sentie Slovaque, même si j'aime regarder les films tchèques, tout comme je suis la politique tchèque autant que je suis la politique slovaque, je trouve que la scission nous a permis de nous libérer du “grand frère”. L'entrée dans l'UE est un phénomène plutôt positif, on verra les conséquences côté prix et salaire ». (201).

Peter (43 ans, Bratislava) : « Je ne voulais pas la scission de la Tchecoslovaquie, mais je pense

aujourd'hui que c'est mieux. Si on m'avait posé la question en 1992 ou 1993, je me serais certainement battu pour que la Tchécoslovaquie reste unie. Je suis content aujourd'hui du progrès que la Slovaquie fait. ” (202).

Petr (23 ans, Tchèque): “Personnellement, je dois dire que je ne voudrais plus habiter de nouveau dans la Tchécoslovaquie commune. La Tchéquie ne souhaitait pas trop la séparation, c'était le choix des Slovaques, ils ont fait une erreur, ils avaient malheureusement une vision à court terme.

(200) « Nešiel som voliť, lebo som si myslel, že ak nepôjdem voliť a iní to spravia tiež tak, tak referendum nebude platné. Bol som proti vstupu SR do EÚ ».

(201) Cítim sa byť Slovenkou, a vždy som sa cítila byť Slovenkou, hoci pozerám veľmi rada české filmy aj sledujem českú politiku rovnako ako aj slovenskú, myslím, že vďaka rozdeleniu sme sa oslobodili od “ staršieho brata ”. Vstup do EU je skôr niečo pozitívne, uvidíme jeho dôsledky na cenách a platoch ”

(202) “Nechcel som rozdelenie Československa, ale dnes si myslím, že je to tak lepšie. Keby sa ma opýtali v 1992 alebo v 1993, určite by som sa bil, len aby Československo zostalo spojené. Dnes som rád, keď vidím, aký pokrok Slovensko už urobilo ”

Et, de facto, nous sommes de toutes façons, unis au sein de l'Union européenne. » (203).

De ces quelques témoignages et des réponses obtenues à la question de savoir si, au cas où la Tchéco-Slovaquie pourrait être rétablie, l'interrogé(e) y souscrirait, nous pouvons déduire que l'entrée à l'Union européenne a rendu caduque l'éventuelle volonté de réunir à nouveau les deux pays en un, mais qu'elle n'a, par ailleurs, eu aucune influence sur les relations entre Tchèques et Slovaques, ni dans le sens de l'amélioration ni dans un sens négatif. Ceux qui se sont toujours bien sentis avec les autres continuent à se sentir ainsi, Europe ou pas.

2) Témoignages concernant la culture et la langue de l'autre

Parmi les nombreux témoignages, nous avons choisi les plus marquants et les plus représentatifs de manière à avoir une bonne vue d'ensemble des opinions.

Mikuláš (47 ans, Tchèque) : « Je dis partout que le slovaque est le latin parmi les langues slaves.

Celui qui sait le slovaque peut plus ou moins se comprendre avec les autres Slaves. Il est agréable à écouter. » (204).

Martin (42 ans, Tchèque) : « Nous entendions souvent le slovaque à la radio et à la télévision. Nous le prenions pour une langue d'une proche parenté que nous comprenions et que nous pouvions parler pour communiquer. » (205).

Michal (27 ans, Tchèque) : « J'ai encore vécu la majorité de ma vie en Tchécoslovaquie et le slovaque était très accessible pour moi, je ne le percevais pas comme quelque chose d'étranger. Cela me manque qu'aujourd'hui, il n'y a plus de slovaque à la télévision. » (206).

(203) « Osobně musím říct, že už bych nechtěl znovu žít v Československu. Česko tolik ani nechtělo rozdělení, byla to volba Slováku – udělali chybu, měli bohužel krátkozraké vidění. A de facto jsme stejně spojeni v EÚ »

(204) « Všude říkám, že slovenština je latina mezi slovanskými jazyky. Kto umí po slovensky, může se víceméně domluvit i s ostatními Slovanami »

(205) « Často jsme slovenštinu slyšeli v rozhlasu a TV, brali jsme ji jako blízký příbuzný jazyk, kterému rozumíme a kterým se dokážeme domluvit »

(206) Prožil jsem stále ještě většinu svého života v Československu a slovenština pro mne byla běžně dostupná, nevnímám jsem to jako něco cizího. Teď mi slovenština chybí v TV »

Marie (31 ans, Tchèque) : « Je n'ai jamais fait de grande différence entre le slovaque et le tchèque, nous avons beaucoup écouté les musiciens slovaques et aussi regardé les programmes slovaques. Le slovaque est très proche du tchèque, je le comprends sans aucun problème, même s'il y a quand même quelques mots que je ne connais pas. » (207).

Lucie (35 ans, Tchèque) : « Le slovaque est très proche du tchèque, je le comprends et je le considérais comme faisant partie de mon bagage linguistique. Je ne l'utilisais pratiquement pas, parce que ce n'était pas nécessaire. » (208).

Helena (34 ans, Tchèque) : « Le slovaque me paraît parfois trop compliqué dans le but de se différencier du tchèque. Cela ne m'a jamais dérangé de regarder des films slovaques. Je parlais partiellement le slovaque, après un moment de conversation avec un Slovaque, je passais

automatiquement à une sorte de langue tchécoslovaque. Je dois dire qu'aujourd'hui je suis plus prête à écouter n'importe quoi en slovaque qu'avant. Il y avait donc probablement une aversion provoquée par le régime.» (209).

Jarmila (31 ans, Tchèque): « Je trouvais que le slovaque était comme un tchèque trop compliqué. Je ne lisais jamais rien en slovaque de moi-même ou parce que je le voulais. Nous ne captions pas la télévision slovaque (il y en avait une ? Certainement pas, non ?), les films slovaques me paraissaient étrangers. Pas autant que les films polonais, mais quand même. Quand j'y pense maintenant, concernant la culture, la Tchéquie a toujours poussé la Slovaquie en arrière, nous avons toujours introduit nos films et nos acteurs partout, jamais les films slovaques. Il faut

(207) (« Nedělala jsem velký rozdíl mezi slovenštinou a češtinou, hodně jsme poslouchali slovenské zpěváky a sledovali slovenské programy. Slovenština se velice podobá jazyku českému, rozumím bez problémů, až na některá slovíčka co neznám »

(208) Slovenština je velice podobná češtině, rozumím ji a považovala jsem ji za součást své jazykové výbavy. Prakticky jsem ji ovšem nepoužívala, protože to nebylo nutné »

(209) Slovenština mi někdy připadá zbytečně překombinovaný jazyk ve snaze odlížit se od češtiny. Nevadilo mi nikdy poslouchat slovenské filmy, částečně jsem i slovensky hovorila, po chvíli hovoru se Slovákem jsem automaticky přecházela v jakousi čechoslovenštinu. Musím říct, že nyní jsem ochotnější poslouchat cokoli ve slovenštině, než dříve. Jistá averze, vyvolaná režimem, tady asi opravdu byla »

quand même que je dise qu'il y avait passablement de musique slovaque. » (210).

Zuzana (35 ans, Slovaque): «Un Slovaque ordinaire comprend bien le tchèque et peut le parler presque comme un Tchèque. Il faut dire que les Tchèques comprennent beaucoup moins le slovaque que les Slovaques comprennent le tchèque. Je suis contente de continuer à parler le slovaque même en Tchéquie, car il y a beaucoup de Slovaques qui s'adaptent et parlent le tchèque. Ce n'est pas nécessaire, car nous nous comprenons bien. » (211).

Roman (35 ans, Slovaque): « Le tchèque est aussi compliqué que le slovaque. Il est agréable à

l'oreille et certaines répliques de films tchèques sont vite apprises et assimilées par les Slovaques. De ce fait, il y a plus de problèmes, car nous ne renonçons que difficilement à ces « tchéquismes ». Le tchèque a plus d'expressions et les Slovaques les ont tout de suite dans la peau. Je crois que c'est grâce au tchèque que la culture tchèque a du succès et est, dans un certain sens, indépassable. » (212)

Tomáš (33 ans, Slovaque) : « J'ai toujours été et je suis toujours fier du fait que, quand un Slovaque parlait à un Tchèque, chacun parlait sa langue et les gens se comprenaient. Et c'est toujours valable aussi dans la communication officielle. Je pense que ce n'est pas si courant dans le monde. En même temps, le slovaque et le tchèque sont deux langues différentes. » (213).

(210) « Zdálo se mi, že slovenština je zbytočne komplikovaná čeština. Ve slovenštine jsem nikdy nic nečetla z vlastní iniciativy ani protože jsem to chtěla. Slovenskou televízi jsme nechytali (byla vůbec nějaká? Asi ne, co ?), slovenský filmy mi prišli tak nějak cizí. Ne tak, jako by to byl film polský, ale přece jen. Když nad tím tak přemýšlím, tak co se týče kultury, tak Česko docela utlačovalo Slovensko tím, že jsme vám cpali ty naše filmy a naše herce všude, nikdy ne slovenské filmy. I když musím říct, že jsme měli hodně slovenské hudby »

(211) « Bežný Slovák rozumie dobre češtinu a vie hovoriť po česky takmer ako Čech. Češi oveľa menej rozumejú slovenčine ako Slováci češtinu. Som rada, že stále hovorím po slovensky, aj v Čechách, lebo je veľa Slovákov, čo sa prispôsobia a hovoria česky. Nie je to potrebné, lebo si dobre rozumieme »

(212) « čeština je rovnako komplikovaná ako slovenčina. Lahodí uchu a niektoré české repliky sú u Slovákov silno a rýchlo zafixované. Vyplýva z toho viac problémov vo forme tzv. čechizmov, ktorých sa len ťažko vzdávame. Čeština má viac výrazových prostriedkov a Slovákovi sa takpovediac dostáva okamžite pod kožu. Myslím, že práve čeština má veľký podiel na úspešnosti a v niektorých smeroch neprekonateľnosti kvalít českej kultúry ».

(213) « Bol som a aj som hrdý na fakt, že keď sa Slovák rozprával s Čechom, každý hovoril svojim jazykom a rozumeli sme si. A stále to platí aj v oficiálnej komunikácii. Myslím, že to nie je až také bežné vo svete. Pritom slovenčina a čeština sú rozdielne jazyky ».

Zuzana (31 ans, Slovaque) : « Le tchèque est comme ma deuxième langue maternelle dans laquelle je comprends 99,9% d'expressions et de nuances, mais que je ressens un peu moins. » (214).

Dušan (61 ans, Slovaque) : « J'aime bien le tchèque, j'ai lu beaucoup de livres en tchèque, déjà depuis mon enfance, et je le fais toujours » (215).

Petra (25 ans, Slovaque) : « Je considérais le tchèque comme une de « nos » langues. J'aime bien

regarder la télévision tchèque. Il m'arrive souvent de préférer un livre en traduction tchèque qu'en slovaque ; je les trouve d'une meilleure qualité et je n'ai pas de problèmes à les comprendre. » (216).

Roman (55 ans, Slovaque) : « Je lis beaucoup de journaux et magazines tchèques, je regarde la télévision tchèque et les pages sur l'Internet font partie de mes préférées. Je ne ressens aucune barrière linguistique, c'est plutôt le contraire. » (217).

Jan (75 ans, Slovaque) : « Je ressens du respect pour le tchèque, j'en ai toujours eu. Les Slovaques apprennent vite le tchèque. Au contraire, quand un Tchèque vit en Slovaquie même depuis 20 ans, il continue à parler le tchèque. » (218).

Ces témoignages, qui sont les réponses des interrogés à la question de savoir ce que chacun pense de la langue de l'autre et comment il caractérise cette langue, permettent de constater que les opinions sont très positives et que la culture et la langue de l'autre sont tenues en haute estime. Il

(214) « Čeština je niečo ako môj druhý rodný jazyk, v ktorom rozumiem 99,9% všetkých odietňov a podtónov, napriek tomu ich cítim o niečo menej výrazne ».

(215) « Mám rád češtinu, čítal som veľa kníh v češtine už od detstva a stále to robím ».

(216) « Považovala som češtinu za jeden z « našich » jazykov. Rada pozerám českú televíziu. Veľakrát uprednostním knihu v českom preklade pred slovenským. Tie české sú kvalitnejšie et nemám problém im rozumieť »

(217) « Čítam veľa časopisov a novín v češtine, sledujem televízne české programy, rovnako na Internete patria české stránky k mojim obľúbeným. Necítim žiadnu jazykovú bariéru, skor naopak »

(218) « Rešpektujem češtinu, a vždy som ju rešpektoval. Slováci sa ľahko naučia češtinu. Naopak Čech, ak žije aj 20 rokov na Slovensku, hovorí po česky »

faut relever que l'autre langue a été pratiquement une seconde langue maternelle pour tous, sauf pour les plus jeunes, et que, même si actuellement ces derniers comprennent de moins en moins cette deuxième langue, tous ceux qui en ont la possibilité regardent des films et des émissions ou vont à des spectacles indifféremment en tchèque et en slovaque, même, comme nous l'avons vu

plus haut, les enfants !

Blagues

Une autre facette des relations entre deux populations est celle que nous pouvons lire dans l'humour que ces groupes partagent ou font l'un sur l'autre. Nous avons donc demandé dans nos questionnaires si les interrogés connaissaient des blagues sur l'autre culture. Voici un florilège des réponses.

Lorsque les Slovaques et les Tchèques racontent des blagues, ils rient des uns et des autres, mais, dans la plupart des cas, ils racontent exactement les mêmes blagues. Or, celles-ci sont écrites dans un langage spécifiquement « plaisantin », si l'on peut dire, qui mélange les deux langues, puisqu'elles ont pour thèmes les malentendus provoqués par les différences linguistiques. Le fait qu'aussi bien un Tchèque qu'un Slovaque raconte ces blagues prouve qu'ils ont tous le même humour et qu'ils comprennent parfaitement les expressions utilisées. D'ailleurs, nous avons trouvé les mêmes histoires drôles chez nos interrogés tchèques et slovaques.

Tout d'abord, en voici quelques exemples dont le comique provient des jeux de mots ; malheureusement, la traduction française ne peut rendre la drôlerie des malentendus qu'ils causent :

La télévision tchèque passa une émission où on posait des questions concernant les expressions slovaques que les Tchèques pouvaient ne pas comprendre. Ils demandaient : « Que veut dire l'expression « smädny ako tava » (assoiffé comme un chameau). Une des réponses étaient : « « smedný » (assoiffé), c'est un peu comme bête, mais ce que c'est « kot'ava » (comme un chameau), ça, je ne sais vraiment pas ». (« Smedný je něco jako hloupý a co to je « kot'ava », to opravdu nevím »).

Un Slovaque entre dans un bar en Tchéquie et demande au garçon un whisky. Le garçon

demande : « De l'écossais ? » et le Slovaque répond : « Non, sans glace »

(« Slovák príde do baru v Čechách a hovorí barmanovi : jednu whisky. Barman sa pýta: Skotskou? A Slovák povie: Nie, bez kocky. »)

Un Slovaque entre dans un magasin à Prague et demande : « Donnez-moi la corde. » Le vendeur ne comprend pas et demande : « Quoi ? » Le Slovaque répète et montre la deuxième étagère. Le vendeur tchèque dit : « Ah, je vois, vous disiez la corde ! » Et le Slovaque répond : « Bien sûr que pour moi, pour qui d'autre ce serait ? »

(« Slovák vstúpi do obchodu v Prahe a hovorí : Dajte mi lano. Predavač nerozumie a pýta sa : Cože ? Slovák to zopakuje a ukáže pritom na poličku. Český predavač povie : « Aha, rozumím, řekli jste provaz ! A Slovák na to: Samozrejme, že pre mňa, pre koho iného ? »)

Une Slovaque demande un Pragois au début de l'hiver : « Vous chauffez à la maison ? » (« vy doma kúrite ? ») Le Pragois répond : « Non, je ne fume jamais à la maison ! » (« Ne, doma nikdy nekouřím! »).

Certaines blagues sont, cependant, l'expression d'une certaine inimitié, mais nous pouvons dire de celle qu'éprouvent des frères ennemis, et critiquent assez ouvertement la culture de l'autre.

Le slovaque a été inventé par Stur quand il était ivre et qu'il traduisait du russe en tchèque (« Slovenčinu vymyslel opitý Štúr, keď prekladal z ruštiny do češtiny »).

Un berger slovaque est assis devant sa cabane quand il y a un touriste qui passe par là. Le touriste vient vers le puits et veut boire de l'eau. Le berger crie : « Ne bois pas cette eau, elle est empoisonnée ! » Le touriste ne comprend pas de loin et demande en tchèque : « Qu'est-ce que vous avez dit, grand-père ? » Et le berger répond : « Bois doucement, elle est froide ! »

(« Bača sedí pred kolibou a ide okolo turista. Turista príde k studni a začne piť

vodu. Bača na neho krič: “Nepi tú vodu, je otrávená!” Turista nerozumie a pýta sa :
« Co jste říkal, dědečku ? » A bača mu odpovie : « pi pomaly, je studená »).

Voici une discussion de deux Tchèques en vacances dans les Hautes Tatras: “C’est quand même incroyable, cela ne fait qu’une semaine que nous sommes là et nous avons déjà dépensé 28 couronnes ! » (« To je neuvěřitelný, nejsme tu ani týden a už jsme minuly 28 korun ! »).

Les réponses à la question sur la définition de l’identité nationale soit rejoignent les réponses données à la question sur la définition de l’identité tout court, se référant à des liens avec autrui ou tournant autour de la notion de réciprocité exprimée dans toutes ses nuances (allant de “ l’empathie ” à “ la proximité ” en passant par “ la coopération ” et “ la compréhension mutuelle ”, etc.), soit mettent en évidence les différences ou la fraternité entre les Slovaques et les Tchèques, soit évoquent d’autres idées dont la principale est l’appartenance à un lieu et à son groupe.

Dans toutes les classes d’âge sauf les jeunes de moins de 18 ans, entre les 50% et 80% des interrogés répondent qu’ils ont un sentiment d’identité nationale. Malgré la création de l’Europe Unie et l’entrée de la Slovaquie et la Tchéquie dans l’UE, nous constatons que l’identité nationale est rarement considérée comme une notion caduque ou un archaïsme. Cela paraît être un paradoxe, mais si nous considérons que la notion de la coopération et de réciprocité est au cœur de l’identité, nationale ou non, l’appartenance à l’Union européenne n’est pas en contradiction avec un tel sentiment d’identité.

Liens qui restent avec l’autre pays

Plus de 10 ans après la séparation de la Tchécoslovaquie, il peut être intéressant de savoir ce qui reste pour les citoyens des deux pays ayant résulté de cette scission. Ont-ils des liens avec “ l’autre ” ? Se sentent-ils encore apparentés culturellement ? Au-delà de liens familiaux inévitables, ont-ils créé ou conservé des amitiés ? Des réponses obtenues, il ressort clairement que

certains éléments culturels jouent un rôle important de connecteurs ; citons, d'après des entretiens personnels, des domaines tels que les émissions télévisées populaires regardées des deux côtés de la frontière, des films tchèques et slovaques ou encore la musique, aussi bien les œuvres de chanteurs et chanteuses de variété que de groupes écoutés par les plus jeunes ; tous ces éléments forment un bagage culturel commun partagé lors de spectacles auxquels les gens assistent ensemble à Prague ou à Bratislava. En outre, les interrogés âgés de 19 ans et plus évoquent tous des amis qu'ils ont dans l'autre république. Une réponse intéressante qui apparaît de manière constante, même si dans des pourcentages différents, est libellée " vécu commun " ; l'histoire commune n'est donc, semble-t-il, pas oubliée. Le facteur familial est mentionné plus souvent par les répondants de plus de 42 ans et chez les tous jeunes, mais par moins de dix pour cent des 19 à 41 ans.

ANALYSE ET CONCLUSION

Dans l'introduction, nous nous étions posé un certain nombre de questions dont nous allons examiner maintenant la pertinence et la mesure dans laquelle nous pouvons y répondre avec les informations que nous avons exposées dans ce travail. Nous divisons notre analyse en trois parties : la première traite du sentiment d'appartenance à une nation et d'identité culturelle et de la question de savoir si les gens peuvent se sentir « tchécoslovaques » ou s'ils se sentent slovaques ou tchèques ; la deuxième répond à une question quasi corollaire, à savoir celle de l'adoption des deux langues ou, en d'autres termes, de l'existence d'un bilinguisme ; dans la troisième partie, nous analysons les réponses aux questionnaires avec l'objectif de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de travail.

Nous allons d'abord examiner ce qui se réfère à l'idée de nation et de nationalité en essayant de répondre aux questions de savoir si une identité culturelle peut exister avec deux langues qui, même si elles sont très similaires, ne peuvent en former une seule ; et, si cette possibilité peut être envisagée, si cela signifie que l'identité culturelle ne se définit pas forcément par rapport à une langue.

Il sort des témoignages qu'il y a des Tchèques et il y a des Slovaques. Peu de personnes se sentent Tchécoslovaques, à l'exception peut-être de ceux qui vivent à l'étranger et s'y retrouvent tout naturellement avec les uns avec les autres. D'ailleurs, à considérer l'histoire et même le libellé des différentes constitutions, c'est à se demander si la « Tchécoslovaquie sans trait d'union » a jamais existé dans les faits, car tout au long de l'existence de la 2^{ème} République on a toujours parlé des « nations frères tchèque et slovaque ». Même si dans la Constitution de 1948, on parle d'un « peuple tchécoslovaque », il n'est pas fait mention ailleurs d'une nation tchécoslovaque, pas même dans la Constitution de 1920. Quand on utilise l'adjectif « tchécoslovaque », il n'est jamais

associé aux mots « nation » ou « nationalité », mais à une institution politique (Etat, république).

Ce qui ressort de notre enquête, c'est que les habitants de la République se sentent non seulement Tchèques ou Slovaques, mais font en plus une distinction quant à leurs origines (de Bohême / Čechy) ou de Moravie ou encore, pour les Slovaques, ils font référence à leur nationalité (slovaque, hongroise, ruthène...), c'est-à-dire à leur appartenance à une nation dans le sens ethnique (voir annexe II) plutôt qu'à leur citoyenneté ou appartenance à l'Etat tchécoslovaque. Chacun a son identité culturelle, y compris les plus âgés, même si elle est moins marquée et n'exclut pas un sentiment d'appartenance à la Tchécoslovaquie.

Cependant, nous pouvons constater qu'il y a une identité culturelle tchécoslovaque *jusqu'à un certain point* chez tous les adultes. Car, même si certains étaient contre la séparation de la Tchéquie et de la Slovaquie, de nombreux Tchèques et Slovaques en sont satisfaits maintenant et, de plus, la plupart des témoignages mentionnent qu'ils sont soulagés d'être débarrassés du complexe du « grand / petit frère » (plusieurs ont utilisé cette expression). Après la séparation, l'identité culturelle ne se définit pas chez tous par rapport à un sentiment d'appartenance commun à un Etat ou à une culture slave, mais comme une réciprocité culturelle. En effet, les réponses à la question demandant une définition d'une identité nationale soit se réfèrent à des liens avec autrui ou tournent autour de la notion de réciprocité (NOTES : nous nous sommes rendu compte, en dépouillant le questionnaire, qu'il était difficile de trouver un équivalent de la problématique du mot français « identité » en slovaque. On s'intéresse à l'identité en « français », tandis que le slovaque et le tchèque à la réciprocité (« vzájomnosť » en slovaque ou « vzájemnost » en tchèque) ; effectivement, nos interrogés se sont presque tous attachés aux sens de réciprocité ou d'identité selon la définition 1 du Petit Robert [voir annexe II], cela malgré la présence de l'adjectif « nationale »), soit mettent en évidence les différences ou la fraternité entre les Slovaques et les Tchèques, soit évoquent d'autres idées dont la principale est l'appartenance à un lieu et à son groupe. Relevons que, malgré la création de l'Europe unie et l'entrée de la Slovaquie et la Tchéquie dans l'UE, l'identité nationale est rarement considérée comme une notion caduque ou un archaïsme. Cette réciprocité culturelle se manifeste dans le sens où, d'après les

réponses obtenues, il est « naturel » de continuer à regarder la télévision de l'autre pays, d'échanger des spectacles, de monter des pièces de théâtre bilingues ou de ne pas doubler les films, ou encore d'être supporter de l'équipe de hockey de l'autre pays si celle de son propre pays ne joue pas justement contre elle. C'est dans ce sens que nous aimerions dire qu'il existe une identité culturelle tchécoslovaque, mais jusqu'à un certain point, puisque chacun se sent plus slovaque ou tchèque que tchécoslovaque (quand nous formulons la question de cette manière-là). En effet, pourquoi les Slovaques ne se seraient-ils pas rapprochés des Polonais ? ne pourraient-ils pas regarder la TV polonaise et les films polonais sans sous-titres, par exemple ? ou pourquoi les Slovaques et les Tchèques n'auraient-ils pas construit une culture commune avec les Russes, eux qui avaient tous dû apprendre la langue russe ? Aucun sentiment de réciprocité n'apparaît dans ces deux cas (le russe, enseigné partout dans l'Union soviétique, pourrait encore être un exemple qui nous conforte dans l'idée que la langue ne fait pas la nation).

Cependant, chez tous les interrogés adultes, il est clair qu'il n'a jamais existé une seule nation tchécoslovaque comme le prétendait Beneš. Ce qui ressort nettement des questionnaires et des témoignages, c'est qu'il y a deux nations et deux langues, il y a le tchèque et le slovaque. De même, aucune réponse n'apparente les deux langues en tant que dialectes l'une de l'autre. Cette affirmation de Beneš qui voulait faire du slovaque un dialecte du tchèque ne trouve aucun fondement ni dans l'histoire, selon les ouvrages que nous avons lus, ni dans la pratique des deux Républiques tchécoslovaques : les Constitutions successives parlent de « langues », tout comme les programmes scolaires et les documents administratifs.

Suite à ces constatations, des questions telles que « peut-on ou pouvait-on parler d'une identité tchécoslovaque comme étant une identité culturelle avec deux langues ? » ou « peut-on encore parler d'une identité culturelle quand l'identité nationale a disparu ? » s'avèrent peu pertinentes. La question qui suivait celles-ci « Cela signifie-t-il alors que la nation en tant que projet politique, donc l'Etat-nation, peut se superposer à la nation en tant qu'ethnie ? » trouve alors clairement la réponse négative ; on ne peut pas superposer la nation-ethnie avec la nation-Etat, en tous cas pas dans le cas de la Tchécoslovaquie, car il y avait bien deux nations et deux langues.

Passons maintenant à la question linguistique en Tchécoslovaquie. Dans quelle mesure les gens ont-ils adopté la langue de l'autre partie géographique ? Ou, comme nous le formulions dans l'introduction, les locuteurs se sont-ils contentés de co-habiter ou sont-ils tous devenus bilingues (bilingues actifs parlant la langue de la région où ils se trouvent ou bilingues passifs parlant chacun sa langue, mais comprenant toujours celle de l'autre région) ?

En effet, qu'on se sente tchécoslovaque ou non ne signifie pas forcément se sentir à l'aise *avec et dans* les deux langues. D'ailleurs, était-ce bien nécessaire d'être bilingue actif ? A travers l'histoire de 1948 à 1993, on voit qu'il y avait cohabitation, que les gens se sentaient à l'aise *avec* l'autre langue, mais pas *dans* l'autre langue. En effet, « personne » ne devient bilingue actif par la force de la cohabitation au sein d'un même Etat. Celui-ci (la Tchécoslovaquie) n'y obligeait d'ailleurs pas, puisque :

- les médias étaient dans les deux langues ;
- les présidents tchèques faisaient leurs discours dans leur propre langue (jusqu'en 1975), puis Husák alternativement dans l'une et dans l'autre (jusqu'en 1989);
- les documents officiels étaient en tchèque en Tchéquie et en slovaque en Slovaquie ;
- les écoles ne dispensaient pas d'enseignement actif (vocabulaire, grammaire, expressions orale et écrite) de l'autre langue, mais incluaient simplement dans l'enseignement des textes écrits dans l'autre langue (compréhension écrite).

Toutes ces pratiques sont une preuve que l'on s'attendait à ce que tous les habitants de la République comprennent les deux langues sans effort notable ou même indifféremment. (On pourrait comparer ces faits à ce qui se passe en Suisse où les élèves doivent tous apprendre au moins une autre langue nationale, sauf peut-être à Zurich où l'anglais a pris la place du français. L'exemple suisse montre par ailleurs aussi qu'une langue ne fait pas une nation.)

A travers les questionnaires, nous faisons les mêmes constatations : il y a co-habitation entre les deux langues ; ceux qui sont bilingues actifs le sont pour des raisons familiales (un parent tchèque

et l'autre slovaque), pas « étatiques ». Les interrogés adultes disent en majorité être bilingues passifs, à savoir que chacun parle sa langue, mais comprend bien la langue de l'autre. Il n'y a que peu qui étaient des bilingues actifs, puisque, en fait, on n'avait pas besoin de parler l'autre langue : on était de toutes façons compris.

Ce bilinguisme passif des adultes est encore très manifeste de nos jours. En effet, pour répondre à une autre question de notre introduction, qu'est devenue cette communauté culturelle suite à la séparation définitive de la Tchécoslovaquie le 1^{er} janvier 1993 ? Elle n'est plus officielle, ce n'est pas une communauté culturelle explicite ou déclarée, mais elle est sous-jacente et apparaît dans les arts (manifestations, festivals, etc.) et les médias. Ce qui a changé, c'est qu'actuellement on assiste à une tentative de tout traduire ; mais finalement, on voit les films tchèques en tchèque dans les cinémas slovaques.

Et qu'en est-il donc des jeunes de moins de 19 ans ? Continuent-ils à parler ou, du moins, à comprendre indifféremment les deux langues ? Chez les plus jeunes, les témoignages montrent clairement qu'ils se sentent soit Tchèques soit Slovaques et qu'ils considèrent l'autre pays comme étranger ; de fait, la notion de la Tchécoslovaquie ne leur dit plus rien. Sur le plan linguistique, certains jeunes affirment ne pas comprendre l'autre langue et qu'ils préfèrent lire dans leur propre langue. Cependant, nous décelons une certaine contradiction : d'après leurs réponses, ils n'ont pas un comportement différent de leurs aînés, à savoir qu'ils vont au cinéma et au théâtre dans l'autre langue quand ils le peuvent et regardent la télévision ; à ce sujet, rappelons ce qui s'est passé avec l'émission « Vyvolení » qui est non seulement regardée par les jeunes Tchèques et Slovaques, mais aussi produite avec des participants des deux pays. Il semblerait que les jeunes pensent ne pas comprendre l'autre langue, mais qu'en fait ils la comprennent sans en être vraiment conscients ; il y aurait donc une contradiction entre ce qu'ils disent et ce dont ils sont réellement capables ; mais le disent-ils parce qu'ils n'ont jamais vécu en Tchécoslovaquie et qu'il n'y a pas de raison pour eux de ne pas considérer l'autre langue comme étrangère ? Est-ce alors une contradiction involontaire ? Cette contradiction infirme partiellement notre hypothèse de travail.

Pour en revenir à notre hypothèse de travail, nous allons l'examiner en deux parties. A la première, « plus les locuteurs sont âgés, moins il y a pour eux de différences entre ces deux langues et plus ils définissent leur identité culturelle par rapport aux deux langues (ils se définissent eux-mêmes comme Tchécoslovaques) », il nous faut répondre, au vu de tout ce qui précède, que personne ne se sent tchécoslovaque, mais selon les âges, les interrogés sont plus ou moins attachés à la Tchécoslovaquie et à la proximité culturelle. Notre hypothèse de travail est confirmée quant à la différence entre les deux langues, mais elle est infirmée quant à la définition de l'identité culturelle par rapport aux deux langues : chacun se définit culturellement par rapport à une seule langue.

Pour la suite de notre hypothèse, « et plus les locuteurs sont jeunes, plus ces langues leur semblent étrangères l'une à l'autre et leur identité culturelle se définit par rapport à une seule langue, même s'ils comprennent l'autre », nous pouvons confirmer que la définition identitaire s'affirme par rapport à une seule langue, mais vu la proximité culturelle nous pouvons, comme mentionné plus haut en terme de contradiction, atténuer la notion « étrangères ».

Finalement est-il encore pertinent de poser de telles questions après le 1^{er} mai 2004, donc après l'entrée dans l'Union européenne, lorsque les jeunes se tournent vers un avenir se déroulant à bien plus large échelle ? Pour le moment, c'est-à-dire tant que nous avons encore tellement d'échanges culturels, mais nous pouvons imaginer des perspectives européennes dans lesquelles les jeunes Slovaques et Tchèques comme leurs contemporains européens feront leurs études et leurs formations dans diverses universités et écoles et dans diverses langues et ne ressentirons plus la proximité de la Tchéquie et de la Slovaquie.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Benčatková, Ludmila, 2000: Slovensko-české vzťahy a súvislosti, Bratislava 2000

Benko, Ján, textes recueilles par, 1998 : *Dokumenty slovenskej národnej identity a štátnosti I, II*, Bratislava : Národné literárne centrum – Dom slovenskej literatúry.

Klimeš, Lesjuk, Malá, Prečan, 1990 : Cesta ke Květnu, I/2, dok.5

Kusák, Alexej, 2001: *Kultúra a politika v Československu 1945 – 1956*, Praha: Torst

Lipták, Lubomír, 1996 : *Petite histoire de la Slovaquie*, Paris : Institut d'études slaves.

Mannová, Elena, textes recueillis par, 2003 : *Krátke dejiny Slovenska*, Bratislava : Academic

Electronic Press.

Marès, Antoine, 1995 : *Histoire des Pays tchèques et slovaque*, Paris : Hatier.

Marès, Antoine, 2005 : *Histoire des Tchèques et des Slovaques*, Paris : Perrin.

Rolková, Natália, textes recueillis par, 2004 : *Desaťročie Slovenskej republiky*, Martin : Matica slovenská

Rychlík, Jan : 1998 : *Česi a Slováci ve 20. stoleí; Česko-slovenské vztahy 1945-1992*, Bratislava: Academic Electronic Press Bratislava a ustav T.G.Masaryka Praha.

Rychlík, Jan: 2002: *Rozpad Československa; Česko-slovenské vztahy 1989-1992*, Bratislava: Academic Electronic Press.

Schwarz, Karl, Peter : 1994 : *Česi a Slováci, Dlhá cesta k mierovému rozchodu*, Bratislava : Vydavateľstvo Odkaz.

J. Suk : Občanské fórum, Listopad-prosinec 1989 I.dil, Praha-Brno 1997, p. 51

Štefanovič, Milan, 1999 : *Zrod slovenskej štátnosti a zánik Česko-Slovenskej federácie*, Bratislava: Iris.

Žatkuliak, Jozef, Hlavová, Viera, 2002: « *Novembrová revolúcia a česko-slovenský rozchod: od česko-slovenskej Federácie k samostatnej Demokratickej slovenskej štátnosti, Výber dokumentov a prejavov, November 1989 – december 1992*“, Bratislava: Literárne informačné centrum

Wehrlé, Frédéric, 1994 : *Le divorce Tchéco-Slovaque*, Paris : L'Harmattan.

Articles

Bubílková, Zuzana, 2004 : *Iného nechcem*, dans *Život*, n° 10/2004.

Cesta k prosperite, Programové prohlášení ODS, Praha, 1991.

Československá cesta k demokracii, ČSDS – ŮSD AV ČR, Studijní materiály, sešit 1, Praha 1999

Český a slovenský svet ; www.czsk.net

FS ČSFR, PV de la réunion des députés, 29.3.1990

Literární noviny, n 5, p. 1, 3, “ Naše slovenská otázka ”

Magazine Verejnost', 2.2.1990 ; VPN-OF, 1990, Bratislava : Iris.

Journal Pravda, articles choisis entre les années 1990-2005

Programmes de la langue et de la littérature slovaques pour 5-8 degrés des écoles primaires ; des écoles secondaires, SPN, Bratislava 1974, 1986, 1987

Slovenské dotyky, automne 2005, printemps 2005

Sériot, Patrick, éd., 1996 : *Langue et nation en Europe centrale et orientale du XVIIIe à nos jours*, Lausanne : Institut de linguistique et des sciences du langage de l'université de Lausanne (Cahiers de l'I.L.S.L., n°8, - Paris : Université de Paris X-Nanterre, LINX)

Ústava Československej republiky 1920

Ústava Československej republiky 1948

Ústava Československej socialistickej republiky 1960

Ústava Slovenskej republiky 1993

Ústava České republiky 1993

Žatkuliak, Jozef, textes recueillis par, 1999: *November 1989 a Slovensko. Chronológia a dokumenty*, Bratislava : Literárne informačné centrum

Život, octobre 2004

www.staticstics.sk

www.psp.cz

www.blisty.cz